Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:
Un an, Canada........ $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $5.00

U. LANGLOIS, O.M.I. Rédacteur — J.-E. MORRIER, Administrateur

15ème Année — 2-703 — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 25 novembre 1925 — No. 37

"Que Messieurs les assassins commencent"

Un correspondant, brave homme je crois bien mais certainement un peu ramolli quelque part, me demande quand nous allons cesser de crier: "Persécution! Mépris de nos droits scolaires! Justice pour nous."—Eh, Grand Dieu! quand la persécution cessera! quand justice nous sera faite!

"Si j'ouvre le *Patriote*, ajoutait-il, je vois à toutes les pages "Plus de catéchisme et plus de français dans les écoles"; si je parcours l'*Union*, j'y trouve les Franco-canadiens à couteaux tirés avec les Irlandais qui, à son dire, leur refusent du français à l'église et aux écoles, et pardessus le marché leur tirent de la poche des milliers de piastres pour la construction d'un collège, catholique de nom, anti-catholique et anti-français par ses études, par son entourage, par les fréquentations qu'il amorce et favorise; si je jette un coup d'oeil sur la *Liberté*, le ton est peut-être plus doux, mais là encore c'est toujours la même lutte: si je passe au *"St. Peter's Messenger*, de Muenster, Sask. me voilà face à face aussi avec des articles qui sentent la poudre et tombent à bras raccourcis sur les ivrognes qui, prétend le rédacteur, prêchent la prohibition, sur les Orangistes qui piaillent à tout vent: "One flag, one school, one language", et sur le gouvernement qui dépense des sommes considérables pour l'élevage des animaux de race et ne donne pas un sou, pour la saine éducation des enfants des familles pauvres ou brisées, aux institutions qui veulent bien les héberger, les nourrir, les vêtir et en faire de bons citoyens.

"Avec toutes vos réclamations, vous nous faites passer pour des critiqueurs, des *"kickeux"* comme on dit dans le pays, des gens qui ne peuvent s'accorder avec personne. Mais laissez donc les autres tranquilles; ils ne sont pas si mal disposés que ça. Tenez, mon voisin c'est un orangiste, et nous formons la meilleure paire d'amis. Lui lit *l'Orange Sentinel*, moi je lis le *Patriote*, et nous nous entendons à merveille. Pourquoi chercher à nous exciter l'un contre l'autre?"

J'avoue qu'à la lecture de cette épitre, j'ai eu une forte tentation de frotter gentiment les oreilles de mon correspondant. Mais, à quoi bon cette dépense de temps et d'énergie, quand l'esprit est incapable de distinguer entre le droit et l'iniquité, entre la trahison et le devoir, entre l'erreur et la vérité, quand le coeur est mort et ne vibre plus? Il est inutile de souffler sur les cendres pour y raviver le feu lorsqu'elles sont éteintes.

NOTRE ATTITUDE.

Aussi n'essaierai-je pas de justifier encore une fois l'attitude de nos journaux lutteurs. Cette attitude du reste n'a point pour but de jeter les citoyens les uns contre les autres, mais d'empêcher les autres de se jeter sur nous pour nous dévorer tout vifs dans nos âmes de catholiques et de Français. Puis, disons-le, rien ne nous fait tant mal au coeur, que d'avoir à convaincre sans cesse des catholiques et des Franco-canadiens, que leur religion et leur race sont méconnues, dédaignées, insultées et traitées en parias dans un pays qu'elles ont découvert, fondé, peuplé, et civilisé.

Pour toute réponse, je renvoie mon correspondant à chacun des 800 numéros du *Patriote* parus au cours de ses quinze années d'existence. Il y trouvera partout la même détermination indomptable de lutter jusqu'au bout pour notre foi et notre langue.—Ils veulent que nous ne criions plus à la persécution; la chose est facile: qu'ils cessent de nous persécuter. Ils veulent que nous ne réclamions plus nos droits, qu'ils nous les donnent.

Si, comme au temps du bon vieux Cicéron, la patrie parlait encore par la bouche de ses orateurs, c'est elle qui consolerait ceux qui usent *leur vie à défendre* les opprimés, en faisant siennes et les appliquant à notre cas les paroles du grand évêque de Strasbourg, Mgr Ruch, à ses fidèles Alsaciens:

"Vous désarmer, est-ce donc si difficile? On discutait, jadis, sur l'abolition de la peine de mort. Et un humoriste trouva ce mot qui vaut un long traité: *Que Messieurs les assassins commencent!* Telle est aussi votre réponse, n'est-il pas vrai? *Que Messieurs les francs-maçons désarment et nous désarmerons!*

CE N'EST PAS NOUS QUI AVONS COMMENCE.

"Ce n'est pas vous qui avez déclaré la guerre. Vous n'avez menacé personne. Vous n'avez attaqué aucun journal sans avoir d'abord été attaqués par lui. Vous n'avez sollicité aucune mesure contre ceux de vos compatriotes qui appartiennent à une autre confession ou qui sont libres penseurs. Vous n'avez pas appelé de vos voeux l'introduction de lois qui priveraient un seul de vos concitoyens de ses écoles, de ses droits ou de ses libertés.

"Ceux qui ont commencé, il est impossible de le nier, ce sont Messieurs les protestants et leurs amis: qu'ils ne vous menacent plus chaque jour de faire introduire des lois dans lesquelles les catholiques sont bien obligés de voir ce que tout observateur impartial aperçoit: une diminution de vos droits et de vos libertés. Qu'ils vous disent: "Oublions toutes nos luttes et ne les continuons que sous la forme de controverses philosophiques et par les armes du raisonnement. Ne demandons pas à la patrie de déclarer la guerre à une partie de ses enfants. Unissons-nous pour la servir, pour détourner d'elle les périls qui menacent son drapeau, sa population, sa prospérité." Qu'ils tiennent ce language, loyalement, qu'ils joignent les actes aux paroles, *qu'ils désarment et nous désarmerons.*

"Que les partisans de l'école neutre et laïque cessent de vouloir tuer l'enseignement catholique en lui substituant l'école interconfessionnelle d'une manière systématique et dans des conditions que vous estimez contraires à la loi. Qu'ils ne s'obstinent pas à supprimer les seuls établissements d'instruction où l'Eglise permet aux fidèles d'envoyer leurs enfants. *Que les adversaires des écoles catholiques ne les ferment pas et vous n'aurez pas besoin de demander qu'on les ouvre.*

"Si on veut vous désarmer, qu'on vous accorde le même traitement dans les autres provinces, que reçoivent les protestants dans la province de Québec. En un mot, *que la loi soit observée et vous ne demanderez pas qu'elle le soit.*

COMME LES ANGLO-PROTESTANTS DE QUEBEC.

"Nous ne nous affligerons jamais du bonheur d'autrui. Nous félicitons de tout coeur les parents anglo-protestants qui possèdent à Québec une école conforme à leurs désirs, mais puisque, comme les Anglais, vous êtes Canadiens; puisque, comme les Anglais, vous payez l'impôt et alimentez le budget de l'instruction publique; puisque comme les Anglais, vous envoyez vos fils sur les champs de bataille; puisqu'il n'y a pas deux catégories de citoyens, personne ne peut s'étonner si vous exigez pour vos enfants ce qui est accordé à ceux d'une autre confession.

"Catholiques, vous demandez qu'on vous traite ici comme les protestants de Québec, ni mieux ni plus mal: la liberté pour chacun des pères de famille, l'égalité pour toutes les confessions, voilà le moyen de rétablir la fraternité nationale.

"Cette fraternité, nul ne la désire plus que vous. C'est uniquement pour en assurer le règne au plus grand profit de la patrie que vous êtes debout, résolus et vigilants."

Monsieur mon correspondant, la grâce que je vous souhaite, c'est de comprendre ce langage, d'y conformer votre conduite, et de prendre à l'avenir le parti des journaux qui vous défendent et sans lesquels il ne vous serait, depuis longtemps, plus permis de vivre au Canada en catholique et en français.

U. Langlois, O. M. I.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

La Session à Régina ouvre le 3 décembre

La sixième législature de la Saskatchewan se rassemblera à Régina pour sa première session jeudi le 3 décembre, vient d'annoncer M. Dunning.

Les comtés de Notukeu et de Qu'Appelle-Sud ne seront pas représentés, parce que G. Spence député du *premier a donné* sa démission pour se présenter au fédéral, et que Anton Huck, député-élu du second, ne peut siéger avant que la cour ait disposé d'une pétition de non-reconnaissance contre lui.

L'opposition aura 11 membres en chambre. L'orateur sera choisi dès l'ouverture, et ce sera probablement W. G. Robinson, de Frances. La session ajournera dit-on le 18 déc. pour le temps des fêtes, et reprendra le travail le 11 janvier.

:*:

Mort de la reine-mère Alexandra

Londres. — Alexandra, la reine douairière, veuve du roi Edouard VII, et mère du roi Georges V, est morte à son palais de Sandringham, vendredi dernier, le 20 nov. Le roi et la reine ainsi que les membres de la famille royale étaient à ses côtés.

Elle devait célébrer, le 1er décembre, son 81ème anniversaire de naissance, et les habitants de la petite ville de Sandringham préparaient pour cette occasion de grandes fêtes.

Elle succomba à une maladie de coeur. Sa mort jette dans la consternation toute la population des alentours qui l'adorait.

De toutes les parties de l'empire et de tous les pays du monde, des messages de sympathie ont été adressés à la famille royale en deuil.

Au moins trois rois et trois reines de pays étrangers assisteront aux funérailles: le roi et la reine de Belgique: le roi et la reine de Norvège et du Danemark; la reine d'Espagne sera aussi présente.

Les funérailles auront lieu samedi et la reine-mère sera enterrée à côté de son époux sous la chapelle du Château Windsor.

*

Le problème de la dévaluation en France

Le *Patriote* est heureux de donner aujourd'hui en primeur à ses abonnés le premier d'une série d'articles de grande valeur sur la question si complexe et si déconcertante pour la plupart d'entre nous de la dépréciation de la monnaie franaçise.

Nous devons cette bonne fortune à notre distingué compatriote, M. Heuri Turcot, professeur de langues à l'école normale de Saskatoon. Après une année à Paris, comme boursier de la Saskatchewan, M. Turcot décrocha le printemps dernier son degré de licencié ès sciences économiques sociales et politiques. La thèse qui lui valut cet honneur est celle même qui forme le fond des articles qui paraîtront successivement dans nos colonnes. Fruit d'un travail intense de plusieurs mois et de longues recherches, elle mérita à son auteur les félicitations du jury des examinateurs.

Nos compliments à M. Turcot pour le profitable usage qu'il a su faire des facilités d'étude dans la ville-lumière que lui fournit le gouvernement, et pour sa bienveillance à faire profiter nos lecteurs de son remarquable travail.

L'article en question se trouve à la page 16.

:*:

Le gouvernement Painlevé démissionne— Briand est appelé au pouvoir.

Paris.—Le gouvernement est tombé à la suite d'un vote de non-confiance sur le bill des finances du gouvernement. M. Painlevé a été défait par trois voix, sur la question de la consolidation des bons de la défense.

Aussitôt le résultat du vote connu, M. Painlevé et ses ministres quittèrent la chambre sans dire un mot. Un chahut s'ensuivit, et sur une motion de M. Herriot, chef des socialistes radicaux la chambre s'ajourna.

Lundi, le président demanda à M. Briand de former un cabinet. C'est la neuvième fois depuis le début de sa carrière politique que l'ami Aristide est appelé à cet honneur.

La réponse de M. Briand n'est pas encore connue; mais on sait que le président Doumergue a à choisir entre lui et Herriot.



Mgr Marois héros des fêtes de Gravelbourg.

Belles fêtes en l'honneur de Monseigneur Marois

Remise du titre de Docteur en théologie par le R. P. Marcotte—Banquet—Soirée dramatique.

(De notre correspondant spécial)

Gravelbourg.—La date du 18 novembre restera mémorable dans les annales du jeune Collège Mathieu de Gravelbourg.

Des fêtes splendides organisées par le Collège marquèrent la remise solennelle du grade de Docteur en Théologie conféré par l'Université d'Ottawa à Mgr Z.-H. Marois, protonotaire apostolique et vicaire général du diocèse de Régina.

Le R. P. F.-X. Marcotte, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa et ancien supérieur du collège de Gravelbourg, était venu expressément de la capitale pour remettre la toge au distingué titulaire.

La cérémonie se déroula en présence d'un nombreux clergé, de tout le personnel du collège, professeurs et élèves, et de quelques invités laïques. Elle était présidée par sa Grandeur Monseigneur Charlebois en l'absence de Monseigneur l'Archevêque qui n'arriva que dans l'après-midi.

Dans l'après-midi, il y eut banquet et discours, réception au couvent des Soeurs Jésus-Marie, bénédiction du Très Saint Sacrement à l'Eglise Paroissiale, et enfin grande séance dramatique et musicale, le soir, donnée par les élèves du Collège avec présentation d'adresses à Monseigneur l'Archevêque et à Monseigneur Marois.

La maison présentait un air de fête avec les délicates décorations qui ornaient les corridors et la salle de réception. Le banquet succulent avait été préparé par les Révérendes Soeurs Oblates. Pour la séance, une nouvelle scène de théâtre, représentant une caverne de brigands, avait été peinte par l'abbé Maillard spécialement pour le drame des "Jeunes Captifs".

La fanfare du Collège, sous l'habile direction de M. l'abbé Lussier, exécuta avec un brio remarquable plusieurs morceaux de son répertoire qui est déjà considérable pour un début d'année.

D'importants discours furent prononcés à la cérémonie du matin par le R. P. Marcotte, recteur de l'Université d'Ottawa, par le R. P. Beys, Provincial des Oblats, par M. l'abbé Maillard, au nom du clergé diocésain. Nous en reproduisons quelques-uns ci-dessous in extenso.

Au banquet présidé par le R. P. Beys, les toasts à la santé de Monseigneur Marois furent portés par le R. P. Magnan, Supérieur du Collège, par le Rév. P. Marcotte au nom de l'Université, par Monseigneur Brodeur, P.A., au nom du diocèse de Prince-Albert et de l'A. C.F.C., par le R. P. Bradley, au nom du collège Campion de Régina; par M. le Juge Gravel au nom des paroissiens de Gravelbourg et des fidèles du diocèse.

A tant de félicitations si délicatement exprimées, Monseigneur Marois répondit avec émotion et avec coeur.

Séance dramatique

C'est devant une salle comble que les élèves du Collège donnèrent le soir une représentation du drame très émouvant "Les Jeunes Captifs". Chaque acteur s'acquitte de sa tâche d'une facon parfaite qui est tout à l'honneur de l'intelligence des jeunes élèves et des maîtres qui les avaient préparés. On remarqua surtout la netteté de la diction et le naturel de l'exécution, particulièrement chez les tout jeunes acteurs.

Dans les entr'actes la chorale du Collège, dirigée par M. l'abbé Lussier, exécuta divers chants, entre autres, "Vive le Patriote", composition musicale de M. l'abbé A. Er[illegible] et la fanfare fit entendre ses plus belles mélodies.

Un délicat compliment de circonstance, sous forme de poésie chantée, fut présenté à Monseigneur Marois, par deux jeunes élèves en costume de pages MM. Henri Cormier et Richard Bourgeois.

Liste des invités présents

Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina; Mgr O. Charlebois, Vicaire Apostolique du Keewatin; Mgr Z. Marois, P.A. D.Th., Vicaire Général de Régina, héros de la fête; R. P. F.-X. Marcotte, O.M.I., D.Th., recteur de l'Université d'Ottawa; Mgr Brodeur, P. A., Vicaire Général de Prince-Albert; R. P. Beys, O.M.I., Provincial des Oblats; R. P. Bradley, S.J., Recteur du Campion College, Régina; M. l'abbé Chs Maillard, curé de Gravelbourg, Vicaire Forain; M. l'abbé Pierre Gravel, de Gravelbourg; R. P. Boyer, O.M.I., St-Boniface, Man.; R. P. Auclair, O.M.I., Visiteur des écoles; E. Miller, Régina; M. l'abbé Gravel, Mazenod; Le juge et le Dr Gravel; Le Dr. Lavoie, Gravelbourg; M. Geo. Hébert, avocat, aviseur légal du collège; MM. les abbés N. Poirier, Ponteix; A. Bacciochi, Gull Lake; J.-A. Dufresne, Laflèche; J. A. Morissette, Radville; L. Paulhus, Eston; J. A. Magnan, St-Victor; O. Berger, Montmartre; Reibel, Shaunavon; J. A. Fortin, Lac Pelletier; H. Pannetier, Rochester, Min.; C. E. Arès, Prince-Albert, Propagandiste du Patriote; D. Thibault, Coderre; H. Kugener, Willow Bunch; J. A. Ménard, Verwood; M. St. Cyr, Verwood; M. A. Bray, D.Th., Meyronne; A. Murray, Régina; A. Leclaire, Gravelbourg; L. O. Fauchér, Ferland; R. P. Duprez, Forget; L. Lussier, du Collège Mathieu; Landreville, Winnipeg.

(à suivre)

"LA SURVIVANCE FRANCO-CANADIENNE"

On se prépare à les recevoir "à la Canadienne"

C'est en ces termes que notre sympathique ami M. Melançon nous rend compte de ses récentes démarches pour organiser la réception en l'honneur des excursionnistes de "La Survivance Franco-Canadienne". Evidemment la Province-Mère entend prouver aux groupes des Provinces des Prairies qu'ils ont encore et toujours leur place marquée à la table de la famille, et elle tient à ce que cette table soit bien garnie de mets succulents préparés à la canadienne. Le programme comporte un menu digne d'allécher l'esprit, le coeur et... l'estomac. Partout on nous annonce des réjouissances, des banquets, des récréations en famille, comme elles ont lieu chez nous au temps des fêtes. Qu'on en juge plutôt par la teneur de la dépêche que nous adrésse M. Melançon.

Montréal, 18.—De grandes et chaleureuses réceptions attendent les membres du voyage de "La Survivance Franco-Canadienne", qui doit se faire le mois prochain par train spécial du Canadien National. A Montréal, un comité de réception a été constitué sous la présidence de M. l'échevin Léon Trépanier, et le programme suivant a été arrêté dans ses grandes lignes.

Le 22 décembre, à 3 heures et demie P. M., arrivée à la gare Bonaventure, puis réception à l'Hôtel de Ville où Son Honneur le Maire Duquette souhaitera la bienvenue aux visiteurs. Après le banquet 7 heures et 45 minutes P. M., les clubs des raquetteurs et les associations sportives de la ville escorteront gaiement les visiteurs jusqu'au Monument National où sera donnée une soirée de "folklore", organisée sous la direction de M. E. Z. Massicotte.

A l'arrivée à la Gare Bonaventure, M. l'organisateur de la réception sera M. A. Trépanier, secondé par MM. J.-A. Bernier et J. H. Raymond. MM. J. A. Paulhus et Israel Cardin s'occuperont du transport des visiteurs de la Gare à l'Hôtel de Ville. Par l'entremise particulière de la Chambre de Commerce, le public sera invité à mettre les automobiles à la disposition des organisateurs pour cette occasion seulement. A l'Hôtel de Ville, M. René Beauset, Greffier de la ville de Montréal sera l'ordonnateur de la réception.

M. Félix Desrochers a assumé la composition du cortège qui escortera les visiteurs de l'Hôtel de Ville où aura lieu le banquet, au Monument National. A cette salle de spectacle, MM. Massicotte et Victor Morin se chargent de l'organisation générale.

Il est entendu que la visite de la ville se fera sous la direction des guides historiques. L'A. C. J. C. se charge en outre de faire les démarches nécessaires auprès des maisons de commerce de la ville pour la distribution sur le train spécial des visiteurs de quelques gracieusetés, telles que cigares, cigarettes, etc.

Ottawa, St-Hyacinthe, Lévis, Joliette et Québec préparent aussi programme de réception dont les détails seront connus plus tard. Partout l'annonce de la venue de nos frères de l'Ouest soulève un grand enthousiasme et tout le monde se prépare à les recevoir "à la Canadienne".

Il y a peut-être longtemps que vous n'avez pas goûté les mets délicieux de la famille: c'est si bon le pain de "chez nous". Et cette franche gaieté d'autrefois, elle nous sourit dans la bienvenue qui nous attend. Profitez de cette occasion. Prenez le train, le 18 décembre, et venez avec nous vous convaincre comme il fait bon d'être traités en frères aimés, quand on va revoir le foyer de la famille.

L'Evangile

Ch. XVIII. — Retour des Apôtres. Première multiplication des pains

(S. Mt., XIV, 13-21; S. M., VI, 30-44; S. L., IX, 10-17; S. J., VI, 1-14.)

Les Apôtres, au retour de leurs missions s'étaient réunis près de Jésus et lui avaient rendu compte de tout ce qu'ils avaient fait, et de tout ce qu'ils avaient enseigné.

Jésus leur dit:

"Venez à l'écart, dans un lieu solitaire pour vous reposer un peu."

Car, si grande était la foule des allants et des venants, que Jésus et ses Disciples n'avaient pas même le loisir de manger.

Ils montèrent donc dans une barque, et ils abordèrent en un lieu écarté, non loin de Bethsaïde-Julias (1).

Le départ de Jésus fut bientôt connu, car plusieurs l'avaient vu s'embarquer avec ses disciples. Une foule immense accourut à pied des cités voisines, et, longeant le lac, arriva même avant lui. Tous étaient avides de voir encore ses miraculeuses guérisons.

En sortant de la barque, Jésus fut ému de compassion à la vue de ces multitudes, parce qu'elles étaient comme des brebis sans pasteur. Il leur fit bon accueil, gravit la colline, et là s'assit avec ses Disciples. Puis il parla longuement du royaume de Dieu à tout ce peuple, et guérit les malades.

Or ceci se passait quelques jours avant la Pâque, qui était la grande fête des Juifs.

Les heures s'étaient écoulées, et déjà le jour baissait. Les Douze s'approchèrent de Jésus et lui dirent. "Ce lieu est désert, et l'heure est avancée. Renvoyez-les, afin qu'ils aillent dans les villages et les hameaux d'alentour, chercher un abri et acheter des vivres."

"—Cela n'est pas nécessaire, répondit Jésus; donnez-leur vous-mêmes à manger."

"—Mais, reprirent-ils, allons-nous acheter pour deux cents deniers de pain, afin de nourrir toute cette multitude (2)?"

Jésus leva les yeux, et, voyant combien la foule était grande, il dit à Philippe:

"Où trouverons-nous assez de pain pour nourrir tout ce monde?"

Il disait cela pour éprouver la foi de l'Apôtre, car lui savait bien ce qu'il allait faire.

"Deux cents deniers de pain, repartit Philippe, cela ne suffirait pas pour que chacun en eût un peu."

"—Combien avez-vous de pains? leur demanda Jésus. Allez et voyez!"

Lorsqu'ils s'en furent assurés, l'un d'eux, André, frère de Simon-Pierre, vint lui dire:

"Il y a, ici, un jeune homme qui a cinq pains d'orge et deux poissons. Mais, qu'est-ce que cela pour tant de monde?"

"—Nous n'avons rien de plus, reprirent les autres disciples; à moins d'aller acheter des provisions pour toute cette foule."

"—Apportez-moi ici ce que vous avez, dit Jésus, et faites asseoir le peuple par groupe sur le gazon."

En ce lieu l'herbe était abondante. Les Disciples firent asseoir le peuple sur le gazon verdoyant, par groupes de cent et de cinquante. Il y avait là environ cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants.

Alors Jésus prit les cinq pains et les deux poissons; il leva les yeux au ciel, et, après avoir rendu grâces, il bénit les pains, les rompit et les donna à ses Disciples, pour les distribuer à la foule. Il partagea également les poissons et en fit donner à tous autant qu'ils en voulaient. Tous mangèrent, et furent rassasiés (3).

Il dit ensuite à ses disciples:

"Pour que rien ne se perde, recueillez les débris qui sont restés."

Ils ramassèrent ce qui restait des cinq pains d'orge et des poissons, et en remplirent douze corbeilles.

En présence d'un pareil prodige, que Jésus venait d'opérer, tous ces hommes disaient:

"Oui, c'est là vraiment le Prophète qui doit venir en ce monde!"

NOTES

(1) Au nord-est du lac, ville différente de Bethsaïde, près de Capharnaüm, patrie de plusieurs Apôtres.

(2) Un peu plus de cent soixante francs.

(3) "La divine Providence opère tous les jours ce miracle, dans les riches moissons dont elle couvre la terre, au moyen de quelques grains. Seulement, ici, ce sont les pains eux-mêmes que Jésus multiplie dans ses mains adorables sans les faire passer par la terre. Dans l'un et l'autre cas, c'est la même puissance et c'est le même amour pour les hommes." (Saint-Augustin.)

Réponses aux questions

Quand l'Eglise a-t-elle défendu aux prêtres de se marier?—

La loi du célibat ecclésiastique pour l'Eglise d'Occident fut promulguée au concile d'Elvira, en Espagne, vers 314. Mais même en ce temps-là, la majorité des prêtres étaient célibataires.

Quelles sont les dernières paroles du Christ en croix?—

1. Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. (Luc XXIII. 34)—2. En vérité, je te le dis, tu seras aujourd'hui avec moi dans le Paradis. (Luc XXIII. 43)—3. Femme, voici ton fils—voici ta mère. (Jean XIX. 26,27)—4. Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? (Matthieu XXVII. 46)—5. J'ai soif. (Jean 28)—6. Tout est consommé. (Jean XIX. 30).—7. Père, je remets mon âme entre vos mains. (Luc XXIII. 46).

Est-il permis d'assister ou de prendre part aux bazars, aux thés, aux séances des protestants donnés pour l'entretien de leurs églises ou de leurs pasteurs?—

Il n'est pas permis d'y prendre une part active, c'est-à-dire d'y remplir une fonction quelconque. On peut, par raison de sociabilité y assister comme l'on assisterait à une représentation donnée pour des motifs tout à fait indifférents. On va ainsi à un bazar ou à un thé et l'on y dépense un peu d'argent et l'on en a pour la valeur de son argent, tout comme si l'on achetait un cornet de crême à la glace chez le pâtissier ou si l'on payait son dîner à l'hôtel. Il faut se garder d'avoir l'intention d'aider à l'oeuvre protestante, car on ne peut aider l'erreur.

Estimation des récoltes de 1925

Ottawa, 17 novembre, 1925. Le Bureau Fédéral de la Statistique a publié un bulletin donnant (1) une estimation préliminaire de la superficie de la production et de la valeur des pommes de terre, racines et plantes fourragères du Canada en 1925; (2) une estimation des ensemencements de blé d'automne et de seigle d'automne pour la saison de 1926, avec états de culture le 31 octobre; (3) le pourcentage des terres destinées à la culture l'an prochain et qui ont été labourées avant la fin d'octobre. Les estimations sont basées sur les rapports des correspondants agricoles fermiers, gérants de banque, et agents de chemin de fer, du 31 octobre, et les superficies des pommes de terre, racines et cultures fourragères, sur les rapports colligés en juin dernier. Ces rapports ont été obtenus par l'intermédiaire des écoles rurales pour toutes les provinces, excepté le Québec et la Colombie Britannique. Dans le Québec, les estimations sont basées sur les rapports des correspondants agricoles de juin dernier, et dans la Colombie Britannique, d'un questionnaire distribué aux cultivateurs par les postes.

Récolte de pommes de terre, 1925— L'estimation préliminaire de la production totale de pommes de terre de 1925 est de 44.497.000 quintaux provenant de 545,891 acres, ou 81.5 quintaux par acre, comparativement à 56.648.000 quintaux et 561.628 acres, ou 100 9 quintaux à l'acre en 1924, et à 66,258,-736 quintaux et 09.952 acres, ou 93.3 quintaux à l'acre, moyennes de la période quinquennale 1919-23. La valeur totale de la récolte de 1925 est estimée à $64.486.000, comparativement à $47.956.000 en 1924, le prix moyen d'un quintal étant de $1.45 en 1925 comparativement à 85cents en 1924. Voici par province le rendement à l'acre avec les chiffres corerspondants de l'an dernier entre parenthèses: Ile du Prince - Edouard 113.2 (155.4) ; Nouveau-Brunswick 105.8 (155.8); Manitoba 104.0 (69.1); Colombie Britannique 104.8 (108); Alberta 10.6 (93.7); Nouvelle-Ecosse 92.2 (107.1); Saskatchewan 80.5 (48) ; Québec 70.4 (105.3); Ontario 67.6 (88.6); La moyenne pour tout le Canada, 81.5 quintaux, est la plus basse dans les annales, excepté celle de 1917, 73 quintaux.

Superficies en pommes de terres, racines et plantes fourragères —

La superficie totale des pommes de terre, racines et autres plantes fourragères du Canada en 1925 est estimée à 12,181,713 acres, comparativement à 11,862,921 acres en 1924, et la valeur globale de la récolte est de $296.653.000 en 1925 comparativement à $277,780,000 en 1924.

Etendue et état de culture du blé et du seigle d'automne —

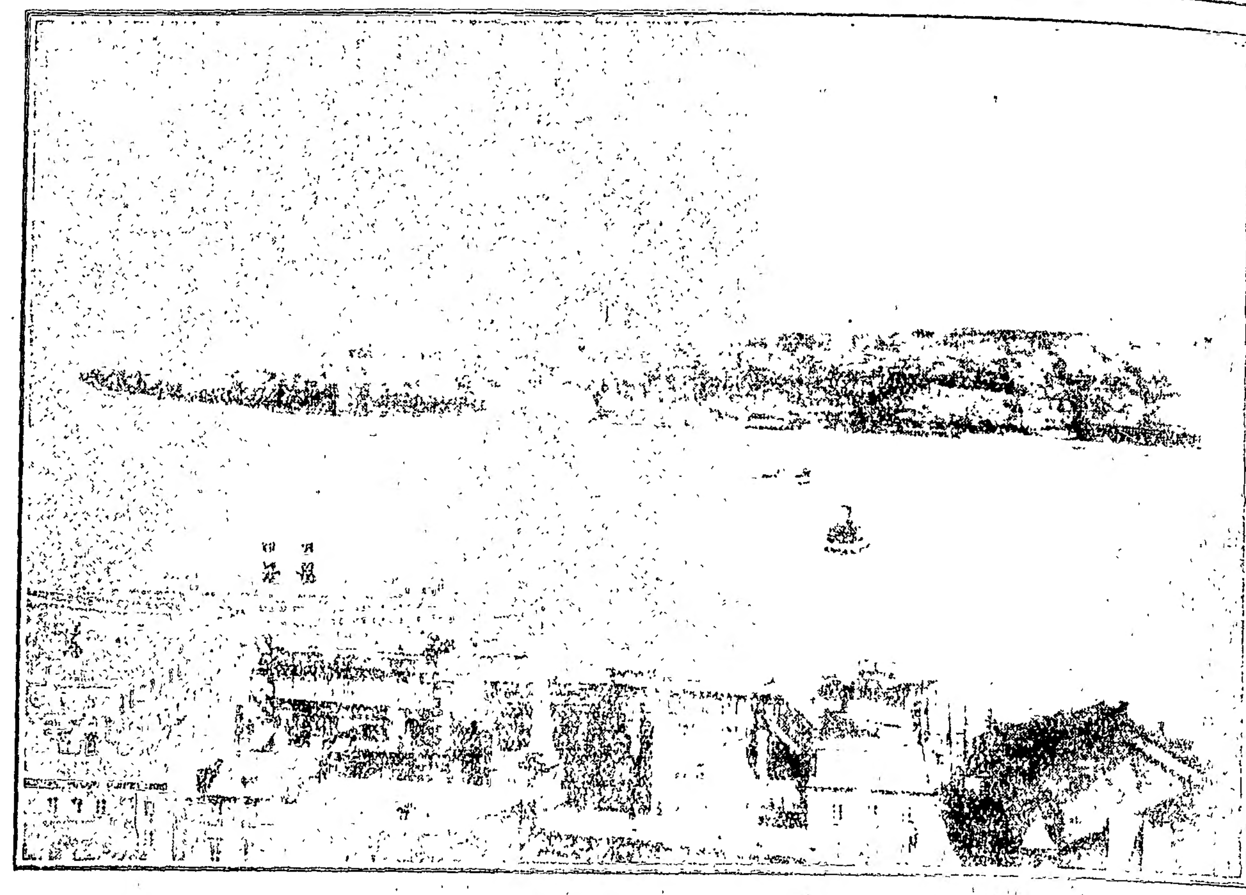
Le total estimatif des ensemencements de blé d'automne, le 31 octobre 1925, pour la saison 1926, est de 861,873 acres, comparativement à 828,260 acres en 1924 pour la saison de 1925. C'est une augmentation de 33,613 acres, ou 4 p.c. L'étendue du blé d'automne dans l'Ontario est estimée à 801,577 acres comparativement à 778,230 en 1924, soit une augmentation de 23,347 acres, ou 3 p.c. Dans l'Alberta, la superficie du blé d'automune augmentation de 5 ne est placée à 44,076 acres comparativement à 33,646 en 1924 soit une augmentation de 10,430, ou 31 p.c. Dans la Colombie Britannique la superficie du blé est estimée à 16,220 acres au lieu de 16,384 en 1924. Pour tout le pays, la superficie du seigle d'automne est estimée à 688,493 acres au lieu de 702,755 en 1924, soit une diminution de 14,262, ou 2 p.c. Voiciles superficies pour chaque province avec les chiffres correspondants de l'an dernier entre parenthèses: Ontario 87,800 (98,652) ; Manitoba 266,721 (293,100) ; Saskatchewan 199,650 (176,681); Alberta 134,322 (131,322). L'état de culture du blé d'automne pour tout le Canada, le 31 octobre est de 98 p.c. de la moyenne décennale au lieu de 100 le 31 octobre 1924; l'état du seigle d'automne est de 97 au lieu de 99. Voici l'état des deux cultures par provinces, avec entre parenthèses les chiffres correspondants de l'an dernier: Ontario: blé d'automne 98 (100); seigle d'automne 95 (95); Manitoba: seigle d'automne 92 (96); Saskatchewan: seigle d'automne 99 (99); Alberta: blé d'automne 107 (103); seigle d'automne 106 (103); Colombie Britannique: blé d'automne 96 (101).

Labours d'automne —

La température d'octobre a été très défavorable au labourage. Pour tout le Canada, la proportion des terres destinées aux ensemencements de l'an prochain qui ont pu être labourées jusqu'au 31 octobre 1925 est estimée à 26 p.c., comparativement à 32 l'an dernier et à 43 en 1923. Voici quelles sont les proportions par provinces, avec les chiffres correspondants de 1924 entre parenthèses: Ile du Prince - Edouard 33 (27; Québec 23 (33); Ontario 46 (42); Manitoba 37 (27); Saskatchewan 14 (24); Alberta 10 (30); Colombie Britannique 60 (55).

Câblogramme de l'Argentine —

Ottawa, 17 novembre, 1925. Le Bureau Fédéral de la Statistique a reçu du Commissaire du Commerce canadien à Buenos-Aires un câblogramme donnant les premiers pronostics de la production de blé, graine de lin et avoine de la saison 1925-26: Blé 235.160.000 boisseaux, provenant de 19,027,-400 acres, comparativement à 191,-141.000 boisseaux et 17.793.100 acres en 1924-25 et 201,552,000 boisseaux et 16,019,400 acres, moyenne quinquennale 1919-20 et 1923-24. Graine de lin 74,800,000 boisseaux sur 6,077,200 acres, comparativement à 45,084,000 boiseaux et 6,-322,800 acres en 1924-25, et 50,305,-000 boisseaux et 4,546,000 acres, moyenne quinquennale. Avoine 77,810,000 boisseaux sur 3,039.404 acres, comparativement à 50,312,-000 boisseaux et 2.646,500 acres en 1924-25 et 45,984,000 boisseaux et 2,366,400 acres, moyenne quinquennale.



La ville de Lévis, P. Q. vue de Québec. (Cliché Chemin de fer national du Canada).

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Le concours de ponte de la Saskatchewan

Le sixième concours de ponte entre les aviculteurs de la Saskatchewan, qui a duré un an, vient de se terminer à la ferme expérimentale de Indian Head. Le premier prix a été remporté par la "Winter Egg Poultry Farm", de Lethbridge, Alta., avec dix poules Barred Rocks. Elles ont pondu 2,181 oeufs.

Un sujet Rhode Island Red appartenant à J. J. Mustard, Findtater, Sask., s'est classée première avec 246 oeufs.

29 groupes de 10 poules prirent part au concours. Les 10 premiers furent:

Winter Egg Poultry Farm, Lethbridge, Alberta, barred rocks, 2,-181.

W. Ashburner, Saskatoon, barred rocks, 1,871.

W. H. Moore, Saskatoon, white wyandottes, 1,801.

W. E. Currie, Wadena, S. C. brown leghorns, 1,712.

F. G. Fisher, Régina, S.C. brown leghorns, 1,692.

W. J. White, Saskatoon, barred rocks, 1,5600.

F. Jackson, Nutana, barred rocks, 1,522.

W. H. Boyle, égina, S.C. buff leghorns, 1,521.

E. P. Coe, Kennedy, S.C. white leghorns, 1,469.

W. J. ourke, Maryfield, S.C. Anconas, 1,468.

Sapiro démissionne

Aaron Sapiro, conseiller de l'agence centrale de vente du cartel de blé canadien, a donné sa démission.

Sapiro en demandant d'être relevé de ses fonctions de conseiller n'a apporté aucune raison. M. McPhail a ajouté à cette nouvelle que Sapiro n'avait jamais eu aucune relation avec le cartel de la Saskatchewan.

—:*:—

300,000 électeurs vont payer l'amende

Melbourne, Australie. — Tous les ministres du gouvernement Bruce ont été réélus. On estime le nombre des votes donnés à 90 pour cent de l'électorat; ce qui veut dire que 300,000 ne se sont pas rendus aux urnes. Cependant le vote est obligatoire maintenant en Australie, et des procédures vont être entreprises pour mettre à l'amende les contempteurs de la loi.

Cette loi avait pour but de réveiller les indifférents et de mettre tout le pays en état de défense contre les menées communistes.

—:*:—

Embargo sur le grain de l'Ouest

Depuis samedi le 14 courant, il existe sur tout le grain des Prairies à destination de la Côte du Pacifique, un embargo sévère qui ne sera levé que lorsque les conditions qui ont nécessité cette mesure auront pris fin.

M. E. D. Cotterell, de Winnipeg, surintendant du transport sur les lignes de l'Ouest du Pacifique Canadien, en annonçant la mise en vigueur de l'embargo aux quartiers-généraux de la Compagnie à Montréal, donnait les explications suivantes:

"Durant le mois d'octobre, la température a été excessivement défavorable dans l'Ouest; la pluie, la neige, le froid ont nui aux battages et en maints endroits le grain a souffert de l'humidité. Or comme ce grain doit subir un certain traitement de séchage aux entrepôts si l'on veut qu'il revienne à son état normal, il s'en est suivi une telle congestion à Calgary et à Vancouver, que l'on a dû recourir à l'embargo afin de permettre aux entrepôts de se vider quelque peu avant d'y décharger d'autre grain."

De son côté, M. D. C. Coleman, vice-président du Pacifique Canadien en charge des lignes de l'Ouest a fait la déclaration suivante au sujet de l'embargo:

"Les compagnies de chemins de fer ont été forcées, pour quelques jours au moins, de mettre l'embargo en Alberta sur le chargement du grain pour Vancouver. Ceci est exclusivement dû à l'état dans lequel se trouve le grain que l'on nous demande de transporter. La température déplorable qui a prévalu dans les Prairies durant octobre a eu pour résultat de rendre le grain dur et humide, et il faut maintenant le faire sécher avant de le charger pour l'exportation.

Le Pacifique Canadien a aujourd'hui à lui seul, 540 wagons de grains à Coquitlam, 764 wagons en transit entre Calgary et Coquitlam et 428 wagons prêts à quitter Calgary à destination de l'ouest. Cela veut dire environ 2,500,000 boisseaux. Et l'on estime qu'au moins 50% de ce grain devra être séché. Comme les élévateurs ne peuvent traiter plus de 65,000 boisseaux par jour et qu'ils doivent recevoir le grain qui arrive par les deux chemins de fer, il est facile de réaliser tout le sérieux de la siuation".

Cependant, malgré ce contretemps, la mise en vente et le transport de la récolte des provinces des prairies jusqu'à date sont plus que satisfaisants, surtout au Pacifique Canadien où l'on a établi cette année de véritables records. Du 1er août au 12 novembre à minuit, 124,-418,038 boisseaux avaient été mis en vente sur les lignes de la compagnies, comparativement à 98,157,-470 boisseaux durant la même période l'an dernier.

Ils se frappent contre une montagne

Berne, Suisse. — Deux avions militaires italiens qui retournaient de Zurich dans leur pays sont allés se frapper contre une montagne en traversant un brouillard très épais. Trois aviateurs ont été sérieusement blessés, deux légèrement, et deux autres s'en tirèrent sans une égratignure.

Un sixième grand lac

Kingston. — C. Lorne Campbell, ingénieur de Toronto, a exposé devant les Chambres de commerce associées d'Ontario, à leur banquet annuel, les grandes lignes de son projet de créer un sixième grand lac dans le nord ontarien en barrant les rivières Albany et Ogoki, dont les eaux détournées de la baie James, se jetteraient ainsi dans le lac Nipigon. Ce dernier acquerrait ainsi deux fois la superficie du lac Ontario. Il aurait 200 milles de long sur 90 milles de large. Ce développement nécessiterait l'inondation permanente d'une surface de 18,000 milles carrés.

Cette entreprise, d'après M. Campbell, coûterait $200,000,000, environ, dont pas un sou ne serait à la charge de l'Ontario. Il prétend que ce serait là le moyen par excellence de remédier à la situation créée par le détournement des eaux du lac Michigan pour les égoûts de Chicago. En fait, dit-il, cela paraît être tellement le cas, qu'on m'a accusé de faire le jeu de Chicago. mais soyez sûr qu'il n'en est rien.

200 Mennonites vont s'établir au Texas

Saskatoon. — Un train spécial du C.N. vient de partir pour le Texas avec près de 200 Mennonites qui vont fixer leur demeure là-bas. Le train se composait de 20 wagons de marchandises et de trois wagons de passagers. Les émigrants viennent du district de Osler et de Hague.

La France change son ambassadeur à Washington

Paris. — La décision du gouvernement français de changer son ambassadeur à Washington, est liée de très près au projet caressé de reprendre les négociations à Washington, en vue d'un règlement final de la dette française. M. Briand a, dit-on, persuadé à M. Painlevé et à ses collègues qu'un nouvel effort devrait être tenté en vue de ce règlement. Or, le sénateur Béranger, successeur désigné de M. Daeschner à Washington, paraît la personnalité la plus qualifiée pour reprendre avec succès les négociations.

Qu'est-ce que la Saskatchewan Pool Elevator?

Le gérant général du cartel de la Saskatchewan, D. McRae, répond comme suit à cette question: La compagnie des élévateurs du cartel de la Saskatchewan a été incorporée comme une filiale de la Cie du cartel. Elle a pour but de manutenter le grain en accord avec les principes de vente en coopérative du cartel. Cette compagnie possède actuellement 86 élévateurs en fonction et 2 en construction. Tous ces élévateurs dont 52 ont été bâtis cette année, ont été payés comptant, à l'exception d'un seul sur lequel il y a encore une dette.

Est-ce une compagnie distincte ?

Oui, en ce qu'elle a sa direction et son personnel propre. Il est entendu que pas un sou du cartel ne sera employé pour rencontrer ses obligations.

Elle doit financer ses affaires à l'aide de l'argent qu'elle reçoit pour emmagasiner le grain. Bien plus, elle paiera intérêt sur les sommes que lui a prêtées le cartel. Ceux qui lui porteront leur grain paieront ainsi ses frais d'opération.

La compagnie est incorporée

La compagnie a ses auditeurs à elle, différents de ceux du cartel, pour bien montrer que les affaires de l'une sont indépendantes des affaires de l'autre. Elle a acquis un permis d'existence du bureau des commissaires du grain du Canada; c'est sous la protection de cette licence et d'après les règlements du Bureau qu'elle fait le commerce.

Au service de tous

La compagnie est au service de tout le monde: elle reçoit tout le grain qu'on veut bien lui porter, qu'il appartienne au cartel ou non. Elle ne jouit d'aucun privilège, d'où qu'il vienne: elle fait compétition aux autres, c'est tout. Elle fait parvenir le grain à destination, à n'importe quelle autre compagnie, en petite ou en grande quantité selon les désirs des vendeurs et des acheteurs.

Les cultivateurs n'appartenant pas au cartel sont traités tout à fait de la même façon que les cultivateurs membres du cartel: ils bénéficient des mêmes avantages dans la réduction des frais de transport et de manutention.

La compagnie n'ambitionnant pas de faire des profits autres que ceux nécessaires pour payer les frais d'administration, et n'ayant pas de dividendes à payer à qui que ce soit, devra nécessairement faire des économies considérables pour les fermiers en manipulant leur grain au coût le plus bas possible.

Elle aura atteint son but, lorsque le grain du producteur passera directement au consommateur sans avoir graissé les mains d'une nuée d'intermédiaires. Plus on lui confiera de grain à mettre sur le marché, moins les frais d'opération seront élevés et plus d'argent reviendra au cultivateur.

Les Grandes Fêtes de Mgr. Marois

Cérémonie du Matin

A 10 hrs. a. m., dans la chapelle du collège, sous la présidence d'honneur de Mgr O. Charlebois, O.M.I., Vicaire Apostolique du Keewatin.—A la suite de son discours, le R. P. Marcotte, recteur de l'Université d'Ottawa, confère le grade de Docteur en Théologie à Mgr Z.-H. Marois, P.A., V.G.

Discours du R. P. Marcotte

Si la fonction de recteur d'Université est lourde de responsabilités et de soucis, elle offre parfois de douces joies à celui qui en est investi, et ma présence ici aujourd'hui est une de ces joies.

Vous dirai-je pourquoi je suis heureux de me retrouver dans cette institution que je quittais en avril 1921, après un séjour de sept mois? Vous voyez comme moi les raisons de ce bonheur.

Je revois aujourd'hui une oeuvre d'éducation pour laquelle je puis me rendre le témoignage d'avoir dépensé une certaine somme de dévouement, une oeuvre que j'ai aimée et que j'aime encore et dont j'ai toujours souhaité le succès. Quand on est prêtre et canadien français, comment ne pas souhaiter de tout son coeur le progrès d'une oeuvre d'éducation catholique et canadienne francaise comme le Collège de Gravelbourg?

Je constate avec joie que mes souhaits n'ont pas été vains, car l'immeuble principal du Collège a été agrandi d'une façon considérable et peut dorénavant loger confortablement un plus grand nombre d'élèves.

Je revois une maison où j'ai partagé avec des confrères bien des moments de soucis mais également bien des heures ensoleillées de gaieté. Tout me rappelle ici la vérité du vers si connu du poète latin: "Forsan et haec olim meminisse juvabit."

Je retrouve ici des frères en religion, des amis du clergé de ce diocèse, des amis de la bonne paroisse de Gravelbourg, des anciens élèves. Leur souvenir m'a souvent été présent depuis 1921.

En route pour Gravelbourg, j'ai eu le bonheur de revoir celui qui mérite le titre de père de ce collège, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Régina, que je voudrais ici présent afin de lui réitérer en cette circonstance ce que, plusieurs fois depuis 1921, j'ai eu l'occasion de lui exprimer dans des visites intimes: l'assurance de ma haute admiration et de mon affectueux dévouement.

Je retrouve enfin celui dont le talent et le dévouement sont acquis depuis plusieurs années aux oeuvres catholiques de ce diocèse et en particulier au Collège de Gravelbourg: le Vicaire Général du diocèse de Régina, Monseigneur Marois, et je viens lui offrir un gage sensible d'estime de la part de l'Université d'Ottawa: c'est la raison principale de mon voyage dans l'Ouest.

La sainte Eglise, dont la sagesse est en tout admirable, puisque cette sagesse elle la tient du Christ lui-même, a toujours eu le souci d'entourer les membres de sa hiérarchie de signes honorifiques, expression sensible du respect dû à l'autorité, car l'autorité est une chose divine, toute autorité venant de Dieu.

L'Eglise toutefois ne restreint pas ses honneurs à ceux-là seulement qu'elle investit de l'autorité: elle en réserve à ceux dont elle veut reconnaître les mérites personnels, à ceux dont elle veut proclamer la vertu et le talent, ainsi que les services rendus.

Je félicite personnellement Mgr Marois de participer largement à ces deux catégories d'honneurs, car Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Régina lui confie depuis plusieurs années l'éminente fonction de Vicaire Général de son diocèse, et le Souverain Pontife, après l'avoir élevé à la dignité de Prélat Domestique, vient de le décorer du titre de Protonotaire Apostolique.

A mes félicitations personnelles, je veux joindre celles de l'Université d'Ottawa.

L'Université d'Ottawa toutefois veut faire plus que féliciter Mgr Marois.

En vertu de sa charte pontificale de 1889 elle a le pouvoir de conférer les grades académiques des facultés de sciences ecclésiastiques, et lors de la réunion du sénat académique le 28 septembre dernier, elle créa Mgr Marois docteur en théologie.

Pourquoi ferais-je ici l'éloge de Mgr le Vicaire Général de Régina? Vous connaissez mieux que moi ses excellentes qualités d'esprit et de coeur et le droit à la reconnaissance et à l'admirations de tous que lui ont valu son zèle et son dévouement depuis son arrivée dans ce diocèse.

Le grade de docteur en théologie est avant tout un diplome de compétence dans les sciences ecclésiastiques et surtout théologiques. Mgr Marois possède cela, car il remplit dignement les fonctions de vicaire général, et qu'est-ce qu'un vicaire général sinon un prolongement de la personne de l'évêque, qui est lui-même le premier docteur du diocèse, après le Souverain Pontife.

Monseigneur Marois a donné des preuves de sa science ecclésiastique non seulement en s'acquittant dignement de ses hautes fonctions, mais aussi dans les importantes initiatives qu'il a prises de concert avec son archevêque, entre autre l'oeuvre du Collège de Gravelbourg.

L'Université d'Ottawa est heureuse de constater qu'en lui conférant le grade de docteur en théologie elle honore non seulement un membre éminent du clergé de l'Ouest canadien, mais également un apôtre de l'éducation catholique, un citoyen distingué et un patriote canadien français.

L'Université d'Ottawa se réjouit en outre de se créer en cette circonstance de nouvelles relations d'amitié avec les catholiques de l'Ouest du Canada.

Je prie donc Monseigneur Marois d'accepter ce parchemin de la part de l'Université d'Ottawa ainsi que mes plus vives félicitations et mes meilleurs voeux.

Allocution du R. P. Beys, O. M. I., Provincial du Manitoba

Monseigneur,

C'est à la fois un devoir et une consolation pour nous de marquer d'une solennité toute spéciale les honneurs dont l'Eglise et l'Université se plaisent aujourd'hui à couronner le mérite de Mgr le Vicaire Général de ce diocèse.

Nous rendons ainsi honneur à qui honneur est dû, et nous pouvons exprimer les respect, l'admiration, la reconnaissance qui remplissent nos âmes.

Dans la société, les uns reçoivent par la naissance leurs titres de noblesse, d'autres par les services rendus. Dans les armées, pendant que des officiers acquièrent avec le temps un avancement régulier, d'autres conquièrent leurs grades par de brillants états de service et, pour ainsi dire, à la pointe de l'épée, les titres dont vous êtes aujourd'hui revêtu, Mgr le Vicaire Général, sont une faible récompense de votre zèle et de vos travaux au service de l'Eglise et du pays, aux côtés de notre vénéré Archevêque, dont vous avez toujours été l'auxiliaire dévoué et l'appui constant pour toutes les oeuvres d'un épiscopat qui peut être rangé parmi les plus glorieux et les plus féconds de l'Eglise canadienne.

Et parmi ces oeuvres, celle de l'éducation, sous toutes ses formes, n'est-elle pas la plus importante? Cette oeuvre de l'éducation de l'enfance par l'école catholique, par le collège, par le couvent; cette oeuvre de l'éducation du peuple par le bon journal, par l'association catholique, par la formation paroissiale; cette oeuvre d'éducation, me parait primordiale dans l'Eglise, car en envoyant ses apôtres dans le monde, Notre-Seigneur leur enjoint d'abord et surtout le devoir d'enseigner.

La Providence ayant choisi comme notre premier archevêque le Recteur de l'Université Laval, c'est-à-dire l'éducateur le plus marquant de notre pays, il était tout naturel que ce besoin primordial de notre Eglise naissante fut l'objet de sa sollicitude pastorale. Aussi voyons-nous aujourd'hui dans cet immense diocèse une magnifique floraison d'oeuvres d'éducation: collèges classiques, superbes pensionnats, surveillance des écoles primaires pour le maintien et le progrès de l'enseignement catholique et de la langue maternelle, encouragement aux oeuvres de presse, intense vie paroissiale et aide efficace à toutes les oeuvres catholiques et sociales.

Il n'est que juste de reconnaître que, dans tous ces travaux, notre vénéré archevêque a toujours compté largement sur vos lumières, votre dévouement, votre énergie, votre désintéressement dans cette oeuvre qui vous est si chère du Collège Mathieu de Gravelbourg.

Tant de mérites ont frappé l'attention jusqu'à Rome, à Paris et à Ottawa. Rome vous a revêtu de la pourpre de ses prélats; l'Académie Française a voulu vous compter au nombre de ses officiers; l'Université d'Ottawa s'honore de vous voir prendre rang parmi ses Docteurs en théologie.

Aussi n'est-ce pas seulement en mon nom personnel, mais à titre de représentant de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée que je suis doublement heureux de vous offrir en cette circonstance mes plus sincères et mes plus cordiales félicitations.

Les Oblats sont l'un des modestes instruments dont a bien voulu se servir l'Ordinaire de ce diocèse pour coopérer avec lui dans le champ immense des diverses formes de l'apostolat par l'éducation.

C'est ainsi que notre humble Congrégation, réalisant ici sa devise comme dans les autres parties du pays, a d'abord établi des Ecoles Indiennes, qu'elle a fondé ensuite des oeuvres de presse catholique, qu'elle a pris charge enfin du Collège de Gravelbourg et que récemment l'inspection des écoles primaires de la province a été confiée à deux de ses membres.

Pour nous guider dans ces tâches difficiles nous avions d'ailleurs l'exla capitale fédérale un quotidien cabec, de l'Ontario et du Manitoba. C'est en des circonstances presque analogues que furent établis à Ottawa une collège devenu plus tard l'Université, et un Grand Séminaire; que fut fondée à Winnipeg une oeuvre de presse catholique pour toutes les nationalités; que fut lancé dans emple de nos frères ainés de Québec, tholique pour la défense de la minorité persécutée.

Nous sommes heureux de continuer dans l'Ouest, sous la direction de l'épiscopat, ces grandes oeuvres d'apostolat par l'éducation, et spécialement sous le direction paternelle de notre archevêque vénéré et de son si dévoué auxiliaire, le héros de cette fête.

Nous voulons spécialement nous dévouer à la prospérité de ce Collège qui à bon droit s'appelle le Collège Mathieu, puisque c'est à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque qu'il doit son existence.

Mais ici encore nous ne pouvons oublier le dévouement déployé par Mgr le Vicaire Général pour établir et mener à bonne fin cette entreprise. Qui pourrait, sans l'émotion la plus vive, se rappeler que lorsque la pauvreté mettait en péril l'existence même de ce collège, tous deux se firent pèlerins et mendiants. La bonne province de Québec fut touchée de cet admirable dévouement, et sa générosité combla les espérances et de l'Ordinaire et des fidèles du diocèse de Régina. Le Collège se trouvait désormais établi sur des bases solides, et, nous osons l'espérer, il ira se développant normalement.

Ce fut à cette époque que les Oblats prirent charge de l'oeuvre. Ils n'oublieront jamais qu'ils ne furent pas les ouvriers de la première heure. Le clergé séculier, marchant sur les traces des fondateurs de l'Université Laval et des splendides collèges qui font la gloire de la vieille province, pouvait mener avec le même dévouement et le même succès le Collège de Gravelbourg.

Toutefois, dans ce pays où se mêlent tant de races et tant de langues, l'Administration diocésaine qui se doit à tous, a préféré ne pas se charger directement de cette oeuvre. Elle l'a confiée à notre Congrégation et nous l'avons acceptée pour donner à ce collège tout l'élément de stabilité que comporte une congrégation religieuse et cette autonomie relative dont jouit un corps religieux de droit pontifical. Instrument ainsi de Dieu et de l'Ordinaire qui le représente sur la terre, nous le sommes dans le plein usage de la vie que Dieu même a accordée à notre famille religieuse.

Nous voulons continuer dans ce collège les intentions et l'esprit de ceux qui l'ont fondé.

Qu'on nous permette ici de mentionner surtout celui dont le nom ne disparaitra jamais des annales de cette oeuvre, pas plus que de la ville qu'il a fondée. Vous avez tous nommé M. l'abbé Gravel.

N'oublions pas non plus que ce collège fut établi sur les bases mêmes de l'église paroissiale. Fait symbolique qui marque ce que nous devons au vénéré curé et à la paroisse toute entière de Gravelbourg. Et ce que nous disons de M. l'abbé Maillard, nous voulons l'étendre à tous les membres du clergé paroissial. C'est en union intime avec eux que nous leur demandons de coopérer avec nous dans cette oeuvre qui a pour but la formation des âmes d'élite que Dieu leur a confiées et que la Providence destine à être les chefs de demain dans ce pays. En union avec vous et par vous, nous travaillerons de toutes nos forces au succès de cette oeuvre d'éducation de la jeunesse, comme à celle de l'enfance, par le relèvement dans toute la mesure du possible du niveau de l'enseignement à l'école primaire, comme à celle du peuple par la prédication et la propagande du bon journal.

D'autres sauront mieux que nous, Monseigneur, montrer dans tout leur ensemble les oeuvres si belles que vous avez accomplies dans le diocèse. Nous nous sommes borné à parler de cette partie de votre oeuvre à laquelle il nous a été donné de collaborer. C'est déjà une oeuvre admirable et, qui à elle seule, mérite bien la reconnaissance de l'Eglise et de nous tous.

Que Dieu vous garde longtemps au milieu de nous; qu'il agrandisse même et votre champ d'action et vos influences pour le bien; qu'il vous soutienne de ses consolations; qu'il vous donne de réaliser tous vos plus chers projets d'apostolat à l'avantage de l'Eglise et du pays: tels sont, Monseigneur, les voeux qu'en ce jour sont heureux de vous offrir vos fils dévoués, les Oblats de Marie Immaculée.

Mgr Charlebois, Vicaire apostolique du Keewatin, qui présida la cérémonie du matin.

Discours de M. l'abbé Maillard au nom du clergé Diocésain

A Monseigneur Marois,

Les fêtes qui se déroulent aujourd'hui en votre honneur sont célébrées, je vois, avec cette dignité académique que la classe universitaire sait mettre dans toutes ses manifestations publiques.

Les nobles paroles qui viennent de vous être adressées par le Révérend Père Marcotte, au nom de l'Université d'Ottawa et par le Révérend Père Beys, au nom de la Congrégation des Oblats, ont exprimé, de manière parfaite, les sentiments de tous à votre égard.

Il est juste, cependant, que les membres du clergé de Régina vous redisent, par la bouche d'un des leurs, la même admiration. Les formules seront peut-être, moins bien choisies, les phrases moins châtiées, les mots moins heureux; le tout n'en sera pas moins sincère.

La très belle et généreuse idée qu'ont eue les Révérends Pères Oblats d'organiser cette magnifique réception à Gravelbourg, mérite d'être remarquée.

Que celui dont nous avons gardé un souvenir inoubliable, autrefois Supérieur de notre Collège naissant, le Révérend Père Marcotte, aujourd'hui recteur d'une Université florissante, ait entrepris un aussi long voyage, pour venir vous décerner ici même, et publiquement, le titre de Docteur en Théologie, donne à ces fêtes leur véritable caractère et en dégage le sens profond.

Ce que l'on veut honorer en votre personne, c'est évidemment le zèle remarquable que vous avez déployé, depuis nombre d'années, pour l'oeuvre du Collège Mathieu, et le grade, qui vous est accordé, est né, nous pouvons dire, du succès de vos entreprises.

Aidant de toute votre intelligence et de toutes vos forces le grand Archevêque, à l'époque héroïque de la fondation aussi bien que dans l'organisation de ce Collège classique francais, vous avez su, de plus, ces années dernières, susciter dans la province de Québec des sympathies enthousiastes que nous sommes forcés d'admirer, mais qui ne nous ont pas étonnés, car rien ne nous étonne de la part d'une mère chez qui la flamme généreuse, veillant au fond de l'âme française, ne s'est jamais éteinte et qui veut voir survivre chez ses enfants éloignés la langue et la foi des aïeux.

Exposant votre santé, prêt même à donner votre vie, ne comptant ni vos pas ni vos démarches, vous avez obtenu un résultat qui a dépassé toutes nos espérances. Votre habileté indéniable, votre énergie, votre persévérance ont valu, à l'oeuvre qu'il fallait sauver à tout prix, des sommes considérables d'argent et des promesses garanties qui en assurent l'avenir.

Nous vous devons donc, en grande partie, le salut d'une oeuvre qui donne et continuera de donner, sous la sage direction des Oblats, à la jeunesse canadienne-française de la Saskatchewan, une instruction et une formation dont elle saura se servir pour la gloire de Dieu, le bien de l'Eglise et la grandeur de la patrie canadienne.

Et comme vous n'avez pas travaillé pour un salaire, mais pour une cause, — la grande cause de l'éducation — ceux qui la représentent éminemment, dans le monde universitaire, ont jugé qu'ils vous devaient cet honneur, qui, pour vous, vaut plus que de l'or.

Le Clergé de Régina est heureux et fier de joindre ses hommages à ceux de l'Université d'Ottawa. Tous approuvent et vous félicitent.

Enfin, comme curé de Gravelbourg, je termine en disant, qu'en cette paroisse, votre nom sera toujours attaché à côté de celui de l'éminent Archevêque éducateur, Monseigneur Mathieu, et du prêtre initiateur d'oeuvres fécondes, le Révérend M. Pierre Gravel, que les générations futures n'oublieront pas non plus.

Réponse de Mgr Marois

Vous comprendrez facilement l'émotion que j'éprouve aujourd'hui de me voir l'objet d'un si grand honneur malgré mon peu de mérite. Je suis profondément ému de ces sentiments reconnaissants.

Mon premier devoir, c'est de remercier le révérend Père recteur ainsi que les directeurs de cette maison d'avoir préparé cette fête. Vous savez l'attachement que j'ai pour cette maison à cause du nom dont elle se glorifie, à cause de l'oeuvre qu'elle poursuit, toujours j'y reviens avec joie. J'ai été mêlé un peu à la fondation de cette maison ainsi qu'à son développement; je n'ai été qu'un instrument, j'ai secondé mon bien-aimé archevêque. Le bon Dieu a surtout entendu les prières ferventes de notre bienveillant pasteur. C'est lui qui a permis que cette oeuvre marche de l'avant entre les mains des Oblats de Marie. Oui, toujours elle marchera de progrès en progrès. Ainsi les voeux de Monseigneur Mathieu sont partiellement exaucés.

Je suis heureux de saluer un clergé si nombreux. C'est, pour le Collège Mathieu, l'expression d'une reconnaissance et d'un dévouement pour l'avenir.

Pour ce qui est des honneurs que je viens de recevoir, l'un me rapproche davantage de Rome, la Ville Eternelle qui répand ses lumières sur le monde entier, et du Souverain Pontife, qui possède tous les trésors que l'Eglise se plait à répandre sur toute la terre; l'autre me lie d'une manière plus intime, à ce foyer de sciences qu'est l'Université d'Ottawa, et à la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, à laquelle l'Eglise du Canada et surtout de l'Ouest canadien est si redevable.

Rome et Ottawa ont surtout voulu apprécier l'oeuvre de Monseigneur Mathieu, son clergé et les fidèles de cet archidiocèse en me destinant ces honneurs. J'ai assez d'humilité pour reporter sur Monseigneur l'Archevêque tout le mérite qu'on a bien voulu m'accorder. Au nom de tous, je remercie le Saint Père; au nom de tous, j'offre au distingué recteur de l'Université d'Ottawa l'expression de notre reconnaissance. C'est un témoignage d'estime, mon Révérend Père, que je n'oublierai jamais.

Vous avez fait de grands sacrifices, et par là nous avons appris à connaître la générosité de votre grand coeur. Et toujours soyez en convaincu, nous avons un souvenir fidèle de votre personne dans nos prières. Nous prions nos confrères et moi pour le succès de l'Université et que souvent le bon Dieu vous ramène parmi nous.

Je dois ma reconnaissance et mille remerciements à Monseigneur Charlebois pour sa grande bienveillance. Sa présence au milieu de nous nous fait du bien. Votre Grandeur nous rappelle ces grands apôtres du passé qui ont tant lutté pour évangéliser et coloniser l'Ouest. Du fond de votre lointain vicariat, jetez souvent un regard sur nos problèmes quelquefois angoissants, venez souvent pour nous encourager dans les oeuvres multiples que nous accomplissons et bénissez les efforts de tous ceux qui soutiennent le bon combat.

Je dois de sincères remerciements au très révérend Père Beys, provincial des Oblats du Manitoba, pour ses bonnes paroles qu'il vient de m'adresser. Ce serait plutôt à moi de le remercier pour les services inappréciables que sa congrégation rend ici dans le diocèse. La reconnaissance du clergé tout entier vous est acquise, révérend père, et que Dieu vous soutienne, vous bénisse, vous et votre congrégation, pour votre bel esprit d'apostolat.

Chers confrères, je dois aussi sans doute vous remercier des bonnes paroles qui sont tombées des lèvres généreuses de monsieur le Vicaire Forain, l'abbé Charles Maillard, curé de Gravelbourg. Je n'ai pas à chercher de comprendre mes différents rapports avec vous; cependant c'est toujours avec une grande consolation et une grande édification que je retrouve dans ce diocèse un clergé aussi uni: je ne crois pas qu'il y en ait sur terre de plus dévoué et de plus attaché à la personne que Dieu a mise à sa tête. Tant que la Providence me tiendra en fonction, vous continuerez, j'en suis certain, ces généreuses dispositions. Quant à moi, vous trouverez sans cesse un coeur disposé à partager vos peines et vos joies; je veux être le serviteur de tous. Enfin j'apprécie tous vos bons sentiments et je ne regrette qu'une seule chose, c'est de ne pouvoir partager ces honneurs avec vous.

Banquet au Collège

Discours du R. P. J. Magnan, O.M.I., Supérieur

En 1897, le Collège St-Boniface donna une réception à Mgr Merry del Val. Il était accompagné de Mgr Langevin et de plusieurs dignitaires ecclésiastiques et civils. L'inoubliable Père Lacasse était là, et le Père Lacasse, c'était alors l'homme populaire par excellence, surtout parmi la jeunesse étudiante.

Après la réception, le Père Lacasse allait à son tour quitter la salle lorsque les élèves lui crièrent tout d'une voix: "Une histoire, Père Lacasse, une histoire." Il leur impose silence d'un geste: "Mes amis, dit-il, devant le soleil les étoiles s'éclipsent."

Devant les personnages distingués qui sont venus du Vicariat Apostolique du Keewatin, des diocèses de Régina et de Prince-Albert pour féliciter Mgr le Vicaire Général, et qui nous font l'honneur de s'asseoir à notre table, je serais fortement tenté de m'éclipser, de donner ma place à une voix plus autorisée que la mienne, si ma charge de recteur ne m'imposait l'agréable devoir d'offrir au héros de cette fête de famille les hommages et les voeux du Collège Mathieu.

Le vicaire général d'un diocèse, par les hauts pouvoirs de juridiction dont il est revêtu, par la part considérable qu'il est appelé à prendre dans le développement des oeuvres diocésaines, ne forme qu'une seule personne morale avec son évêque. Vous connaissez, Monseigneur, le respect profond et l'affection toute filiale que nous portons à notre vénéré archevêque, et je suis heureux de vous dire que vous participez largement à ces sentiments élevés qui remplissent nos coeurs.

A cette raison générale, vient s'en ajouter une autre toute spéciale au Collège. Nous ne pouvons oublier en effet, le travail immense que vous vous êtes imposé pour assurer l'avenir de ce Collège; et, de ce chef, à notre respect vient se joindre notre admiration et notre vive gratitude.

Le Collège Mathieu semble entré de plein pied dans la voie du progrès, et notre espoir en l'avenir est grand. Comment ne grandirait-il pas ce Collège, entouré de la bienveillance de Mgr l'Archevêque, de Mgr l'Evêque de Prince-Albert et du clergé des deux diocèses, fondé sur la confiance en Dieu et sur l'esprit de sacrifice.

(Suite à la page 4)

Le banquet

(Suite de la page 3)

L'esprit de sacrifice, c'était bien en effet, le seul capital de notre vénéré Archevêque et de ses dévoués collaborateurs.

Pourtant, pour faire marcher une oeuvre si considérable, il fallait bien des ressources pécuniaires et comme on n'en avait pas il était fatal que le Collège passât par des difficultés financières. Combien d'institutions humaines ont péri faute d'argent, surtout depuis la guerre. Mais plaie d'argent ne fait jamais mourir les oeuvres catholiques, parce qu'il y a toujours dans l'Eglise de Dieu de grandes âmes qui savent se dévouer, donner sans compter leurs forces, et même leur vie, pour les sauver aux heures difficiles.

C'est ce que vous avez fait, Monseigneur, pour assurer la vie de notre Collège. Vous n'avez pas hésité à vous faire le mendiant du bon Dieu, sous la protection du grand Econome des oeuvres catholiques, le bon saint Joseph.

Rome vient de reconnaître les services importants que vous avez rendus à l'Eglise de Régina en vous élevant à la dignité de Protonotaire Apostolique. Aujourd'hui l'Université d'Ottawa vous décerne le titre de Docteur en Théologie. Il convenait que cette imposante cérémonie se déroulât dans ce Collège qui vous doit une si grande dette de reconnaissance et qui vous est attaché par des liens si doux. Je ne saurais assez remercier le Révérend Père Recteur de l'Université d'Ottawa, premier recteur de notre collège de nous avoir fourni l'occasion d'exprimer à Monseigneur Marois nos voeux les plus sincères.

Le R. P. Marcotte

Je viens vous dire tout le plaisir que j'éprouve de me trouver après quatre ans dans ce Collège de Gravelbourg au milieu de frères et d'amis. Je viens d'accomplir l'acte principal de mon voyage dans l'Ouest, la présentation à Mgr Marois, du parchemin de docteur en théologie. Je lui ai offert mes félicitations et mes voeux; que pourrais-je ajouter pour répondre à l'invitation qui m'est faite de vous adresser la parole au cours de ce banquet?

J'offrirai au Collège de Gravelbourg et à tous ceux qui lui ont prêté leur collaboration depuis le début comme à tous ceux qui s'y intéressent actuellement, l'hommage, de la part de l'Université d'Ottawa, de la plus sincère admiration et des meilleurs voeux. Hommage d'admiration et de félicitation à plus d'un titre.

L'oeuvre du collège de Gravelbourg est d'abord une oeuvre de culture française; elle est une oeuvre qui a pour mission de maintenir et de développer sur cette terre canadienne, de concert avec toutes les autres institutions d'éducation française du Dominion, et surtout celles de la province de Québec, une des langues, des littératures, des cultures intellectuelles, les plus parfaites du monde.

Ce n'est pas l'occasion pour moi de dire les excellences, les supériorités de la culture intellectuelle française. Je répéterais des choses que vous avez maintes fois entendues. Nous qui jouissons de cette formation, nous sommes portés à n'avoir pas conscience de ces avantages. Vous Canadiens-français de l'Ouest et nous de l'Ontario, nous en avons conscience davantage, car c'est un trésor que nous défendons courageusement: un bien précieux que l'on cherche à nous ravir.

Oui, messieurs, n'est-il pas vrai que très souvent vous vous dites qu'il est doux d'avoir la tournure d'esprit français, d'aimer par conséquent à manier des principes encore plus que des faits, d'aimer les choses de l'art et de l'esprit encore plus que les biens matériels de ce monde, de pouvoir puiser à satiété dans une des littératures les plus fécondes. Je ne dis pas cela au détriment de la culture anglaise, non. Les deux civilisations, l'anglaise et française, ne doivent pas s'exclure à cause de leur irréductible opposition. Loin de là, chacune possède des qualités qui ne sont pas celles de l'autre. Les perfections particulières à chacune corrigent les défauts de l'autre ou en comblent les lacunes. Ce sont là des idées que Monsieur le chanoine Chartier développa devant des auditoires de langue anglaise, il y a quelques mois.

Gloire donc au collège de Gravelbourg, foyer de civilisation française dans cette province de la Saskatchewan.

Notre admiration lui est acquise encore parce qu'il est un foyer d'éducation catholique. Voilà, je dirai, son premier titre à notre admiration, voilà la première raison qui a inspiré ses fondateurs, ses bienfaiteurs, ses amis; voilà le premier motif qui maintient le zèle de son personnel enseignant.

Son caractère de canadien-français s'ajoute encore à son titre de collège catholique, car la langue maternelle est la gardienne de la foi de nos canadiens-français — thèse que l'on a trop souvent développée pour que j'insiste

Le collège est une oeuvre admirable, car il lutte pour des droits sacrés, droits naturels et positifs des citoyens catholiques de ce pays à l'éducation de leurs enfants d'après les principes de leur foi; droit naturel et constitutionnel des Canadiens-français à l'usage de leur langue. Il offre son concours au maintien du pacte fédéral qui unit les provinces de ce Dominion et en vertu duquel le français et l'anglais sont les deux langues officielles du Canada. Il est une protestation constante contre l'ambition de ceux qui cherchent à dénationaliser les premiers colons de ce pays, à annihiler la langue des pionniers et surtout des premiers apôtres de la foi dans ces immenses régions de l'Ouest et du Nord-Ouest.

Le collège est encore une oeuvre admirable, parce qu'il est fondé sur la loi du dévouement et du sacrifice. On parle souvent des nombreux collèges de la province de Québec, des merveilles d'économie et de sacrifices qu'il a fallu pour les fonder et les développer. Le Collège Mathieu est désormais sur cette longue liste des maisons d'éducation. Il ose souhaiter comme l'Université d'Ottawa, qu'un jour son gouvernement provincial lui offrira à lui aussi un chèque annuel de $10,000.

Un hommage d'admiration est dû à sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Régina, dont toute la sollicitude pour le collège est si bien exprimée et proclamée par le nom même que porte cette institution.

Nos hommages à Monseigneur le Vicaire Général qui a si bien mérité de tous par la campagne de souscription dont il a été le principal organisateur et qui a sauvé la vie du collège; à Monsieur Gravel, dont le nom est écrit sur toutes les pages de l'histoire de Gravelbourg

Hommage au personnel dirigeant de cette institution, aux premiers directeurs et professeurs, qui connurent tous les ennuis de la fondation; au personnel à qui est confiée la direction depuis 1920. Ici je suis quelque peu embarrassé, car il est difficile de louer les membres de sa famille. En ce moment, je veux oublier que ce personnel est composé d'Oblats pour ne voir que des apôtres de l'éducation, de la foi catholique et de la langue française.

Hommage enfin à tous les bienfaiteurs et les amis du collège, aux membres du clergé de ce diocèce et je devrais dire de toute la province. Pourquoi ne mentionnerais-je pas en particulier le curé de Gravelbourg, monsieur le curé Maillard, le vaillant journal "Le Patriote", L'Association Catholique Franco-canadienne; enfin les familles qui ont envoyé leurs fils dans cette maison.

En terminant j'offre au collège mes meilleurs souhaits. Ces souhaits, vous les devinez, pourquoi les énumérer? J'ai le ferme espoir que ces souhaits seront réalisés, car ils sont fondés sur de solides motifs. L'oeuvre du collège de Gravelbourg, vivra, car elle est avant tout une oeuvre d'apostolat catholique. Parce qu'elle est catholique, elle doit rencontrer des obstacles, des difficultés; ce n'est pas sans lutter que l'on travaille à l'extension du règne du Christ sur la terre.

Faites le tour de la province de Québec. Partout vous trouverez de magnifiques collèges remplis d'élèves. Tous ces collèges ont commencé très modestement, je dirai même plus modestement que le collège de Gravelbourg et le collège Campion représenté ici par son digne recteur, le R. P. Bradley, car quel est celui d'entre eux qui aurait pu se glorifier d'un immeuble comme celui-ci après six ans d'existence?

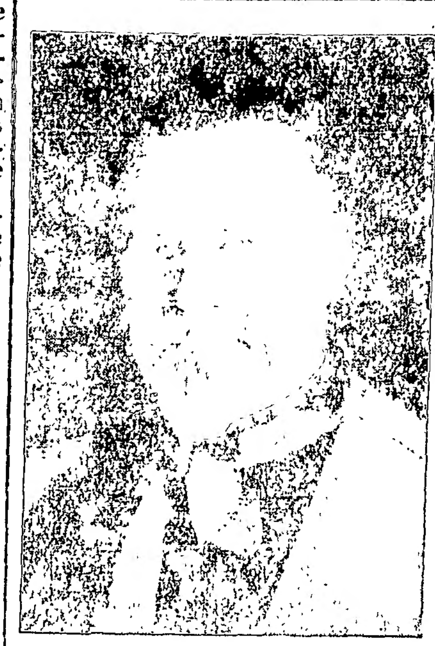
Tous ces collèges du vieux Québec ont prospéré malgré les difficultés de toutes sortes. Ils ont prospéré parce qu'ils étaient des oeuvre de dévouement, de sacrifices pour l'Eglise. Ils ont prospéré parce qu'ils étaient des oeuvres d'apostolat catholique. Pourquoi le collège de Gravelbourg ne suivrait-il pas leurs traces?

Un autre motif d'espérance, c'est le fait que le Collège de Gravelbourg est une oeuvre d'apostolat national canadien français. La race canadienne française semble bien avoir une mission providentielle à remplir sur cette terre du Canada. Voilà une thèse que l'on a souvent développée, une thèse qui repose sur de solides raisons historiques.

Je veux croire que l'avenir est un peu sombre en dehors de la province de Québec, mais peut-on dire qu'il est plus sombre que durant les premières années de la domination anglaise?

Nos pères ont lutté avec courage, énergie, persévérance, forts de cette conviction qu'ils avaient une mission providentielle à remplir. A nous de suivre leurs traces sur cette terre de l'Ouest.

Le Collège de Gravelbourg vivra, se développera: c'est mon souhait, mon espoir, ma conviction, —c'est notre souhait, notre espoir, notre conviction à tous!—



Mgr Brodeur, P.A. V.G.

Le diocèse de Prince-Albert était représenté aux fêtes par Mgr J.-H. Brodeur. Il fit au banquet une éloquente improvisation dont nous n'avons pu nous procurer le texte.

Nous devons malheureusement en dire autant du discours du R. P. Bradley, S.J., recteur du Collège Campion, de Régina, qui fut très applaudi. Espérons que nous pourrons plus tard en publier de larges extraits.

Discours du Juge Gravel

Messeigneurs,
MM. les membres du clergé,
Messieurs,

Les paroissiens de Gravelbourg, que j'ai l'honneur de représenter à cette réunion, désirent d'abord exprimer leurs remerciements, en même temps que leurs meilleurs souhaits de santé, bonheur et succès, à notre archevêque vénéré dont nous regrettons trop vivement l'absence, et à son digne vicaire général, le héros de la fête que nous célébrons aujourd'hui.

Nous gardons à Mgr l'archevêque une reconnaissance toute spéciale depuis le jour où il est venu fonder chez nous son collège classique. Il a bien voulu se rappeler que la paroisse de Gravelbourg est la doyenne des paroisses canadiennes-françaises du Sud-Ouest, qu'elle est la plus populeuse de la province, et que son territoire n'est surpassé par aucun autre au point de vue de la richesse du sol. Cette paroisse comprend dans ses limites une ville incorporée sous l'empire de la loi provinciale, bien jeune encore, mais déjà riche et prospère, habitée par des citoyens très attachés à leur religion, en même temps qu'ils savent se distinguer par leur esprit d'entreprise et leur application au travail. Son beau couvent de Jésus-Marie, digne objet de l'admiration de tous ceux qui le visitent, est un témoignage éloquent de l'intérêt qu'elle porte à l'instruction de ses enfants. Notre église paroissiale, plus imposante, plus belle que plus d'une de nos cathédrales, proclame très haut notre attachement toujours vivace à la foi de nos pères. Il nous manquait un collège, et grâce à Mgr Mathieu, grâce à Mgr Marois, nous l'avons maintenant, ce collège français dans la seule ville française de la Saskatchewan.

La faveur qu'on nous a témoignée en nous dotant d'un collège classique n'est peut être pas toujours appréciée comme elle le devrait. De pareilles institutions sont plutôt rares dans le Canada français. Dans la région de Québec, si on excepte Sainte-Anne de la Pocatière, on ne trouve guère de collèges classiques que dans les villes qui sont le siège d'un évêché. Les collèges de Chicoutimi, Rimouski, Nicolet, Trois Rivières, Québec et même Lévis se développent et fleurissent à l'ombre d'un palais épiscopal. L'évêché et le Séminaire, ces deux grandes institutions de l'Eglise catholique, profitent l'une de l'autre, l'évêché en recrutant des prêtres, le séminaire en jouissant de la protection épiscopale. S'il m'est permis de rappeler un souvenir personnel, je dirai qu'il n'y a pas très longtemps encore la ville de Nicolet, dotée d'un Séminaire depuis 1801, n'avait cependant pas d'évêque; et lorsque le premier titulaire fut nommé, ses premières paroles en arrivant dans sa ville épiscopale furent celles ci: "Il fallait que le Saint Père aimât bien le Séminaire de Nicolet pour qu'il lui envoyât un évêque pour le protéger". Il se dégage de chaque collège classique un rayonnement intellectuel dont bénéficie toute la population des alentours. La ville qui a le bonheur de posséder un collège est une privilégiée, tant au point de vue matériel qu'au point de vue intellectuel ou moral.

Mais si nous sommes reconnaissants à notre archevêque, nous ne devons pas oublier ceux qui l'ont secondé dans cette grande entreprise. Parmi ceux là il faut citer au premier rang Mgr Marois. La tournée qu'il est allé faire dans l'Est, la campagne qu'il a entreprise chez nos compatriotes de Québec, ont produit des résultats splendides. Les Chevaliers de Colomb de notre province natale, répondant à son appel éloquent, ont pris l'affaire en mains et nous savons tous ce qui en est résulté. L'oeuvre naissante du collège, jusqu'alors plus ou moins précaire, a pris dès ce moment un nouvel essor; son avenir est devenu assuré. Mgr l'archevêque, dans un discours prononcé il y a deux ans dans notre salle Saint Jean-Baptiste, a déclaré que sans les Chevaliers de Colomb le Collège n'existerait pas. Et c'est le plus beau titre que possède Mgr Marois à la reconnaissance de ses compatriotes que d'avoir réussi à décider nos frères de Québec à prendre notre collège sous leur haute protection. Aussi, nous tous, avons applaudi de grand coeur lorsque les honneurs lui sont venus, d'abord, de la part de l'académie française, qui l'a inscrit au nombre de ses Officiers, et, plus tard, de l'Université d'Ottawa qui l'a reçu parmi ses docteurs en théologie, et enfin des autorités ecclésiastiques, qui lui ont conféré la haute dignité de protonotaire apostolique. Mais, pardessus tout cela encore, Mgr Marois possède l'amitié, la considération et l'estime des fidèles canadiens - français de ce diocèse, particulièrement de ceux de la région de Gravelbourg, et c'est avec leur pleine et entière approbation, je le sais, que je lui rends aujourd'hui ce témoignage public.

Discours de Mgr Marois

J'ai déjà exprimé ce matin toute ma reconnaissance pour tout ce qu'on a fait en mon honneur, malgré mon peu de mérite; je dois ajouter quelques mots de remerciements pour ce banquet vraiment princier.

Nous l'attendions il est vrai, car en toutes choses les Révérends Pères Oblats ont coutume de se montrer généreux jusqu'à l'excès. Je les remercie surtout pour les encouragements qu'ils nous ont donnés. Merci au nom de mes confrères pour le bien qu'ils font et pour l'encouragement qu'ils nous donnent si nous venons à manquer de confiance. Leur vie est vraiment une vie de sacrifices, d'abnégation. N'oublions pas non plus que les difficultés ne sont pas finies, mais nous pouvons avoir confiance dans l'avenir, vous pouvez avoir la certitude que l'appui moral du clergé et des laïques vous est assuré. Tous les secours nécessaires seront donnés comme par le passé.

Merci au Père Provincial des paroles de ce matin. Il peut compter sur notre dévouement. Les remerciements se pressent sur mes lèvres, mais l'émotion me remplit le coeur, me gonfle, m'étouffe. Il comprendra sans que j'insiste plus, tout ce qui est renfermé dans ce peu de mots. Merci.

Merci aussi à mon cher collègue, Mgr Brodeur, des souhaits apportés en son nom et au nom de son évêque, Mgr Prud'homme, mais dans la définition qu'il a donnée du "vicaire général" à savoir, qu'il était le prolongement de l'évêque, j'ai une petite objection: pour moi, c'est "unica persona". Votre visite, Monseigneur, nous est très agréable: nous profitons de cette occasion pour vous exprimer les félicitations et les voeux pour ce qui a été fait et qui sera fait dans le diocèse de Prince-Albert où il y a sans doute beaucoup à faire, mais où le travail se fait vite et bien. Vous voudrez donc bien, Monseigneur, offrir à sa Grandeur Monseigneur de Prince Albert et de Saskatoon, mes respectueux hommages. Vous êtes pour l'optimisme, comme du reste parait l'être le révérend Père Marcotte, Recteur de l'Université d'Ottawa.

Merci encore au Supérieur des Oblats, au personnel du Collège, à tous mes confrères ici-présents, au révérend Père Bradley, Recteur du collège Campion de Régina. J'ai vu grandir Campion, et ce qu'on disait du collège Mathieu peut aussi être dit de lui; il peut donc compter sur toute notre bonne volonté et sur notre coopération, et nous lui souhaitons le plus grand succès, car la cause pour laquelle il combat, est la cause catholique.

Je remercie aussi l'Honorable Juge Gravel des souhaits qu'il m'a adressés au nom des laïques et en particulier des citoyens de Gravelbourg. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque que vous aurez le bonheur d'avoir parmi vous cette après-midi, disait que Gravelbourg est un petit Québec et que c'est en partie pour cela qu'il aimait à y revenir. Moi aussi je suis Québecois et tout naturellement je suis heureux d'y revenir chaque fois que ce plaisir m'est possible; et chaque fois, nous constatons quelque chose de nouveau. C'est toujours un pas en avant, par une ambition légitime au point de vue humain, mais c'est surtout dans ses oeuvres religieuses que les progrès accomplis sont plus qu'ordinaires. Il y a quinze ans au plus, c'était ici la solitude; aujourd'hui nous y trouvons tout ce que peut réclamer la civilisation la plus avancée; c'est un vrai prodige, accompli par une somme d'énergie incroyable, de dévouement inlassable, et nous sommes heureux de constater le succès qui a couronné ce dévouement. Nos félicitations à ceux qui ont été les artisans de cette grande oeuvre. Nos félicitations à ceux qui ont été les apôtres de Gravelbourg. Plus tard la ville de Gravelbourg saura reconnaître ce qu'elle doit aux ouvriers de la première heure en érigeant à ceux qui l'ont mérité des monuments dignes de leur mémoire.

Vous avez rappelé les bontés des révérendes soeurs Oblates, dites leur merci au nom de tous. Nous savons ce que leur travail a de pénible, car elles travaillent au développement de cette maison et elles ont part aux mérites de tout ce qui s'y fait comme aussi elles en partagent tous les sacrifices.

Je remercie aussi le nombreux clergé présent, je suis sûr qu'ils sont venus ici surtout pour fêter le collège Mathieu. Espérons que pas une année ne se passera sans que nous y venions pour lui témoigner toute notre gratitude.

Maintenant si je pouvais exprimer un voeu avant que de finir ces quelques misérables remarques, je désirerais qu'à partir de cet instant et durant tout le reste de la journée ma petite personnalité soit effacée et que l'on ne parle plus que du Collège Mathieu, que nous avons tous à coeur de voir se développer et grandir.



S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina qui présida la séance du soir.

PROGRAMME

de la séance du soir

1.—Ouverture .... Fanfare
2.—Adresse à Monseigneur Mathieu...*Léo Ayotte*
Adresse à Monseigneur Marois...*Léo-Paul Sabourin*
3.—"Les jeunes Captifs" 1er acte
4.—"Vive le Patriote" ...Chorale
Musique de l'abbé H. Erny, D. Th. curé de Meyronne
5.—Fanfare
6.—"Les Jeunes Captifs" ..2e acte
7.—Hommage à Mgr Marois — Compliment chanté......
Henri Cormier et Richard Bourgeois
8.—Fanfare
9.—"Les Jeunes Captifs..3e acte
10.—Allocution de Mgr Marois
11.—Allocution du R. P. Marcotte, O.M.I., qui présente au Collège Mathieu son diplôme d'affiliation à l'Université d'Ottawa
12.—Allocution de Mgr Mathieu
13.—Fanfare ...... "O CANADA!"

"LES JEUNES CAPTIFS"

Personnages

RODOLFO, chef de brigands ... *A. Moquin*
Le comte De LANSFELD ... *J. Lafrance*
FREDERIC et ALFRED, fils du comte ...*G. Caron et G. Laplante*
PIETRO, lieutenant de Rodolfo ... *L. Dupérreault*
STERNO, brigand......*A. Forcier*
Un brigand ....*A. Lagassé*
Brigands, etc.

La scène se passe dans les Alpes

Séance du Soir

Allocution du R. P. recteur de l'Université d'Ottawa

Dans une courte allocution, le R. P. Recteur de l'Université d'Ottawa présente au collège de Gravelbourg le diplôme d'affiliation à l'Université d'Ottawa.

Il donne brièvement les raisons qui ont déterminé les autorités du collège à changer d'affiliation. La principale de ces raisons est le programme des études de l'Université d'Ottawa plus adapté aux conditions du Collège de la Saskatchewan.

Le Révérend Père Recteur remercie le Collège de Gravelbourg de l'honneur qu'il fait à l'Université d'Ottawa par cette nouvelle affiliation. Il ajoute quelques mots sur la joie qu'il a de se retrouver au milieu des paroissiens de Gravelbourg et félicite vivement les élèves du succès de la séance en l'honneur de Monseigneur Marois.

Allocution de Mgr Marois

On a chanté tout à l'heure ma joie à moi, je viens à mon tour chanter le bonheur d'un si beau et mémorable jour.

Ces magnifiques témoignages d'affection que vous m'avez exprimés depuis ce matin, m'ont vraiment touché. Ce beau chant à la messe matinale, ces mélodies de la fanfare, ces éloquents discours de la collation du diplôme, ce banquet royal, et cette belle réception au couvent Jésus-Marie m'ont vivement impressionné.

Et je suis heureux une fois de plus, de venir exprimer mes sentiments de gratitude aux directeurs de cette institution pour leur dévouement; au Révérend Père Marcotte personnellement et à l'Université d'Ottawa pour l'honneur dont ils ont bien voulu revêtir mes faibles épaules.

Laissez-moi vous dire, Messieurs du clergé, que j'apprécie hautement les sentiments que vous avez bien voulu m'exprimer, par l'entremise de M. l'abbé Maillard, Vicaire Forain et curé de cette belle paroisse, et je remercie Bgr Brodeur d'être venu ici ce soir comme représentant de S. G. Mgr Prud'homme.

Nous sommes tous heureux de posséder notre vénéré Archevêque, Mgr Mathieu, parmi nous, ce soir, et vraiment, il me semble que je ne pouvais lui offrir un meilleur bouquet à l'occasion du quatorzième anniversaire de son épiscopat, que ces fêtes grandioses qui viennent de se dérouler.

Je me suis très mal acquitté de ma tâche aujourd'hui; mais il est vrai que si les paroles manquaient à mes lèvres, soyez assurés que les sentiments étaient bien sincères. Chaque fois que j'ai eu à vous offrir mes remerciements, c'est sous le coup d'une émotion profonde.

Je me rends compte, bien chers élèves, de tous les sacrifices que vous vous êtes imposés pour préparer ces belles fêtes. Je constate en effet que tout en poursuivant vos études, vous n'avez pas craint de retrancher sur vos récréations pourtant bien légitimes, pour concourir au succès si brillamment obtenu ce soir.

Cette belle institution que vous possédez aujourd'hui, il faut avoir vécu auprès de Mgr l'Archevêque pour savoir tout ce qu'elle a coûté de soucis et de sacrifices. Eh bien! efforcez-vous de lui témoigner votre reconnaissance par de longues et ferventes prières afin que Dieu conserve longtemps à nos coeurs le Pasteur bien-aimé de ce diocèse. Donc, merci aux directeurs de cette institution; merci au Révérend Père Recteur de l'Université d'Ottawa; merci à ces dévoués Pères Oblats, et à tous ceux qui ont participé au succès de cette fête.

Discours de Mgr Mathieu

On a coutume de dire "tout est bien qui finit bien". Aujourd'hui tous les discours ont été pleins d'éloges et charmants, c'est pourquoi j'ai peur que ça finisse mal. On dit encore que la reconnaissance et la bienfaisance ne se rencontrent qu'au ciel. Il faut dire qu'aujourd'hui on a fait mentir le proverbe, car toutes les vertus sont ici représentées.

Il y a quelques années, Monseigneur Marois m'a suivi dans l'Ouest pour m'aider dans les labeurs de mon nouvel apostolat. Dieu l'en a récompensé en le nommant par la voix de Notre Saint-Père le Pape Prélat Domestique. Il m'a suivi encore et aujourd'hui le Souverain Pontife lui a décerné le titre de Protonotaire Apostolique, la plus belle dignité après la dignité épiscopale. Au ciel il verra que j'avais "l'amemus memor". Monseigneur Marois a travaillé pour le Collège de Gravelbourg et il a mérité de la reconnaisance; c'est pourquoi les Pères Oblats lui donnent aujourd'hui le titre de Docteur en Théologie.

Séance du soir

(Suite de la page 4)

Il y a quelques années à peine, je quittai Québec où j'avais passé plus de quarante années de ma vie, je suis venu ici pour prendre la direction de ce diocèse. Sachant par expérience ce qu'est l'éducation, j'ai vu qu'il était nécessaire pour l'avenir de nos enfants de leur donner l'occasion d'obtenir une instruction solide et chrétienne. C'est l'héritage le meilleur qu'un père puisse donner à ses enfants. Qu'ils soient purs dans leur coeur et dans leur esprit, dans leur âme: c'est pourquoi j'ai songé à établir ces deux collèges, à Gravelbourg et à Régina. Aujourd'hui, les enfants recevront dans ces institutions une éducation vraiment chrétienne, aujourd'hui ces deux séminaires font la joie de ma vie, et je remercie Dieu qui a tout fait. C'est Dieu en effet qui les a voulus, c'est lui qui a permis leur développement et c'est lui qui mérite notre reconnaissance. Un merci, donc, aux Pères Jésuites qui se dévouent à Régina, un merci aux Oblats qui travaillent ici à la gloire de Dieu.

Pour venir ici promener la croix du Christ et parcourir les prairies, les Oblats n'ont pas attendu les locomotives ou les automobiles. Ils faisaient leurs courses à pied ou en canot.

Quel bien maintenant ces religieux accomplissent ici! Ils s'attirent la reconnaissance, non seulement des catholiques mais aussi de ceux qui ne partagent pas leur foi. Nous leur devons donc une vive gratitude pour leur oeuvre de formation.

Regardez encore mes chers amis, comme la bienfaisance que vous avez montrée à l'égard de votre collège a été agréable à Dieu. Il y a quelques années vous aviez ici un curé dévoué, mais sans ressources; aujourd'hui vous avez un magnifique couvent où enseignent des religieuses dont la renommée est connue de tout le pays; vous avez une église, presque une basilique; vous avez un collège classique admirable. Témoignez donc votre gratitude par une grande générosité, Dieu vous le rendra avec usure. Lorsque quelqu'un nous fait un don pour nous procurer un bienfait, nous en sommes reconnaissants. Si donc vous travaillez pour la gloire de Dieu, il vous en récompensera. C'est Dieu qui fait ce qui est bien, et la main de Dieu est partout; dans ces deux institutions, elle est même très visible. Soyez de véritables catholiques, et vous mériterez ses faveurs.

Je vais disparaître bientôt, mais je laisse derrière moi ces deux collèges où se formera une élite. Cette élite est nécessaire, autrement nous sommes perdus. Il n'est pas nécessaire de faire avec vos enfants, seulement des prêtres ou des médecins ou des avocats; mais ces enfants, dans quelques années, lorsqu'ils auront été formés dans ces maisons d'éducation, dans ces milieux de vertu; ils seront heureux, puis l'on pourra compter sur eux pour diriger les autres. Ils auront eu une enfance et une éducation soignées; ils feront marque.

Répandez ces idées partout, car ce sont des idées de bon sens. Remerciez Dieu et tous les jours priez-le de bénir votre archevêque, les prêtres du diocèse, les religieux qui s'y dévouent; demandez-lui de les bénir.

Lettre de la Cousine

Ma chère Cousine

C'est aujourd'hui la fête de toutes les jeunes filles qui coiffent Ste-Catherine, c'est-à-dire de celles qui sont ou resteront célibataires.

Si le célibat a toujours préoccupé beaucoup de gens, peu, hormis les vrais chrétiens, en ont saisi la note juste: le caractère exceptionnel de cette vocation, sa dignité et sa providentielle mission.

Croissez et multipliez, telle est la loi donnée par le Créateur comme le fondement de l'ordre mondial. Fonder une famille est donc la destinée du grand nombre. Lorsque les mariages diminuent, la société est troublée; Rome païenne, qui adorait tous les vices, fut obligée de frapper d'amendes considérables les célibataires endurcis et les ménages stériles. Mais à côté de la loi du grand nombre, il y a la loi de l'exception, loi non moins nécessaire que la première. L'ordre a besoin de la variété.

Le célibat est donc une vocation exceptionnelle, oui, ma chère cousine, et elle commande le respect. Il y a, je ne sais quelle grandeur dans le renoncement aux joies recherchées partout. Il faut des qualités plus qu'ordinaires pour s'y complaire!

Poserais-je, entre la mère de famille et la vieille demoiselle, le problème vexant de la plus grande dignité? Dieu était-il moins sage, lorsqu'il créait la blanche marguerite, au coeur d'or, qui trône dans nos prés, que lorsqu'il fit le premier grain de blé?

C'est la participation au plan divin qui fait la dignité d'un état. Le monde en juge autrement, parfois; mais alors c'est le monde qui a tort. Du moment où l'on entre dans la conception idéale d'une société chrétienne, comme elle nous apparait belle, la mission de la Demoiselle!

Les souffrances de tout genre forment l'honnête moitié de notre existence à tous! C'est pourquoi le christianisme s'est fait la loi de l'Universel Amour; aidez-vous mutuellement à porter votre fardeau. Pour les uns, ce secours nécessaire, c'est au sein de la famille qu'ils le trouvent: d'autres n'y rencontrent qu'amertume et froideur.

Qui donc aura pitié d'eux et pourra comprendre leur détresse? Et qui tendra aux sans famille cette main qui sauve et dont on cherche avec angoisse l'étreinte aux heures sombres?

Il est écrit: malheur à ceux qui sont seuls! Mais qui donc viendra s'asseoir aux foyers déserts se faisant avec les vieux, douce comme une enfant, avec les jeunes, vaillante comme une mère?

N'est-ce point celle qui, par vocation, s'isolant aux jours de la jeunesse de la masse avide de jouir à se réserver autour de son coeur libre et de sa vie indépendante, un espace suffisant pour y accommoder le cortège des mendiants du coeur qui ira grossissant chaque jour!

D'ailleurs où puiser de quoi donner à tous? Ce n'est point pour en médire, mais entre nous, cousine, avouons que les mères de famille, bonnes et saintes, voient trop souvent leur patience et leur douceur mises à l'épreuve chez elles, pour qu'il en reste des stocks pour les autres...

Aux besoins du coeur, aux souffrances du corps, le christianisme a répondu à travers les siècles par une magnifique efflorescence d'oeuvres.

Mais qui les fait vivre les oeuvres?

Elles ont besoin plus souvent de dévouement que d'aumônes. Qui consentira à donner ses soins et son temps sans se lasser jamais?

Regardez autour de vous, chère cousine, et vous le saurez. Voyez qui brode pour l'église pauvre, qui visite les mansardes des villes, cherchez la cheville ouvrière de toutes les oeuvres, notez les noms que le pauvre bénit: ce sont ces demoiselles qui un jour seront vieilles, mais dont le coeur restera toujours jeune et de qui l'on dira pour oraison funèbre: Elles ont passé en faisant le bien."

Cousine JEANNE.

Femme et mari

Un homme de grande distinction d'esprit et de coeur, disait à un vénérable religieux, après une scène émouvante de famille qui l'avait bouleversé:

"Hier, j'ai commis une vivacité brutale contre la femme, ou contre l'ange pieux attaché à ma destinée.

"Elle ne m'a rien répondu.

"Mais je l'ai suivie de loin, dans la chambre, et regardant à travers la porte entrebaillée, je l'ai trouvée à genoux devant son crucifix, pleurant et priant pour moi.

"A cette vue j'ai été effrayé de l'inégalité qu'il y avait dans notre apport réciproque au bonheur conjugal.

"Elle, si bonne, moi, si violent! Elle, si vraie, moi, si trompeur! Elle, si pure, moi, si couvert de souillures!

"Je ne veux plus que, dans notre intérieur, il y ait une victime et un bourreau.

"Je viens donc vous demander des forces contre moi-même.

"Mon Père, ajouta-t-il en tombant à genoux, bénissez-moi, parce j'ai péché.

Le Souvenir des Morts

Lettre pastorale de S. G. Mgr J.-H. Prud'homme

Voix de la compassion. — L'amour et la reconnaissance nous laisseraient-elles indifférents que nous ne saurions résister à la compassion. Dans notre monde de misère, où les larmes appellent les larmes et les soupirs répondent aux soupirs, nous ne pouvons nous défendre de sympathie en face des maux qui affligent notre pauvre humanité. Mais parmi tous ces types de la douleur, l'orphelin, le pauvre, le prisonnier et l'exilé émeuvent davantage notre sensibilité. Toutes ces touchantes infortunes forment les souffrances de nos frères d'outre-tombe. Les âmes du Purgatoire sont orphelines. Avec encore bien plus de raison que le saint Roi David elles peuvent dire: *Mon père et ma mère m'ont abandonné.* Elles sont pauvres de tant de biens qui pourraient leur procurer la vision de Dieu. Retenues dans une prison de feu, elles gémissent loin de la patrie céleste. C'est de nous qu'elles attendent la délivrance. *O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus.* (Jérémie, 1, 12). O vous tous qui passez sur la terre des divines miséricordes, arrêtez-vous un instant, tournez vos regards vers nous, et voyez s'il est une douleur semblable aux maux que nous endurons. Nous aurions des coeurs de pierre, si nous ne nous laissions pas fléchir par les gémissements que provoquent de tels tourments et implorent notre assistance.

Voix de la religion. — Ajoutons que le soulagement des âmes du Purgatoire est infiniment agréable à Dieu. Les Saints Pères nous disent que cette oeuvre du rachat de nos frères est plus méritoire que la conversion des infidèles. Sans doute, l'hymne de la douleur résignée qui monte du lieu d'expiation est un hommage à la justice de Dieu. Mais il est Père avant tout, et sa miséricorde attend avec impatience le moment où les malheureux exilés entreront dans le séjour de paix pour célébrer sa gloire en union des Anges et des autres élus. Puisse le souci de la gloire de Dieu stimuler notre zèle et nous valoir les bénédictions de Celui qui récompense même un verre d'eau donné en son nom!

Voix de la justice.—Nous avons vu que, en vertu de la communion des saints, tous les membres qui la composent sont solidaires les uns des autres. Nourris de la même sève qui entretient et fomente en nous la vie spirituelle; participants des mêmes moyens de salut et des mêmes avantages, il n'est que juste que nous partagions aussi les charges inhérentes à la nature de cette société qui a nom l'Eglise. Or, nous avons les membres souffrants, débiteurs que la mort a privés de tout moyen de solder leurs redevances à la justice divine. Nous ne saurions donc, sans manquer aux lois de l'équité, nous refuser à assumer notre part de cette dette. Ce devrait même être un bonheur pour nous que d'affecter à cette fin quelques-uns des fruits spirituels qui nous appartiennent et que Dieu voudrait nous rendre au centuple.

D'ailleurs, nous voudrions pouvoir nous tromper en affirmant ici que plusieurs peut-être souffrent à cause de nous en Purgatoire. Reconnaissez ce père, cette mère, qui durant leur vie étaient trop indulgents pour vos défauts. Une tendresse trop grande leur a fait commettre des actes de faiblesse qu'ils expient maintenant. Voyez ce frère, cette soeur, ce compagnon d'enfance que vous avez porté au mal par vos écarts de caractère ou scandalisés par votre conduite. Chacun de vous, en descendant dans sa conscience, pourrait peut-être se rappeler tant de circonstances de sa vie où il a été cause des manquements que ses parents ou ses amis ont à racheter aujourd'hui en purgatoire. L'histoire nous raconte que Jeanne d'Arc sur son bûcher disait à son bourreau: "Misérable, je meurs pour toi! "Combien parmi nos chers disparus qui auraient droit de nous faire entendre le même reproche.

Adresse à Mgr Mathieu

présentée par M. Léo Ayotte

Monseigneur,

Le Collège Mathieu vit en ce moment une heureuse et brillante page de son histoire.

L'insigne privilège de recevoir sous son toit hospitalier le chef éminent de ce diocèse l'honore grandement et fait tressaillir tous les coeurs. Sous la pourpre éclatante d'un Pontife illustre et vénéré, rehaussée par la douce majesté d'une suave autorité et le charme conquérant d'une irrésistible bonté, c'est la vision bénie d'un Père aimant et d'un Pasteur plein de sollicitude que nous avons le bonheur d'accueillir et d'acclamer triomphalement ce soir en Votre auguste Personne. Cette bienveillante visite de Votre Grandeur, la première depuis votre retour de Rome, coincidant avec le 14e anniversaire de votre consécration épiscopale, marquera, Monseigneur, dans les fastes de notre institution, l'avènement d'un jour inoubliable. Aussi la joie s'épanouit dans toutes les âmes, et les élèves du collège sont heureux de s'unir pieusement à leurs dévoués directeurs pour Vous offrir, Monseigneur, la plus respectueuse et la plus cordiale bienvenue, avec leurs voeux de bonne fête et de longue vie: Ad Multos Annos!

Il y a quelques mois à peine, Monseigneur, au cours de l'Année Sainte, prosterné aux pieds du Souverain Pontife, dans la demeure royale des papes, près du tombeau des Apôtres, au sein de la Ville Eternelle, capitale du monde chrétien et patrie surnaturelle des âmes, Vous déposiez dans le coeur de Pie XI l'hommage fervent de votre diocèse, le pieux tribut de l'Eglise de Régina, et Vous receviez du Pasteur des pasteurs le réconfort de ses apostoliques tendresses et de ses exubérantes effusions.

Après avoir assisté aux grandioses démonstrations religieuses de l'Année Jubilaire et à la béatification solennelle de nos martyrs canadiens, Votre Grandeur nous est revenue l'âme toute auréolée de la rayonnante lumière qui descend de la colline inspirée du Vatican et de la Personne Sacrée du Vicaire du Christ, et les mains lourdement chargées des ineffables bénédictions puisées au coeur même du Père commun de toute la chrétienté.

Au nombre des faveurs signalées et des gerbes de bénédictions que Vous avez obtenues pour nous du Chef Suprême de l'Eglise, deux nous sont particulièrement précieuses et agréables, nous voulons mentionner la bénédiction toute spéciale du Saint Père pour notre Collège et la promotion de votre distingué Vicaire Général à la haute dignité de Protonotaire Apostolique. A cette dignité éminente un nouveau lustre vient s'ajouter par la collation du degré de Docteur en Théologie de l'Université d'Ottawa.

Ce triple évènement de votre jubilé épiscopal, de l'honneur éclatant conféré à Monseigneur le Grand Vicaire, et de la bénédiction apostolique de notre collège est l'occasion, Monseigneur d'une vive allégresse pour notre jeunesse écolière. Ce bonheur est doublé par le fait que Votre Grandeur a voulu venir elle-même en personne honorer son Vicaire Général en présidant ces fêtes mémorables et en choisissant notre Alma Mater pour être le théâtre ému de ces assises solennelles.

L'heureux choix de notre humble collège pour cette imposante célébration nous apparaît, Monseigneur, entièrement opportun et providentiel, car les annales de l'institution ne cessent de proclamer les munificences de votre libéralité envers cette maison, et il n'en est pas une seule page qui n'atteste les bienfaits et les largesses de Votre Grandeur et de Monseigneur le Vicaire Général.

Aussi, mus par cet impérieux motif, nous souhaitons, Monseigneur, que la noble et enviable tradition s'établisse pour nos augustes bienfaiteurs de l'archevêché de Régina de venir toujours célébrer dans l'enceinte de notre Alma Mater, sous l'arc triomphal de nos vivats et de nos acclamations, leurs glorieux anniversaires et leurs fêtes jubilaires.

Grâce à tant de bienveillante sollicitude et de libérales largesses de votre part, Monseigneur, grâce aussi au zèle et à la générosité de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée qui a agrandi et doublé les cadres de cette institution, notre jeune collège, après sept années seulement d'existence, est entré dans une phase de magnifique épanouissement. Ses progrès constants se manifestent par l'augmentation du nombre des élèves, le niveau scientifique de ses études et le recrutement de son corps professoral. Sous l'égide lumineuse de l'ancien Recteur de l'Université Laval et de l'éducateur de grand renom qu'est Votre Grandeur, Monseigneur, digne représentant au milieu de nous de l'autorité du Pontife Romain mais aussi de la culture intellectuelle et de la tradition française de la province-mère, un avenir brillant s'est levé sur l'horizon de notre collège et des jours de gloire et de prospérité lui sont réservés par la Providence.

La mission glorieuse remplie par les collèges classiques de la province de Québec sur les bords du Saint-Laurent, le Collège Mathieu de Gravelbourg l'accomplira dans les plaines de la Saskatchewan française pour la supériorité intellectuelle et morale de nos compatriotes et pour la survivance religieuse et nationale de notre race dans l'Ouest Canadien.

La fête mémorable de ce jour en sera le précieux gage et le prélude rayonnant.

Agenouillés aux pieds de Votre Grandeur pour solliciter une paternelle bénédiction, vos enfants pieux vous prient d'agréer, Monseigneur, l'expression de leurs respectueux hommages, l'assurance de leurs ferventes prières, le témoignage de leur filiale gratitude et les voeux de leurs coeurs reconnaissants.

Les élèves du Collège Mathieu.

QUEBEC. — L'inauguration du téléphone automatique vient d'avoir lieu à Québec. On a procédé à la conversion du service manuel de quelque 1100 abonnés du poste central.

La Semaine Liturgique

29 NOVEMBRE AU 5 DECEMBRE 1925

29 Dim. Vt.	1er d'm. de l'Avent, Sd., 2e Or. de S. Saturnin. Vêpres du suivant, mém. du dim.
30 Lun. R.	S. André, apôtre, D. de 2e classe.
1 déc. Mar. Vt.	De la férie, S.
2 déc. Mer. R. †	Ste-Bibiane, vierge et martyr, Sd.
3 déc. Jeu. B.	S. François Xavier, confesseur, second patron de la Nation Canadienne, Dm.
4 déc. Ven. B.	S. Pierre Chrysologue, évêque et docteur, D.
5 d.c. Sam. B. †	De la Ste-Vierge durant l'Avent.

Des riens qui... comptent

Le hasard me fit pénétrer, récemment, dans le foyer d'un ami perdu de vue depuis plusieurs années. Il vit modestement, car ses revenus sont plutôt limités, mais il possède une femme d'intérieur, ce qui double la valeur de ce qu'il gagne. Son foyer est pimpant; tout y respire non seulement la plus exquise propreté, l'ordre, le bon goût, mais on sent que c'est un nid où se plaît la nichée.

De ses doigts de fée, l'épouse a façonné mille petits riens qui plaisent à l'oeil et ajoutent au confort du home.

Chaque chose a une place et il y a une place pour chaque chose. Pas de coin de fanchette, ni de tapis ou de rideau qui s'éfrange ou qui laisse voir de grands yeux.

Dans la salle à manger, qui sert aussi de salle de famille, une couple de serins gazouillent tout le jour; ici et là, des jardinières contenant des plantes et des fleurs naturelles; aux murs, des portraits, des gravures, des dessins ajoutent comme un sourire en rappelant le souvenir de visages aimés, de scènes gracieuses ou de coups de crayon remplis d'humour. Sur les tables, les guéridons, les consoles, des tapis au crochet ou des tissus finement peints, tous sortis des doigts de la reine de ce foyer, redisent sa sollicitude et son habileté.

Mon ami qui me servait de cicérone, en l'absence de son épouse, me montra toutes les pièces de la maison. Partout le même ordre, le même goût, la même ingéniosité à faire paraître et ressortir l'ameublement modeste, par des riens qui en doublaient au moins la valeur.

Comme j'exprimais mon étonnement de voir qu'une femme, avec six enfants, avait pu, seule la plupart du temps, élever ses marmots, voir à l'ordinaire, à soigner la lingerie et orner tous les coins du home, mon ami me dit, en pointant du doigt, sur le foyer, une photo finement encadrée de son épouse: "J'ai le bonheur de posséder une femme d'intérieur qui connaît son rôle et le joue bien. Avec des riens elle fait presque toujours du cent pour cent avec ce que j'apporte. Voilà son secret. C'est une perle de femme..... et nous sommes heureux."

Conclusion : Voulez-vous être heureuse et faire des heureux, jeunes filles d'aujourd'hui, quand vous fondrez un foyer? Soyez femme d'intérieur. C'est votre place et la seule où vous puissiez jouer un rôle efficace.

MISTIGRIS.

Il est aussi difficile de faire respecter les lois que de faire des lois respectables.

Ce que nous attendons de nos institutrices

Le Bulletin de la Ligue des Institutrices catholiques de l'Ouest nous apprend, sous la signature de Mlle M. E. Breman, institutrice à Whitemouth, Man., l'idéal magnifique que ses membres ont à coeur de réaliser dans leur vie.

L'oeuvre de l'institutrice, "oeuvre grande et sublime entre toutes, écrit-elle, celle d'où dépend l'avenir de notre pays, peut se résumer dans un triple devoir:

1o *Donner la Foi;* c'est-à-dire être la coopératrice du Prêtre dans l'enseignement du catéchisme soit sur une semaine, soit le dimanche. L'Eglise, notre Mère, nous a confié les âmes des enfants. Elle nous dit: *"Garde ce dépôt"*, garde cette jeunesse contre les dangers de l'école neutre et contre les erreurs qui abondent dans les livres prescrits par un gouvernement qui semble nier que Dieu est Maître souverain et que l'homme est créé pour le connaître, l'aimer et le servir.

2o. *Donner la science*: cette science vraie qui sera victorieuse des idées matérialistes que veulent propager les ennemis de notre Foi.

3o. *Donner l'amour de notre pays: un amour qui se traduise* par des actes, un amour du Canada qui fera de ses enfants des défenseurs de la cause catholique dans notre grand Ouest.

Oui, elle est noble notre tâche comme éducatrices; mais, elle nécessite chez nous, Institutrices de la Ligue, des qualités qui rendront nos efforts efficaces:

Ces qualités nous les possèderons si nous sommes:

1o. *De vraies chrétiennes.*

2o. *Des Institutrices de valeur*, appliquées à l'étude, et désireuses d'étendre nos connaissances pour nous consacrer, avec plus d'intelligence et de succès, au bien de l'Eglise et de la Patrie.

Encore un clou, messieurs les Anglais

On avait mis l'autre jour dans les édifices du parlement, à la disposition des délégués de l'union interparlementaire deux quantités de brochures canadiennes, les unes en langue française et les autres en langue anglaise. M. John Sylvain, chef de la traduction au ministère de l'Intérieur qui avait le soin de ces imprimés, nous déclarait que la provision de langue anglaise n'avait pas été épuisée tandis que les brochures de langue française avaient trouvé assez de faveur pour qu'on soit obligé d'en faire venir d'autres.

Est-ce une surprise? Evidemment non, surtout quand on sait que la langue française est la langue par excellence de la diplomatie. Mais plusieurs Anglo-canadiens, trop fervents jusqu'ici d'un unilinguisme étroit, n'en reviendront sans doute pas.

(Ch. M.).

Les Amitiés Catholiques françaises

Numéro du 15 octobre 1925

SOMMAIRE

Directeur: Mgr BAUDRILLART, *Evêque d'Himeria, de l'Académie française — Recteur de l'Institut Catholique.*
3, rue Garancière, Paris (VIe)

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

Kozlowski, 14 ans, est accusé d'avoir tué sa belle-mère, âgée de 28 ans. Mme Kozlowski fut trouvée dans son lit, ayant eu la cervelle flambée par un coup de fusil.

STE WALBURG, Sask. — Mlle Julia Svoboda a été tuée instantanément en tombant de cheval. Elle était âgée de 23 ans et passait quelques jours de congé dans sa famille.

DRUMHELLER, Alta. — O. W. Pickering, patient sous traitement à l'hôpital local s'est suicidé en s'ouvrant une veine.

REGINA. — Il y eut juste quarante ans le 16 nov., que l'infortuné Louis Riel, le chef des Métis du Nord-Ouest, en 1870 et en 1885, montait à l'échafaud, à Régina, Sask., pour expier ce qu'on a prétendu être un double crime politique.

WINNIPEG. — M. Bracken, premier ministre de la province, parlant à Virden, à la convention des Fermiers-Unis du district de Brandon, a dit que le gouvernement avait été choisi pour cinq ans et qu'il irait jusqu'à la fin de son terme sans faire de nouvel appel au peuple, c'est-à-dire jusqu'à 1927.

MONTREAL. — Le comité central de l'A.C.J.C. a réorganisé ses cadres par l'élection des officiers suivants:

M. Jean Guérin devient président général;

MM. Origène Dufresne et Albert Levesque, vice-présidents;

M. Jean-Marie Gauvreau, secrétaire général;

LES NOUVELLES

La maison Morgan fait un prêt de 100 millions à l'Italie

Paris. — La maison J. P. Morgan et Cie, de New-York, met à la disposition de l'Italie cent millions de piastres comme réserve d'or pour aider à stabiliser le change. Les bons sont déjà mis sur le marché.

Ils se vendent à 94½ de leur valeur, seront remboursables en 1951 et rapporteront du 7.48 pour cent.

:*:

La salle de théâtre du McGill

Montréal. — Le nouveau pavillon des arts de l'université McGill, pour la construction duquel on est à recueillir des soumissions, contiendra une salle de théâtre unique dans sa portée et qui tranche passablement sur les méthodes universitaires américaines. Cette salle servira aux étudiants d'endroit où exercer leurs talents dramatiques dans leur étude des auteurs dramatiques.

On y enseignera l'histoire et les méthodes de présenter d'une façon parfaite les oeuvres de la littérature dramatique sur la scène.

On doit la construction de cette salle à un don de Lord Atholstan, qui a tenu par ce moyen à honorer la mémoire du doyen Moyse, pendant nombre d'années doyen de la faculté des arts.

La salle s'appellera: théâtre Moyse.

:*:

Que fait ce bolcheviste chez nous?

La presse canadienne a annoncé l'arrivée à Québec sur le "Melita" du Pacifique canadien, le 30 octobre, d'un certain Yasilow, "commissaire soviétique au Canada". Déjà, en février dernier, trois agents bolchévistes étaient venus de Moscou en notre pays. On se rappelle qu'à leur arrivée, le gouvernement canadien, inquiet de l'activité révolutionnaire de ces propagandistes dangereux parmi les ouvriers des grandes villes, avait exigé qu'on fit, à Ottawa, la visite de leurs malles, où des centaines de brochures révolutionnaires furent découvertes. l'excuse risible de ces messieurs de Moscou fut alors que ces brochures étaient nécessaires pour caler leur linge ! Depuis cette découverte inquiétante et cette trop plaisante excuse, on n'a plus entendu parler des agents de Moscou au Canada. M. Yasilow, fraîchement débarqué du "Melita", a-t-il eu besoin, lui aussi, de brochures révolutionnaires pour caler son linge dans ses malles? Et à quelle espèce de propagande a-t-il l'intention de se livrer chez nous? Le gouvernement canadien a le droit et le devoir de le savoir. — S.I.C.

:*:

Sept ans après la guerre

Londres. — On vient de célébrer le septième anniversaire de l'armistice, mais le monde ressent encore le lourd fardeau que la Grande Guerre a placé sur ses épaules. Ainsi, le gouvernement anglais, depuis le 11 novembre 1918 a payé $2,975,000,000 en pensions aux soldats blessés ou aux familles des soldats tués à la guerre. Cette seule somme des pensions est plus considérable que la dette de l'Angleterre avant la guerre.

Un autre $1,000,000,000 a été dépensé pour le rétablissement civil des soldats blessés, et une somme de $170,000,000 a été payée depuis 1920 pour les traitements de ces blessés, qui, sept ans après la guerre, ne peuvent encore reprendre le travail. Le nombre de ceux que le gouvernement supporte et, doivent subir des traitements médicaux est encore de 40,540 dont 10,000 environ sont dans des hôpitaux d'où ils ne sortiront jamais vivants.

A ces dépenses, il faut ajouter aussi comme dépenses résultant indirectement de la guerre, celles occasionnées par le paiement annuel de $200,000,000 pour aider aux milliers de chômeurs en Angleterre.

L'Angleterre a en outre une dette de quatre billions cinq cents millions de dollars envers les Etats-Unis qu'elle doit payer d'ici à 60 ans, remettant annuellement $165,000,000 pendant les huit prochaines années et $190,000,000 dans la suite.

:*:

La foi du paysan tient

Un journal bolchéviste, lePravda, a donné les renseignements suivants qui de sa part constituent un aveu.

"A peine touche-t-on à la question religieuse que les paysans (russes) vous deviennent des ennemis. Le calendrier, par exemple, a beau ignorer les fêtes religieuses, pas un élève ne se présente à l'école ces jours-là.

"On pose partout la même question, l'inévitable question : "Pourquoi n'enseigne-t-on pas l'Histoire Sainte?" Le maître d'école est obligé (parce qu'il se fait l'esclave du soviétisme) de répondre: "Il n'y a pas de Dieu et l'Histoire Sainte est un préjugé bourgeois." La conséquence, c'est que les écoles cessent d'être fréquentées (Bravo! les paysans russes!).

"Une maîtresse d'école a essayé d'expliquer aux enfants l'absurdité de la foi, des images miraculeuses et des reliques. Elle a été rouée de coups par les parents. (Que voilà des coups bien justifiés!)

"Aux discours athées d'une autre maîtresse les vieux paysans répondirent: "Tu parles beaucoup et de travers. Des gens plus âgés et plus intelligents que toi ont écrit sur la Divinité et la foi sainte dure depuis des centaines de siècles, et toi tu voudrais détruire tout cela en une soirée..... Tu n'es qu'une pauvre sotte."

Ces faits, ainsi que d'autres que nous avons déjà rapportés, montrent que la foi des paysans russes est tenace. Puissent-ils ne jamais se laisser déchristianier!—S. I. C.

A Travers les Mers du Monde

Le TAJ MAHAL, à Agra, Inde

L'"Empress of Scotland" du Pacifique Canadien

Un voyage encore à dos d'éléphant dans l'Inde.

CEUX qui aiment à voyager sans s'imposer aucun des menus ennuis inhérents aux longs et coûteux déplacements, trouvent dans les croisières d'hiver organisées depuis quelques années par les grandes compagnies de transport, une occasion superbe de visiter les pays étrangers, de voir le monde et de prendre contact avec les peuples qui l'habitent, au milieu de tout le confort que pourrait leur assurer un grand hôtel métropolitain. Ces croisières, soit autour du monde, dans la Méditerranée ou ailleurs, jouissent d'une popularité qui va croissant chaque année, grâce à la publicité qui leur est faite par ceux qui les ont entreprises et qui en sont revenus enchantés. Leur vogue est si grande, que nous voyons les compagnies de navigation, les unes après les autres, détacher de leur service régulier un ou deux ou plusieurs de leurs paquebots et les mettre à l'entière disposition de groupes considérables de touristes pour de longs voyages d'agrément sous la direction de guides expérimentés.

La Compagnie du Pacifique Canadien n'a pas tardé pour sa part à entrer dans ce mouvement, avec un succès que lui vaut la remarquable réputation d'efficacité et de service parfait qu'elle s'est acquise dans toutes les sphères où elle a dirigé ses activités. Depuis déjà plusieurs années, ses croisières d'hiver autour du globe, dans la Méditerranée et aux Antilles sont fort en vogue parmi les touristes canadiens, américains et anglais.

La saison de 1925-1926 promet d'être tout particulièrement fructueuse pour ce qui est des croisières du Pacifique Canadien. Les itinéraires ont été annoncés depuis déjà assez longtemps et l'on est en ce moment fort occupé à mettre la dernière main aux préparatifs de la dernière heure. C'est l'"Empress of Scotland", le plus gros océanique de la flotte du Pacifique Canadien, qui a été désigné cette année pour faire le tour du monde. Jaugeant 25,000 tonnes, chauffant au mazout et aménagé de la façon la plus moderne, ce bateau ne peut qu'assurer confort parfait et satisfaction entière à ceux qui vivront à son bord pendant les 129 jours que durera la croisière.

Il doit quitter New-York le 3 décembre prochain avec quelques centaines de passagers, dont quelques-uns se sont déjà inscrits depuis plusieurs mois pour faire ce voyage mémorable. Se dirigeant vers l'est, l'"Empress of Scotland", touchera d'abord Madère et Gibraltar, après quoi il entrera dans la Méditerranée où des escales seront faites à Alger, Monaco, Naples, Haïfa et Suez. Traversant ensuite la mer Rouge, il se dirigera vers Bombay, Colombo, Java, les Philippines, Hong-Kong, Shanghaï, Kobé et Yokohama. Viendra ensuite la traversée de l'océan Pacifique, avec escale à Honolulu dans les îles Hawaï. Puis ce sera Los Angeles, Balboa, la traversée du canal de Panama, la Havane et le retour à New-York, après une absence de 129 jours, dont 54 jours à terre, ce qui permettra de visiter les villes et même de faire des excursions à l'intérieur.

En plus de cette grande croisière, il y en aura une autre de 62 jours dans la Méditerranée, à bord de l'"Empress of France", et deux aux Antilles, avec le "Montroyal".

Adresse à Mgr. Marois

présentée par M. L.-P. Sabourin

A Monseigneur Zéphirin Marois
Vicaire Général de Régina.

Le Collège Mathieu est aujourd'hui en liesse. Elèves et professeurs donnent libre cours à leur joie intense et à leur vive allégresse. L'institution célèbre en effet en ce jour béni une fête heureuse et mémorable, car une triple auréole vient de ceindre votre front et de jeter un éclat grandiose sur toute votre personne.

Il y a quelques mois, reconnaissant en vous un croisé de l'idée française, un missionnaire de la langue des aieux et un apôtre de nos oeuvres patriotiques, la France d'Outre-Mer vous créait *Officier de l'Académie Française.* Il nous était extrêmement agréable alors, Monseigneur, de voir notre ancienne mère-patrie couronner en votre personne des palmes immortelles de ses lauréats notre aumonier général de l'Association Catholique Franco-Canadienne et le chapelain de nos sociétés nationales.

Au cours des dernières semaines, ému de votre zèle à promouvoir la diffusion de la foi catholique et l'extension du royaume du Christ dans ce diocèse sous la paternelle houlette de Sa Grandeur Monseigneur Mathieu, notre vénérable archevêque, et de l'intérêt que vous avez toujours prodigué au progrès de nos paroisses, de nos oeuvres scolaires, de nos oeuvres de presse catholique et de toutes nos organisations religieuses, Rome vous décernait un honneur nouveau, et des sommets du Vatican, Sa Sainteté le Pape Pie XI, glorieusement régnant vous élevait à l'insigne dignité de *Protonotaire Apostolique*. C'était la sanction de votre dévouement à la cause catholique et la récompense d'un apostolat laborieux et méritant. Nous nous sentions épris alors d'une sainte et expansive joie, Monseigneur, de voir le distingué Vicaire Général de ce beau et vaste diocèse, le digne et dévoué collaborateur de notre archevêque bien-aimé, honoré d'une manière si éclatante par le Saint Siège.

Aujourd'hui, Monseigneur, c'est l'Université d'Ottawa qui vient de s'octroyer le privilège d'ajouter un autre fleuron aux lauriers de votre couronne sacerdotale. Aux honneurs de la Prélature Apostolique, elle a voulu ajouter l'auréole des docteurs qui brillent au ciel de l'Eglise par leur orthodoxie doctrinale, leur science canonique et leur érudition théologique. Afin de jeter plus de magnificence sur la fête de ce jour, du sein de la capitale fédérale, malgré une distance de 2000 milles, l'Université des Oblats de Marie Immaculée au Canada a voulu députer son sympathique recteur, le R. P. F.-X. Marcotte, O.M.I., ancien supérieur du Collège Mathieu, pour vous conférer, Monseigneur, dans l'enceinte de notre Alma-Mater, avec un déploiement de cordiale solennité, le degré de *Docteur en Théologie* avec tous les honneurs que comporte ce titre éminent.

A l'annonce de ces marques d'estime et de haute distinction dont vous êtes si méritoirement honoré, Monseigneur, nos coeurs ont tressailli de bonheur et de jubilation. Benjamins de la famille diocésaine et de la Saskatchewan française, les élèves du Collège Mathieu, à la suite du clergé et de vos nombreux amis, ont voulu à leur tour avoir le privilège de participer à ce concert de louanges, et, c'est pourquoi, ce soir, nous faisons monter nous aussi vers vous notre hymne de respectueuses félicitations et de vibrantes acclamations.

La mémoire du coeur est impérissable, dit-on, elle conserve ses impressions avec amour et fidélité. Or, nos mémoires et nos coeurs ne sauraient oublier l'affection croissante que vous prodiguez à notre Alma Mater, ils conservent à jamais le souvenir pieux de la part prépondérante que vous avez prise dans l'établissement et le développement de cette maison d'enseignement supérieur. Nous aimons à nous rappeler tout particulièrement la double croisade de souscription que, sous l'égide du chef vénéré de ce diocèse, vous avez faite dans cette province et dans la province de Québec, tendant la main, sollicitant des aumônes, recueillant des oboles, pour assurer la survivance de notre Collège catholique et français. Nous sommes heureux, Monseigneur, de saisir ce soir cette occasion magnifique pour vous redire à coeur-joie toute notre admiration et notre vive gratitude.

Afin d'être toujours dignes de votre inlassable dévouement pour nous et notre Alma Mater, et de vous témoigner par là notre profonde reconnaissance, nous prenons l'engagement solennel d'être fidèles au sublime programme que vous nous traciez dans votre allocution lors de votre visite, le printemps dernier. Oui, Monseigneur, selon vos judicieux conseils d'alors, nous promettons d'être des chrétiens militants, des héros du devoir, des apôtres de l'idéal catholique et de la vaillance française, des artisans de notre survivance ethnique et de notre expansion nationale. Puisque l'Eglise et la Patrie ont les yeux sur nous et comptent sur notre héroïque générosité dans l'Ouest canadien, nous voulons être des hommes de principes et de science, de piété et de vertu. Sur cette terre, jadis explorée et évangélisée par nos ancêtres, nous voulons continuer les nobles traditions de fidélité religieuse, de fierté française et de prosélytisme catholique que nous avons reçues comme un héritage sacré de nos aieux. Cette noble conduite de notre part et ce sublime idéal de programme de toute notre vie sera votre meilleure récompense.

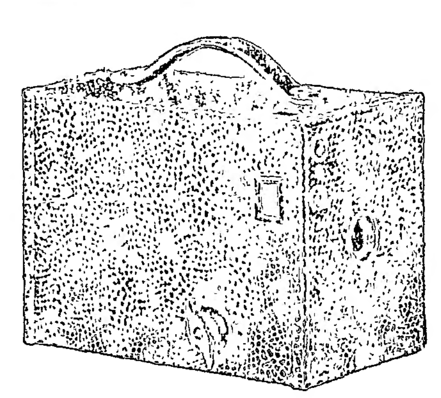
Puissent, Monseigner, les prières ferventes qui s'élèvent de nos âmes et montent vers notre Père Céleste redescendre sur vous en pluie de bénédictions, en rosées de grâces ineffables, et émailler les joyaux mystiques de votre couronne sacerdotale des splendeurs d'une longue et heureuse vie, de la munificence de féconds labeurs et de fructueux apostolat. En retour, nous osons solliciter de vous le souvenir d'un memento dans vos prières avec la continuation de vos bienveillantes sympathies et de votre inaltérable sollicitude.

Au soir de ce jour mémorable et de cette imposante célébration en votre honneur, nous vous prions, Monseigneur, d'agréer la réitération de nos respectueux hommages, de nos voeux ardents et de notre filiale affection.

Les élèves du Collège Mathieu.

RAPPORT FINAL DE L'ELECTION

	Lib.	Cons.	Prog.	Ouv.	Ind.	Total
Ile du P.-E.	2	2	0	0	0	4
N.-Brunswick	1	10	0	0	0	11
N.-Ecosse	3	11	0	0	0	14
Québec	60	4	0	0	1	65
Ontario	12	68	2	0	0	82
Manitoba	1	7	7	2	0	17
Saskatchewan	15	0	6	0	0	21
Alberta	4	4	8	0	0	16
C. Anglaise	3	10	1	0	0	14
Yukon	0	1	0	0	0	1
Total	101	117	24	2	1	245



La vie drôle

Le tour de ceinture

Mon ami Thérignon ne s'est jamais marié. Il lui est arrivé deux aventures qui lui ont inspiré l'horreur des beaux-pères. Tout cela à cause de son tour de ceinture.

Vous me direz que le ventre de Thérignon ne vous paraissait ni affamé, ni pléthorique, vous ne voyez pas ce que son tour de ceinture pourrait avoir d'extraordinaire. Mais c'est que vous me parlez du présent. J'ai connu autrefois un Thérignon efflanqué, puis, à quelque temps de là, un Thérignon presque obèse. D'ailleurs voici l'histoire.

Au temps où mon ami Thérignon avouait un creux sous l'épigastre, un sien cousin avait résolu de le présenter au financier Grosoard, qui songeait alors à établir sa fille. Mais Grosoard était un homme ventripotent, et le cousin jugea que ce serait manière de le flatter que le jeune homme eût du ventre.

Thérignon s'en fut donc chez le costumier louer un habit abdominalement trop large. Il se munit en même temps d'un coussinet et d'un coupon de flanelle et, s'étant assujetti le premier au moyen du second sur l'ombilic, il se trouva prêt à comparaître devant le banquier.

Cependant Thérignon n'était pas à l'aise. Ce ventre d'emprunt dérangeait complètement ses habitudes. D'ordinaire, lorsqu'il tenait son chapeau à la main, il se le plaçait avec tant de distinction sur la cavité intestinale que, l'harmonie se trouvant rétablie, sa silhouette y gagnait une élégance parfaite en tous points. Comment faire à présent? Le malheureux Thérignon, debout devant M. Grosoard, semblait fort embarrassé d'avoir des mains au bout des bras et un chapeau entre les mains. Ce fut bien pis quand M. Grosoard eut invité à s'asseoir notre apprenti-obèse ou, si vous préférez, notre obèse amateur.. S'il posait son chapeau au sommet du ballon d'Alsace que présentait son giron, il lui semblait tenir sur ses genoux un enfant monstrueux. S'il le laissait pendre sur le côté du fauteuil, alors c'était la forme affaissée du coussinet qui lui paraissait donner à son pantalon et à son gilet des bouffissures insolites.

M. Grosoard s'aperçut de sa gêne.

—Mon cher Monsieur, lui dit-il, pourquoi donc vous contraindre à porter cette ceinture orthopédique?

L'imprévu de la question fit sursauter l'infortuné prétendant, qui balbutia des syllabes inintelligibles.

—Que diable! s'écriait-il, le ventre n'est pas une infirmité! Sommes-nous des chevaux pour qu'on aille nous comprimer dans une sous-ventrière ? Voyons, jeune homme, ayez le courage de porter noblement, puisque vous en avez le privilège, l'apanage de la toute-puissance. Car le ventre, ne l'oublions pas, c'est la marque de la fortune et le signe de l'autorité. Considérez tous les besogneux, tous les claquedents, tous les meurt-de-faim: ils sont plats du ventre comme de la bourse, et tout le monde leur tourne le dos. Les puissants, ce sont ceux qu'un auteur dramatique a si justement qualifiés "les ventres-dorés". Pas de fausse honte, monsieur Thérignon, ou plutôt pas de fausse modestie! Quand on a l'honneur, comme vous et moi, de posséder le bedon de l'homme supérieur, on l'arbore vaillamment, on le laisse s'épanouir au soleil, on l'exhibe orgueilleusement aux yeux ébaubis des jaloux.

Lorsque le cousin alla s'enquérir des résultats de l'entrevue, M. Grosoard ne dissimula point son mécontentement.

—Votre parent est un drôle, fit-il sur un ton tranchant. Monsieur veut faire fine taille et il est plus obèse que moi. Je n'ai nulle envie d'avoir un gendre qui désavoue son beau-père. Venir chez moi serré à en crever dans une ceinture abdominale, mon ami, je considère ça comme une offense personnelle. D'ailleurs, il est voué à l'apoplexie, votre Thérignon. Si vous l'aviez vu... il était cramoisi. Allons, ne parlons plus de cet oiseau-là.

Le pauvre Thérignon était très ennuyé. La comédie qu'il avait jouée chez Grosoard avait failli lui donner une congestion. La compression, la chaleur, les propos inattendus du banquier, le ridicule de la situation l'avaient rendu malade. Le pire, maintenant, c'est que la dot de Mlle Grosoard s'évanouissait, — une dot plus dodue, plus rebondie que le ventre paternel! C'était désespérant.

—Bah! dit le cousin, la mauvaise humeur de papa Grosoard sera vite oubliée. Nous reviendrons à la charge. D'ici là, prépare-toi pour qu'on ne te soupçonne plus de porter des ceintures orthopédiques, mets-y le temps voulu, mais arrondis-toi un ventre bien naturel: prends des farineux.

Mon ami Thérignon prit si bien des farineux que, six mois après, en baissant la tête, il n'apercevait plus la pointe de ses pieds.

Malheureusement, Mlle Grosoard, qui ne se doutait guère qu'un héros obscur se donnait tant de mal pour la mériter, célébra ses noces un beau matin au grand désappointement de Thérignon.

Toutefois, celui-ci n'en continua pas moins à bedonner, d'une façon doucement progressive et gentiment parabolique.

—Voyons, lui dit un jour le cousin, il faut absolument rentrer ça.

—Quoi donc? fit Thérignon, un peu interloqué.

—Ce ventre, pardi! Je veux te présenter à Mégrival, le propriétaire des Aciéries de Diète, qui a une fille à marier. Tu le connais pour l'avoir rencontré dans la rue; il est mince comme un filet d'anguille. Il serait insolent d'afficher devant lui cette attitude proéminente.

—Bon! Voilà le moment de recourir à la ceinture imaginée par Grosoard!

—Précisément. Et n'hésite pas à serrer à fond.

—Qu'est-ce que je risque?

—Le demi-million.

—Ah!...

Au jour dit, Thérignon arriva chez Mégrival, sanglé d'une impitoyable ventrière qui lui coupait la respiration. La boucle de son pantalon maintenait invisibles sous les basques de son habit deux plis d'au moins dix centimètres chacun.

Les présentations faites, la soirée commença, soirée charmante pour tous, excepté pour Thérignon qui se tenait à l'écart, souffrant tel un supplicié et passant alternativement par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Enfin, près de succomber à une attaque, le malheureux descendit au jardin, retira sa ceinture et déboucla la patte de son pantalon.

Quand il reparut, Mme Mégrival prit son mari à part, et lui demanda

—Quelle est cette plaisanterie ? M. Thérignon est entré ici effilé comme une épée. Regarde-le maintenant: il est rond comme une potiche.

Alors, M. Mégrival s'étant approché de son invité, le prit par le bras et lui tint ce discours:

—Mon cher monsieur, on est toujours mal venu à se parer d'ornements étrangers. Le faux convient aux hommes moins encore qu'il ne convient aux dames. Vous redoutez, il me semble, de paraître trop mince; ou, peut-être, vous manifestez à votre manière, le peu d'estime qu'un corps étriqué vous inspire. Mais jeune homme, n'avez-vous pas assez vécu pour avoir observé que c'est chez les maîtres d'hôtel, les lutteurs de foire, les mastroquets, les eunuques et les idiots que se recrutent moufflards et pansus? La ligne, l'élégance, la distinction, l'aristocratie, la race, vous ne les trouvez que dans un corps svelte, dans une silhouette élancée. La nature, sous ce rapport, vous a heureusement doué. Je vous ai vu dans toutes les grâces, dans toute la finesse de l'homme racé. Soyez donc fier de vous-même, et courtois à l'égard de ceux qui vous ressemblent. Ce n'est pas à un bal travesti que nous vous avons invité...

Le lendemain, le cousin de Thérignon reçut de M. Mégrival cette algarade:

—Votre parent n'est qu'un paltoquet. Voyez-vous ça! Ce petit monsieur qui se met un ventre postiche, au milieu d'une soirée, pour se moquer de moi dans ma propre maison!... Le gaillard n'a pas mauvaise tournure, j'en conviens, — quand il n'a pas la fantaisie de se larder à la façon d'un pigeonneau. Mais, comme vous le pouvez penser, ma fille n'épousera qu'un homme bien élevé... D'ailleurs, mon idée est qu'il deviendra fou, votre original. Avant sa mystification, je l'ai vu rôder dans les coins comme une bête traquée...

Depuis lors, mon ami Thérignon a perdu toute espèce de ventripotence. Par contre, ce qu'il a gardé, c'est la conviction que les beaux-pères sont gens trop difficiles à contenter pour qu'il lui prenne jamais envie d'en avoir un.

Si vous me permettez d'ajouter un mot, je dirais qu'à mon sens, Thérignon porte tout simplement le châtiment de sa tournure d'esprit. Ne l'avez-vous pas vu plus occupé des beaux-pères que des jeunes filles plus attiré par la dot que par l'amour?... Mais je ne veux pas médire de Thérignon. Il a des qualités d'un autre ordre, et c'est pour celles-là qu'il est resté mon ami.

FLORIAN-PARMENTIER.

L'Aide au Patriote

Le Concours dans le diocèse de Prince-Albert

Vous vous êtes demandés, peut-être, amis lecteurs, est-ce que la propagande du journal le *Patriote* continue toujours?

Qu'est-ce que fait le propagandiste? Eh bien! lui aussi, il visite; il va de porte en porte, de paroisse en paroisse semant le bon grain, la bonne parole. Depuis la fin *de septembre M. l'abbé C. E. Arès* a visité St. Hippolyte, Blaine Lake, Tessier, Viscount, Saint-Louis, Witchekan, *Jack Fish, Battleford.* Partout il a reçu un bienveillant accueil, ses paroles ont été entendues. *Ces paroisses, comme tant* d'autres, ont voulu rivaliser d'ardeur pour le soutien de notre presse catholique dans cette province.

Vers le milieu de décembre, le résultat du concours dans le diocèse de Prince-Albert sera publié, car il ne reste que deux centres à visiter. Tous se rappellent qu'il y a un magnifiqu prix de donné à la paroisse qui rapportera le plus au pro rata de sa population. Plusieurs centres d'après le dernier relevé, sont à peu près égaux dans la course. A qui appartiendra le prix offert par Monseigneur J. H. Brodeur, V.G.? A qui appartiendra l'honneur, à l'instar du Lac Pelletier dans l'Archidiocèse de Régina, d'être la première en tête de la liste dans le diocèse de Prince-Albert.

Un abonnement à vie peut faire pencher la balance ou encore des abonnements nouveaux et anciens peuvent aider à obtenir une place honorable. Que l'on se mette à l'oeuvre donc durant ce mois pour gagner ce magnifique cadeau et par là aider à une oeuvre si nécessaire, si indispensable, tant au point de vue catholique que national.

Pierre MENARD.

Ca et là...

J'ai vu... les Saints

J'ai vu la gloire des saints sur terre. Dans la Basilique papale, j'ai vu une multitude chanter les gloires d'un pauvre curé de campagne qui a passé sa vie enfermé dans un confessional. Et devant cette apothéose empoignante des hommes, j'ai mieux compris la gloire des saints et la majestueuse grandeur de la Sainte Eglise qui fait les saints.

A Ars, quelques semaines plus tard, j'ai vu 50,000 personnes se presser auprès de l'ancienne petite église délabrée du nouveau saint, l'humble curé Vianney, pour applaudir aux paroles de ses panégyristes, le grand Evêque d'Alsace, S. G. Mgr Ruch, et l'ancien prédicateur de Notre-Dame de Paris, le R. Père Janvier, O.P.

Perdu là, dans ce flot humain qui menaçait de me submerger, j'ai mieux compris la puissance d'intercession des saints auprès de Dieu.

En Normandie, dans une petite ville, perchée dans un bosquet, j'ai vu 40,000 personnes chanter les gloires d'une humble fille qui a vécu et qui s'est éteinte aussitôt ignorée dans le fond d'un cloître. Et, devant cette apothéose grandiose de la petite sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, j'ai mieux compris l'attrait de la sainteté et sa puissance sur les âmes.

Prenez garde de leur couper les vivres

—"Prenons garde que nous n'arrivions à couper les vivres à ceux qui nous demandent surtout le moyen de nous servir, et à laisser le champ libre à ceux qui ne demandent qu'à nous asservir. La disette qui résulterait de notre carence aurait des conséquences plus graves que nous ne le supposons. On lit beaucoup, on lit de plus en plus dans nos villes et jusque dans le fond de nos campagnes.... Il faudrait, de nos jours, fournir aux esprits une nourriture non seulement substantielle, mais encore bien apprêtée; faute de quoi, et parce que d'autres leur offrent des plats d'une composition pimentée, frelatée, les intelligences s'anémieront et les coeurs pervertis s'aigriront toujours davantage."—Général de Castelnau: au congrès de la Bonne Presse, Paris.

La première qualité du journaliste

J'en parle en homme de métier et qui aime passionnément son métier. Il y a dix-sept ans que j'écris mon article quotidien dans ce cher journal, l'Action Française, auquel, à sa naissance, les malins accordaient six mois d'existence, et qui nous enterrera tous, Dieu merci, et après nous quelques générations de nos successeurs! Je ne me passerais pas plus de mon article que de mon petit déjeuner du matin. Or, j'ai appris, au cours de cette longue période, que tout se passait, en matière de journaliste, au rebours du préjugé courant.

C'est ainsi que, contrairement à l'axiome idiot, concernant "la mauvaise foi, âme des polémiques", la première qualité d'un journaliste, à mon avis, c'est la bonne foi. Seule la bonne foi est conquérante, quel que soit le thème auquel vous l'appliquez. Elle est le viatique du pèlerin qui arpente la plume à la main, son papier blanc. Non seulement l'écrivain s'avilit, en articulant un mensonge, ou en escamotant un fait vrai, mais il s'ampute de cette qualité primordiale: l'entrain intellectuel.

(Léon Daudet.)

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

QU'APPELLE, Sask.

—Le gouvernement aurait-il l'intention de taxer nos célibataires? Serait-ce là le motif qui pousse nos jeunes gens à songer sérieusement au mariage? Il en est qui n'ont pas hésité à prendre la longue route de l'Est pour rencontrer l'âme-soeur. Tous nos voeux les accompagnent! Notre cher petit patelin a besoin de jeunes familles canadiennes françaises.

—On parle d'une soirée au profit de notre Tombola que M. et Mme Victor Isabelle organisent pour la Ste-Catherine ou le dimanche suivant. Voilà une excellente initiative pour laquelle nous les félicitons chaleureusement et qui aura des imitateurs, souhaitons-le!

Monsieur le rédacteur,

Voudriez-vous me faire le plaisir de relire mon article du 11 novembre.

Un malentendu existe ici: A cause des mots "dettes criardes", je me suis attirée les foudres de quelques-uns de nos paroissiens. Ce mot a touché leur amour-propre et ils m'en font un grief. Or, je n'ai eu l'intention ni de blesser personne ni de nuire. Voudriez-vous me rendre le grand service de dire à vos lecteurs de Qu'Appelle si le mot "dettes criardes a vraiment le sens exagéré qu'ils lui donnent et faire cesser ainsi des discussions bien inutiles.

Veuillez insérer votre réponse à la suite de ma lettre et, agréez, je vous prie, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Correspondante.

N. D. L. R. — Nous nous sommes rendus avec plaisir à votre légitime demande, et vraiment nous n'avons rien vu à reprendre dans l'expression dont vous vous êtes servie. D'après le contexte, le sens de la phrase nous paraissait être celui-ci: "Afin de parer aux dettes les plus pressantes, c.-à-d. celles qui doivent être payées les premières"; mais ayant consulté le dictionnaire Larousse pour bien nous assurer que nous ne faisions pas erreur, voici que celui-ci nous donne comme définition de l'expression "dettes criardes": menues dettes pour fournitures. — Heureuse paroisse qui n'a que de menues dettes à son passif!

PONTEIX, Sask.

Retraite

Pendant quinze jours, du dix-huit octobre au premier novembre, la paroisse a bénéficié d'une belle retraite. Le Révérend Père H. Bourque, S.J., de Saint-Boniface, a d'abord prêché aux paroissiens de langue française. Nonobstant une température froide et des chemins impraticables, ils sont venus en foule entendre le prédicateur qui, deux fois par jour, matin et soir, leur a expliqué, sous une forme toute évangélique, les principales vérités de notre sainte religion. Tous, à part quelques rares exceptions, se sont approchés des sacrements de pénitence et d'eucharistie, source intarissable pour quiconque veut y trouver une force nouvelle dans les combats journaliers contre le démon et soi-même.

Cette retraite française s'est terminée dimanche le 25 octobre, par une messe solennelle dont le célébrant a été M. l'abbé Alfred Louis Roy, notre nouveau vicaire arrivé la veille, assisté de M. le curé comme diacre, et du R. P. Auclair, O. M.I., comme sous-diacre.

Le bon Père prêcha ensuite aux paroissiens de langue anglaise. Ceux-ci, bien qu'en plus petit nombre, n'ont pas montré moins de courage à braver les éléments de la nature, ni moins d'assiduité à assister aux exercices. Il a été consolant de noter au milieu d'eux pluseurs de nos frères séparés.

Puis, les enfants vinrent à leur tour entendre la parole de Dieu. Tous les pensionnaires et élèves du couvent ont répondu à l'appel de même que le plus grand nombre des élèves de l'école publique. Les enfants de la campagne ont aussi été très nombreux. Ce groupe d'élite a procuré au Révérend Père les plus douces consolations.

Les paroissiens de Ponteix remercient le Père Bourque pour son dévouement à leur égard et l'assurent qu'ils mettront à profit tous les conseils que leur a dictés son coeur d'apôtre.

Veuille le bon Dieu bénir avec effusion la paroisse de Ponteix qui, de nouveau, a fait preuve d'un si grand esprit de foi.

A propos d'instruction obligatoire

Un quotidien de Montréal nous cite un article du "Matin", de Paris où il est dit qu'en France il y a actuellement au monis trois cent mille illettrés; nous voulons dire par "illettrés" des gens qui ne savent ni lire ni écrire. Le journal parisien, tout en attribuant beaucoup à la guerre un pareil état de chose, note cependant qu'il existe en France une loi, celle du 28 mars 1882, qui affirme que l'instruction est obligatoire pour tous les français, et on ajoute: "Les adversaires de ce système d'Etat, en présence de telles révélations, pourront demander aux maîtres de la politique de l'heure ce qui pourrait bien se produire si l'instruction n'était pas obligatoire."

La province de Québec n'a pas l'école obligatoire et c'est dans cette province que se trouve le plus petit nombre d'illetrés, par rapport à la population totale, de tout le Dominion. Plusieurs états de la république américaine ont l'école obligatoire, ce qui n'a pas encore diminué le nombre de leurs illettrés. On pourrait multiplier ainsi tant que l'on voudrait les cas où l'instruction obligatoire a été une faillite et la fréquentation libre un succès.

L'état a beau faire, il ne remplacera jamais avantageusement les parents, et ce n'est pas l'école obligatoire qui importe, mais plus de sens du devoir et des responsabilités chez les parents.

(Le Droit).

BELLEVUE, Sask.

Bazar

Cette semaine a lieu notre bazar, le 25 et le 26. A la soirée de famille de dimanche dernier donnée au profit de la candidate Mlle Ina Comeau, chez M. Arthur St-Hilaire, on s'est très bien amusé et surtout ce qui compte pour l'église, on y a ramassé la somme rondelette de $130. N'est-ce pas que c'est encourageant pour tous ceux qui se dévouent au travail de l'église.

Dimanche, le 22, une autre soirée au profit de l'église encore a eu lieu chez M. Walter Houle où l'on s'est permis de faire aussi bien. C'est très beau une émulation semblable pour une si belle cause, celle du bon Dieu.

A chacune des deux soirées du bazar il y a un programme tout à fait différent, et l'entrée est gratuite. Venez vous récréer à bon marché au milieu de nous.

GRAVELBOURG, Sask.

—Mme Gédéon Matte, est de retour d'un voyage dans la Province de Québec, où elle est restée quatre mois, en visite chez des parents, et chez sa fille Mme J. Labrosse de Montréal. A son retour elle a passé par Estevan, Sask., en visite chez son fils Weldon Matte, et sa fille, Mme Claire Gervais. Elle est revenu très enchantée de son voyage.

—M. E. Matte, de Coderre, marchand de Bois, ainsi que sa famille, était en promenade chez sa mère, Mme Gédéon Matte, la semaine dernière.

La mortalité au Canada

La moyenne de la mortalité au Canada durant le mois de juillet, a été la plus basse qui ait été signalée depuis deux ans pour une période d'un mois. Cette moyenne, déclare le bureau des statistiques de la Metropolitan, est de 7 par 1,000 de population, ce qui est une amélioration de 10 pour cent sur aucun mois des deux années précédentes.

La tuberculose a causé le plus grand nombre de décès, 82 par 100,000 de population— bien qu'il y ait une amélioration de 13 pour cent sur le mois de juillet 1924.

Les autres maladies qui ont causé le plus grand nombre de décès durant cette période, sont: affections organiques du coeur, 54 par 100,000 de population; affections intestinales chez les enfants, 53 par 100,000 de population; pneumonie, 43 par 100,000; le cancer, 49 par 100,000; néphrite chronique, 23 par 100,000.

D'autre part, il y a eu diminution dans la moyenne de la mortalité causée chez les enfants par les maladies contagieuses. La moyenne de la mortalité par 100,000 de population a été, pour la dipthérie, de 11 décès; la rougeole, 10; la fièvre scarlatine, 5; la coqueluche, 9.

Le premier ministre de l'Alberta démissionne

Edmonton. — Le premier ministre Greenfield a démissionné, lundi matin. C'est le procureur-général Brownlee qui prend sa place. Il y aura remaniement du cabinet.

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

OTTAWA. — L'élection complémentaire du comté de Bagot, pour remplacer le défunt J. E. Mareile mort au lendemain du vote du 29 octobre, aura lieu le 7 décembre. La lutte y sera très contestée entre le notaire D. Morin, candidat libéral, et M. Fauteux, conservateur défait par M. Mareile.

QUÉBEC. — Quatre élections partielles provinciales auront lieu le 30 novembre prochain, à la suite de la décision que vient de prendre le Conseil exécutif de la province qui s'est réuni au parlement sous la présidence de M. Taschereau. Ces élections auront lieu dans les comtés de Jacques-Cartier, Argenteuil, Champlain et Berthier.

OTTAWA. — Les citoyens de la Basse-Ville savent se souvenir. N'oubliant pas les multiples services rendus à notre population par M. le chanoine Myrand, ils ont entrepris des démarches auprès du Bureau des commissaires pour changer le nom de carré Anglesea en celui de carré Myrand.

DEEKSKILL, N. Y. — Soeur Christina, une religieuse du couvent de Graymore, a été broyée à mort par un malaxeur à pâte dans lequel se prirent ses vêtements. Elle fut entraînée dans la machine.

LA HAYE. — Le cabinet hollandais a remis sa démission à la reine Wilhelmine. Cette démission a suivi d'assez près la démission des quatre ministres catholiques du cabinet. Ces derniers avaient donné leur démission pour protester contre l'adoption, par la seconde Chambre, d'un projet de loi abolissant la légation hollandaise auprès du Vatican.

PARIS. — Mgr Cerretti, nonce papal à Paris, vient de recevoir la grande croix de la Légion d'honneur des mains de M. Laroche, directeur des affaires politiques du ministère des affaires étrangères auprès du gouvernement français.

Ceux qui commandent deux pantalons avec chaque complet qu'ils achètent doivent être "durs" à leur fond de culottes.

Quand notre argent laisse notre province, ou notre ville, ou notre localité, pour l'étranger ou même pour des provinces voisines, il n'a pas besoin de passe-port, car il ne revient jamais.

Marché aux grains de Prince-Albert

Blé. — No. 1, $1.17; No. 2, $1.13; No. 3, $109; No. 4, $1.02.

Marché aux grains de Winnipeg

Red Durum. — No. 1, 1.23; No. 2, 1.30; No. 3, 1.16.

Blé. — No. 1 nord, 1.44 3-4; No. 2, 1.41 1-8; No. 3, 1.37 1-4; No. 4, 1.32; No. 5, 1.20; No. 6, 1.04; fourrage, 96; voie, 1.42.

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES— Location maison, chambres, magasins, etc.

—A vendre, Perdu, Trouvé, etc.— 25 Mots ou moins, 50 sous. Un sou du mot additionnel. La même annonce, 5 insertions pour $2.00.

NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS— 50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDES

Les Commissions scolaires qui désirent des instituteurs bilingues particulièrement les instituteurs de cette catégorie qui sont sans emploi sont priés de communiquer avec le Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C., a-s du "Patriote de l'Ouest", Prince-Albert, Sask.

ON DEMANDE Institutrice bilingue pour l'arrondissement scolaire de St-Hubert No. 2770 pour l'année 1926. Les classes commenceront le 4 janvier, et comprennent jusqu'au huitième grade. S'adresser au Secrétaire-Trésorier, St-Hubert Mission, Sask., en ayant soin de mentionner expérience, références et salaire demandé. 36-38 C.

INSTITUTRICES DEMANDEES

L'ARRONDISSEMENT scolaire Poirier (Village de Ponteix) demande pour le 4 janv'er prochain, une institutrice catholique bilingue, possédant un certificat de deuxième classe. Salaire $1100.00 par année. S'adresser au Secrétaire, J. Eugène Jodoin, Ponteix, Sask. 36 37 C

A VENDRE

MIEL PUR A VENDRE.—$9.50 la caisse de 60 livres. Chaque caisse contient 6 chaudières de dix livres. S'adresser à la Maison Saint-Joseph, OTTERBURNE, Manitoba. 29-40 C.

HOTEL garni avec salle de billard et chaise de coiffeur, écurie de louage, garage privé, très bon et glacière en arrière de l'hôtel. Cet hôtel est très avantageusement situé dans un centre canadien-français. Recettes de la salle de billard seulement $800.00 par année. Prix $3,500 tout compris, moins le piano pour lequel il y a supplément de $500. S'adresser à A. Préfontaine, St-Vincent, Alta.

A VENDRE dans un centre français, un quart de section tout clôturé (2 fils broche) de très bonne terre, dont 75 acres en labour d'été; 17 acres en bois de chauffage et de construction. Eau douce. Situé à deux milles et demi de la gare. Sans bâtisses. Un peu comptant seulement. S'adresser au Patriote de l'Ouest, Boîte "A". 36-39 C

EMPLOIS DEMANEDS

SI VOUS AVEZ besoin des soins d'une bonne garde-malade, adressez-vous à Madame Arthur Verreault, Aldina, Sask. Téléphone No. 641, Leask, Sask. 34-38 P.

Durum. — No. 1, 1.40; No. 2, 1.37! No. 3, 1.36.

Avoine. — No. 2 C.W., 50 5-8; No. 3 C.W., 44 5-8; extra1 fourrage, 43 5-8; No. 1 fourrage, 41 3-4; No. 2, 39 5 8; rejetée, 36 1-8; voie, 48 5-8.

Orge. — No. 3 C.W., 64; No. 4 C. W., 60; rejeté, 57 3-4; voie, 63 1-4.

Lin. — No. 1 N.W.C., 2.28 1-4; No. 2 C.W., 2.24; No. 3 C.W., 2.13; rejeté, 2.03; voie, 2.24 1-2.

Seigle. — No. 1 C.W., 83 7-8; No. 3 C.W., 77 7-8; rejeté, 2 C.W., 76 7-8; rejeté, 75 7-8; voie, 83 7-8.

Marché aux animaux de Prince-Albert

Bonne demande d'animaux de boucherie et d'engrais. Les meilleurs vaches de boucherie font 3 et 3 3-4, les veaux 3 1-2 à 4 1-2. Le marché des porcs gras est instable à $10.75.

Marché aux animaux de Winnipeg

Prix fermes pour les bestiaux. Les porcs varient autour de $11. Les meilleurs agneaux sont à $11.-25, les moutons d e$4 à $6.

Marché de la fermière

Oeufs frais: 40c. la dz.

Beurre: 35c. la lb.

Volailles: mortes, 18 à 20c. les poulets; 15 à 18c. les poules; vivantes: 12c. les poules et 15c. les poulets.

Patates: 40c. le minot.

Autres légumes: 75c. le minot.

Prince-Albert

—Nous avons eu le plaisir de saluer à son retour des fêtes de Gravelbourg, S. G. Mgr O. Charlebois, O.M.I., évêque-missionnaire de Le Pas. Sa Grandeur est toujours allègre en dépit de ses rudes et incessants labeurs. Elle doit partir dimanche prochain le 29, pour Cross Lake, voyage de près de 50 milles.

—Les nombreux amis de M. l'abbé Munroe, le sympathique ex-curé de la cathédrale, seront heureux d'apprendre que sa santé s'est tout à fait remise dans la Californie, et que son évêque vient de lui confier la direction de la paroisse de la cathédrale de Fresno.

—Le R. P. H. Voisin, P.S.M., de Tisdale, passe la semaine l'hôte des RR. PP. Oblats.

—M. Wilfrid Gagnon, que tous connaissent pour avoir été le protégé de M. l'abbé Munroe, a été trouvé mort dans son lit à Gravelbourg, où il était le représentant de plusieurs maisons de commerce.

—M. l'abbé H. Baillargeon vient de finir sa deuxième visite de paroisse depuis son arrivée parmi nous.

—Notre grand bazar des 16, 17 et 18 décembre prochain s'annonce bien. Les dames et les demoiselles travaillent ardemment à sa préparation sous la direction de notre dévoué vicaire. On commencera bientôt l'installation des différents comptoirs. Il faudrait, pour que tout se passe avec ordre, que les divers objets promis par les paroissiens fussent remis sous peu aux dames directrices.

La deuxième soirée sera prise par le grand banquet auquel nos meilleurs cordons bleus apporteront leur concours. Le troisième soir aura lieu une partie de cartes suivie du tirage des objets mis en râfle.

Le bazar sera tenu dans les vastes salles du "Memorial Hall". On compte sur un beau succès.

—Dimanche soir, avait lieu une réunion de l'exécutif du cercle paroissial de Prince-Albert. Il a été décidé d'avoir une soirée le 1er de l'an Aux amateurs de chant et de déclamations de se tenir en bonne forme pour ce temps-là. Nous n'aurons jamais trop souvent de ces soirées intimes.

Les membres choisis pour combler les places vacantes sont: M. et Mme W. Brodeur et Mme A. P. Godin. N'oublions pas la soirée du jour de l'an.

—Prince-Albert vient d'inaugurer son poste émetteur de radio. Le premier programme a été lancé dans les airs samedi dernier avec grand succès. La longueur des ondes du poste 10BI est de 250 mètres.

—La Rév. Mère Aimée, provinciale des Soeurs de l'Enfant-Jésus, du Puy (France), revenant du chapitre général s'est arrêtée à Prince-Albert. Elle était accompagnée de Soeur Félicien, supérieure de Maillardville, une paroisse canadienne-française de la Colombie.

Après avoir passé trois jours avec leurs soeurs elles ont pris le train pour North-Battleford lundi matin afin de voir l'installation de leur noviciat dans cette gracieuse petite ville. De là elles se rendront à Vancouver, C. B. La Soeur Supérieure de l'évêché les accompagne jusqu'à North-Battleford.

—Le maire S. J. A. Branion dont le terme d'office expire le 30 décembre prochain a annoncé qu'il sera encore candidat pour la mairie de Prince Albert pour 1926.

Aucun autre candidat n'a encore été annoncé quoiqu'on essaye de persuader E. T. Bagshaw, ex-échevin de se présenter.

—Les lecteurs du *Patriote* sont très anxieux de connaitre le nom véritable de "Pierrot", qui a été si bien inspiré dans le choix du nom qu'on voulait donner à l'excursion organisée par l'A.C.F.C., comme réplique à la "Liaison Française".

—Mme G. A. Houle était en visite chez sa fille Mme P. J. Pfeiffer la semaine dernière.

—Mme J. M. Denis, de Krydor, après avoir passé quelques jours chez sa soeur Mme P. J. Pfeiffer est allée rejoindre son mari à Saskatoon, pour de là se rendre à Winnipeg où ils ont décidé de s'établir.

—Mlle E. Lepage est revenue enchantée de son voyage à Hoey, Domrémy et Bellevue, où elle a reçu beaucoup d'encouragement dans la vente de la poudre "Lava".

—:*:—

20,600 victimes

En dépit des conseils répétés qui sont donnés aux parents, en vue de mettre leurs enfants en garde contre le danger des accidents d'automobiles, le nombre des morts violentes causées par l'auto, va en augmentant, tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Dans ce dernier pays, le nombre de décès causés par l'auto, est stupéfiant. Du nombre de décès attribuables à cette cause, trente pour cent sont des enfants au-dessous de quinze ans. Ce fait est révélé dans un rapport que vient de présenter le docteur L. I. Dublin, statisticien en chef de la Metropolitan Life. D'après ce rapport, 6,600 enfants et 14,000 adultes ont perdu la vie dans des accidents d'automobiles, au cours de l'année 1924. La moyenne des décès a donc été de cinquante cinq par jour, soit plus de deux décès par heure.

On se demande alors si la majorité de ces morts accidentelles auraient pu être évitées. La réponse est donnée dans les rapports des enquêtes, où il est prouvé que dans presque tous les cas de mort causée par l'auto, il y a eu négligence ou imprudence de la part de la victime.

On ne saurait donc trop encourager les parents à mettre leurs enfants en garde contre des habitudes trop fréquentes chez eux de "prendre le risque" avec un auto, car le résultat est presque toujours fatal.

Les Activités de l'A.C.F.C.

HEUREUSE INITIATIVE.

Le Comité Paroissial de Laflèche vient de prendre une heureuse et très intéressante initiative en vue de promouvoir davantage l'intérêt de ses membres au succès de l'excursion de "La Survivance Franco-Canadienne". Il a organisé une grande tombola dont les billets s'enlèvent très rapidement. Le gagnant de chaque série reçoit un passage entièrement payé pour le voyage dans l'Est. Cette initiative est de nature à mieux faire connaître le voyage, et elle offre en plus à tous une chance de faire une superbe promenade à bon compte. Nous serions heureux de voir plusieurs autres Comités paroissiaux suivre l'exemple de celui de Laflèche.

COTISATIONS.

Depuis l'expédition de la circulaire de notre Président, le Comité de Ferland nous a adressé la somme de $23.00, et celui de Prince-Albert $93.00. Nous comptions qu'au courant du présent mois, la plupart des Comités paroissiaux nous auront fait tenir le montant de leur cotisation.

VISITES DES ECOLES.

Le R. P. Auclair, O. M. I., Visiteur des Ecoles du diocèse du Sud, nous transmet un rapport détaillé sur les écoles visitées durant la première quinzaine de novembre, en même temps qu'il nous communique des données précieuses sur les différentes paroisses et centres franco-canadiens. Les écoles qui ont reçu la visite du Père Auclair sont les suivantes: Dollard, Valroy, Mine Valley, Lac Pelletier, Newville, Roves, Notukeu et Notre-Dame Est. En général les remarques du Visiteur sont bonnes, particulièrement quand il parle de l'école de Valroy, qu'il estime être la meilleure école de campagne qu'il ait visitée jusqu'à ce jour.

—:*:—

Nos Maitres et Maitresses d'école

Comme annoncé dans les colonnes du "Patriote" il y a deux semaines, le R. P. Jan, O. M. I., Inspecteur des écoles Catholiques du Diocèse de Prince-Albert et Saskatoon, s'occupe du placement des Instituteurs et Institutrices pour la rentrée des classes au commencement de l'année.

Dimanche soir, il convoqua une réunion des étudiants Catholiques de l'Ecole Normale de Saskatoon. Trente cinq sur 46 des Etudiants et Etudiantes étaient présents.

Sur les 46 étudiants Catholiques à l'Ecole Nomale, 23, dont 6 bilingues, finissent leur stage le 18 décembre et seront prêts à enseigner le 1er janvier. Avis aux Commissaires d'écoles.

Le R. P. Jan s'appliqua à faire comprendre aux étudiants combien l'Eglise comptait sur eux pour l'enseignement du Catéchisme et la propagation de la Foi dans nos campagnes, et quel bien une Institutrice zélée pouvait faire.

Il leur fit remarquer que nous attendions plus de nos Institutrices que des autres.

Nous désirons que nos écoles Catholiques ne le cèdent à aucune au point de vue de l'enseignement profane.

Au programme déjà si chargé nous ajoutons l'enseignement du Catéchisme, et dans les écoles bilingues l'enseignement du français.

Il insista sur la nécessité du dévouement, faisant remarquer que le Maitre l'école qui ne considère sa position que comme un gagne-pain ne peut réussir.

Les lettres de demande de renseignements reçues au Bureau montrent l'intérêt pris par les Instituteurs et Institutrices à l'examen de Catéchisme organisé pour la seconde semaine de décembre.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Mgr P.-E. Roy recevra le pallium

Québec. — Sa Grandeur Mgr Paul Eugène Roy sera honoré au prochain consistoire du mois de décembre. Le Souverain Pontife a décidé de remettre le "pallium" à l'archevêque de Québec. Cette distinction le placera à la tête de l'Eglise catholique au Canada, dont il devient le métropolitain.

—:*:—

Mgr Roy a été administré

Québec.— Sa Grandeur Mgr Roy, invalide depuis si longtemps, décline beaucoup depuis quelques semaines. A sa demande il a été administré dimanche.

—:*:—

Mort de M. Nap. Champagne

Ottawa.— La capitale pleure aujourd'hui la disparition de l'un de ses hommes publics, les plus respectés et les plus estimés, le commissaire Napoléon Champagne, décédé soudainement, à sa résidence, rue Daly.

Peu d'instants après sa mort la nouvelle s'était répandue dans tous les milieux de la capitale qui ont déploré unanimement la perte d'un serviteur municipal si dévoué et si estimé. Le commissaire Champagne souffrait il y a quelques mois d'une maladie grave de l'estomac qui nécessita une opération très sérieuse qui réussit parfaitement. Il put retourner à ses affaires complètement rétabli. Encore tout récemment il niait les rumeurs qui voulaient qu'il soit trop malade pour faire son élection cette année.

M. Champagne avait 64 ans. Ses funérailles eurent lieu à la cathédrale.

—:*:—

Où va-t-on les assoeir?

C'est la question que l'on se pose à Ottawa au sujet des députés progressistes. De quel côté vont-ils s'assoeir en chambre. On suggère de les mettre à la droite de l'orateur; mais rien de définitif n'a encore été résolu.

—:*:—

Une mine de Le Pas se vend 3 millions

Le Pas, Man.— L'annonce officielle vient d'être faite de la vente de la mine de cuivre Flin Flon à des Américains. La compagnie se réserve de plus un intérêt de 10 pour cent sur la production.

Des travaux considérables vont être entrepris incessamment. Un embranchement d'une longueur de 75 milles partira du mille 70 de la ligne de la Baie.

—:*:—

Le Pape honore la reine de Belgique

Rome.— Sa Sainteté Pie XI a décerné à le reine Elisabeth de Belgique, la rose d'or, le plus grand honneur que le Pape puisse conférer à un souverain catholique. La chose a été connue alors que le Pape a chargé le nonce papal Micara de présenter la décoration à la reine Elisabeth lorsque les souverains Belges reviendront de leur voyage aux Indes. La présentation aura lieu à l'occasion du 25ème anniversaire de mariage de leurs majestés.

La rose d'or est une oeuvre artistique d'une grande beauté, un chef-d'oeuvre d'orfèvrerie, qui consiste en cent feuilles d'or pur, superbement gravées, et reposant dans un vase d'argent. Il est rare que le Pape confère cet honneur. Léon XIII honora aussi de cette façon les souverains belges, alors que la reine Marie en fut le récipiendaire. Pie X ne décerna pas de rose d'or. Pie XI accorda aussi cette décoration à la reine Victoria d'Espagne.

—:*:—

M. Meighen veut un journal dans Québec

Montréal.— Le parti conservateur fédéral n'a pas un seul journal français à lui dans la province de Québec. Il trouve en cela une carence regrettable et qu'il faut à tout prix combler. Le procédé le plus simple serait de s'assurer le contrôle d'un journal déjà établi et pouvant conséquemment compter en partie au moins une clientèle toute faite. Mais jusqu'ici ces négociations n'ont pas abouti.

M. Meighen, dit-on, prend toutes les mesures pour s'assurer le pouvoir. Il pourra, assure-t-on parmi ses amis, compter sur le concours de plusieurs progressistes grâce au travail de M. Robert Rogers.

Il lui manque un point d'appui dans la province de Québec; et il n'aura de cesse qu'il ne l'ait trouvé.

—:*:—

L'Angleterre ratifie le traité de Locarno

Londres. — Par un vote de 375 à 13 le parlement anglais a ratifié le traité de sécurité de Locarno. Le débat qui a précédé le vote a été plutôt un hommage rendu au bon travail accompli par M. Austin Chamberlain lorsqu'il représenta son pays à Locarno.

On s'attend maintenant à ce que le Reichstag allemand s'occupe à son tour de cette ratification et adopte ce même pacte le plus tôt possible.

"Je ne veux pas dire, a déclaré M. Chamberlain aux commentaires faits déjà en chambre, — je ne veux pas dire que les traités dont il est ici question suffiront, une fois adoptés, pour supprimer toute guerre, mais je veux dire qu'ils rendront la guerre bien plus difficile. Il sera difficile avec un tel pacte à une nation de déclarer la guerre sans se mettre du mauvais côté vis-à-vis de tout l'univers civilisé et sans s'exposer aux conséquences d'une telle situation."

L'attitude de l'Angleterre n'engage ni les Dominions, ni l'Inde ; mais la question sera amenée devant la conférence impériale.

—:*:—

Dans la Syrie

Beirut. — L'insurrection des Druses grandit de jour en jour. Ils accusent la France d'ameuter les chrétiens contre les Mahométans, et de réveiller les vieux préjugés qui ont fomenté jadis les guerres de religion.

Les forces françaises sont encore peu nombreuses sur le champ des hostilités tandis que les Druses disposent de 20,000 à 25,000 hommes.

Les colonies syriennes de toutes les parties du monde envoient des protestations à la Ligue des Nations contre la politique de la France. On condamne surtout le bombardement de Damas.

Le général Dupont, haut commissaire intérimaire français en Syrie, espère de son côté avoir bientôt raison de l'insurrection à cause de l'arrivée de renforts considérables.

—:*:—

500 voyageurs noyés

Havane, Cuba. — Le vapeur haïtien, "Ville des Cayes" a sombré avec 200 travailleurs qui se rendaient aux champs de canne à sucre de Santiago.

La mer était très mauvaise aux Antilles au départ du bâteau, et on entretint tout de suite de grands doutes sur la sécurité des passagers.

—:*:—

La France remet la dépouille d'un héros à l'Allemagne

Kehl, All.— La France vient de remettre à l'Allemagne, son pays d'origine, les restes de l'aviateur Manfred von Richhofen, as allemand qui a abattu 80 avions de l'ennemi pendant la guerre et qui avait peinturé sa machine en rouge pour défier ses adversaires. Le baron a été abattu à son tour en 1918 et inhumé en terre française.

Cette translation des restes a été une véritable manifestation allemande et l'occasion d'un grand déploiement militaire.

—:*:—

La France a un gros déficit

Paris. — Il émergera au budget français, cette année, un déficit d'au moins 5 billions de francs.

On semble cependant assez peu s'en préoccuper, tellement la situation politique retient l'attention. M. Painlevé vient de publier son programme financier, instituant des contributions nationales exceptionnelles pour le rachat de la dette publique.

M. Painlevé a déclaré à la chambre qu'il avait la tâche ingrate de demander aux députés de voter d'énergiques mesures pour l'établissement immédiat d'une caisse d'amortissement.

Il faut à tout prix voir aux finances et relever le crédit de la France.

Il fut fortement critiqué à propos de son projet de conversion forcée des bons dûs le 8 décembre prochain. C'est la première fois depuis la Révolution que la France ne fait pas honneur à ses dettes.

"Cette décision, riposta le premier ministre, personne n'est en droit de nous la reprocher dans les circonstances actuelles.

—:*:—

Les députés communistes sont jetés à la porte de la chambre italienne

Rome. — Les fascistes, enragés à la suite d'un discours du député communiste Maffi, en protestation contre une démonstration en faveur de Mussolini, ont jeté les députés communistes à la porte de la Chambre.

En plein milieu du discours, Roberto Farinacci, secrétaire-général des fascistes, se leva de son siège, traversa la chambre, et vint crier sous le nez de Maffi: "Quand on parle mal du chef, voici la réponse", et il lui flanqua son poing dans la figure.

—:*:—

Le cabinet allemand démissionnera

Berlin. — Le chancelier Luther vient d'avertir les chefs de parti que le gouvernement démissionnera au lendemain de la signature du pacte de Locarno à Londres en décembre, et qu'un nouveau cabinet devra être constitué favorable aux obligations allemandes du nouveau pacte. Le gouvernement est assuré d'une forte majorité en chambre pour l'acceptation du traité.

—:*:—

PARIS. — M. Paul Valéry a été élu par l'Académie française au siège d'Anatole France.

"LA SURVIVANCE FRANCO-CANADIENNE"

ERREURS ET PREJUGES

vants.

Le Comité d'organisation du voyage de "La Survivance Franco-Canadienne" désire éveiller l'attention des nôtres sur les points suivants:

D'abord, il n'y a qu'une excursion pour les Provinces de l'Ouest. Les trains spéciaux partent de Prince-Albert— pour la division du Nord—, et de Gravelbourg—pour la division du Sud—, et viennent se consolider à Régina. Les gens du Sud de la Province, qui demeurent sur une autre ligne de chemin de fer que le Canadien National, peuvent se rendre à Laflèche, d'où ils seront transportés à Gravelbourg aux frais de l'organisation, et dès le 17 décembre au soir, ils pourront utiliser leur char comme hôtel.

Donc, il est bien entendu que seuls les excursionnistes, c'est-à-dire les voyageurs à bord du train de "La Survivance Franco-Canadienne", et décorés de l'insigne spécial qui leur sera distribué, auront droit de participer aux réceptions qu'on nous prépare dans la Province de Queébec. Ceux-là sont dans l'erreur qui s'imaginent pouvoir s'embarquer sur n'importe quel train autre que le train spécial, et attendre ensuite les excursionnistes pour se joindre à eux et bénéficier de toutes les réceptions. On comprend que cela ne peut se faire, puisque nous devons donner le nombre des voyageurs à ceux qui nous préparent des réceptions. Si vous voulez jouir de tous ces avantages, joignez-vous à nous, car autrement, nous serons forcés bien à regret de vous rejeter dans les ténèbres extérieures.

Au retour de Ste-Anne de Beaupré, les voyageurs qui désirent se diriger à l'Est de Québec, Chicoutimi, Rimouski, etc., pourront se procurer des billets à prix réduit au taux de l'excursion dans l'Est.

Comme on nous demande de toutes les villes où on prépare une réception à La Survivance Franco-Canadienne d'envoyer le plutôt possible le nombre des voyageurs qui seront à bord du train spécial, on est instamment prié d'envoyer son nom dès maintenant, afin que le Comité puisse clore la liste pas plus tard que le 1er décembre et savoir à cette date le nombre exact de ceux qui prendront part à l'excursion.

Nous prions les prêtres qui se proposent de faire le voyage de nous envoyer dès maintenant leurs noms, afin que le Comité puisse aménager un nombre d'autels suffisant pour leur permettre de célébrer la messe ainsi que tout ce qui est nécessaire. Envoyez votre nom à M. le Commandeur Morrier, Edifice du Patriote, Prince-Albert.

Enfin, que tous soient bien persuadés que, si le voyage paraît long en soi, les arrêts ménagés le long de la route contribuent à le rendre des plus agréables, en raison des réceptions que nous recevrons aux endroits déjà mentionnés. Pour cette même raison, les dépenses occasionnées pour les repas seront diminuées d'autant.

Qu'on veuille donc tenir compte de ces quelques remarques et nous faciliter la tâche d'organisation pour satisfaire tous ceux, déjà nombreux, qui se proposent de faire le voyage de "La Survivance Franco-Canadienne."

Le président de la Co-Opérative s'oppose à la dépense inutile de plusieurs millions qu'entrainerait la construction d'autres élévateurs

Dans un discours public récent, à Nokomis, l'honorable J.-A. Maharg, président de la Saskatchewan Co-Operative Elevator Company, avertit les fermiers d'étudier avec soin la proposition des directeurs du Cartel de dépenser plusieurs millions pour la construction d'élévateurs par toute la province. M. Maharg défie les directeurs du Cartel de donner une seule raison justifiant la nécessité pour cette compagnie d'avoir ses propres élévateurs, et plus particulièrement aux 450 endroits déjà desservis par la Coopérative et où les membres du Cartel reçoivent d'excellents services au prix coûtant.

Il met en doute la déclaration des directeurs du Cartel en ce qui regarde la nécessité d'acquérir la possession des facilités de manutention et d'expédition pour assurer l'existence du Cartel. M. Maharg fait aussi remarquer: "Des officiers du Cartel de l'Alberta ont dit, en présence d'officiers du Cartel de la Saskatchewan et de la Coopérative, qu'ils n'avaient aucun ennui ou raison de se plaindre du service qu'ils recevaient des élévateurs et qu'ils n'avaient aucun désir de s'en rendre acquéreurs. Si nous partagions l'opinion des directeurs du Cartel de la Saskatchewan, devrions-nous pas conclure que le Cartel d'Alberta est condamné à la faillite?" M Maharg se demande pourquoi le Cartel est si anxieux d'obtenir le contrôle de la Co-operative Elevator Company, quand celle-ci donne déjà un service satisfaisant au prix coûtant— service que le Cartel ne saurait rendre meilleur.

Dans une revue des rapports de la Compagnie avec le Cartel, M. Maharg déclare qu'à la première entrevue qui eut lieu au commencement de l'année, la compagnie fit une enquête sur les ennuis dont le Cartel souffrait par le fait qu'il n'était pas propriétaire des élévateurs. Ces ennuis, peu nombreux d'ailleurs, furent facilement écartés. Le procès verbal des réunions indique très clairement que le Cartel accepta cet arrangement, mais avec l'arrière pensée de n'en tenir aucun compte. Voici entre autre un exemple de la mauvaise foi des directeurs du Cartel. Au cours des diverses séances qui furent tenues pour discuter l'opportunité de la création d'un bureau conjoint d'aviseurs où devaient siéger les représentants des Cartels, de la United Grain Growers et de la Co-Operative Elevator Company, ils acceptèrent toujours avec faveur cette proposition, mais au dernier moment ils refusèrent carrément de s'y rallier. Ils furent de même à l'égard de la proposition par laquelle les agents ruraux de la Coopérative devaient également représenter les intérêts du Cartel.

Puisque nous avions fait disparaître tout sujet de plainte dans notre service, il n'y avait aucune raison pour le Cartel d'acheter des élévateurs.

"Le président du Cartel de la Saskatchewan a déclaré qu'il ne s'occupait que de ses membres et que leur but était d'avoir des élévateurs pour l'usage de ses membres uniquement. Ceci est directement contraire à l'un des principes vitaux que la Coopérative a toujours respectés. La Coopérative est une compagni d'utilité publique subventionnée à même les fonds public, elle ne fut pas organisée en vue de servir les intérêts d'un groupe particulier de cultivateurs favorisant une théorie spéciale sur le disposition des grains.

"Les portes de la Coopérative sont ouvertes pour tous les cultivateurs —qu'ils soient ou non avec le Cartel—Peu importe qu'ils aient un wagon ou un minot de grain seulement à vendre, qu'ils soient ou non actionnaire".

"Le président du Cartel de la Saskatchewan a aussi déclaré que c'était le désir de ses membres de rendre la vente aussi difficile que possible aux autres cultivateurs. Je ne crois pas— dit M. Maharg—que des sentiments aussi injustes soient ceux des fermiers du Cartel."

"La présente politique du Cartel en ce qui concerne la possession des élévateurs ne résulte pas de l'impossibilité de s'entendre avec la Coopérative pour la manutention de son grain. Quelques-uns des directeurs actuels du Cartel, avaient, même avant leur élection au bureau de direction, ouvertement favorisé l'absorption de la Coopérative par le Cartel. Afin de promouvoir leurs desseins ces directeurs ont fait une forte propagande par tout le pays en vue de discréditer la Coopérative. Ils espéraient pouvoir ainsi forcer notre Compagnie à se jeter dans les bras du Cartel. A une réunion spéciale du Cartel, tenue le printemps dernier, les directeurs s'efforcèrent d'obtenir des actionnaires le pouvoir nécessaire pour procéder à l'achat ou à la construction d'élévateurs sans tenir compte des endroits desservis par la Coopérative. Ils ne réussirent pas immédiatement, mais à force de persistance ils finirent par faire adopter, à la réunion de l'automne dernier, une résolution les autorisant à construire des élévateurs partout, même aux endroits où la Coopérative fait affaire, si cette dernière Compagnie refuse de vendre ses propriétés.

"Pour satisfaire cette ambition de duplication des élévateurs par toute la province, y compris les endroits où opère la Coopérative, les membres du Cartel devront débourser au moins dix millions de dollars. Et pour toute satisfaction, il restera au directeurs du Cartel, d'avoir inutilement dépensé plusieurs millions de l'argent des signataires du contrat. Les directeurs devront porter la responsabilité de cette énorme gaspillage d'argent. De leur côté les membres du Cartel auront, durant toute la durée de leur contrat, à payer deux sous par minot de grain qu'ils porteront aux élévateurs, pour permettre aux directeurs de poursuivre leur marotte qui consiste à faire disparaître la Co-Operative Elevator Company. Les cultivateurs signataires de contrats ne bénéficieront pas d'un seul sou. Les cultivateurs faisant partie du Cartel, à plus de 400 endroits où ils reçoivent d'excellents services d'élévateurs leur appartenant, devront quand même payer des milliers, même des millions—de dollars pour la duplication inutile des facilités de transport. Il est évident que le bureau de direction du Cartel a concentré toute son attention sur la disparition désirée de la Coopérative.

"Les directeurs du Cartel sont d'opinion que ces deux compagnies sont incompatibles et quelles ne peuvent continuer d'exister toutes les deux, c'est pourquoi ils s'efforcent d'éliminer la Co-operative Elevator Company, non pas en prouvant la supériorité des méthodes de vente du Cartel, mais simplement par l'absorption. La Coopérative offre au Cartel toute facilité de prouver sa supériorité en faisant la manutention de ses grains au prix coûtant. Qu'est-ce que la Coopérative pourrait bien faire de plus pour aider le Cartel?

La Coopérative entend respecter le droit de tout cultivateur de vendre son grain par l'intermédiaire du Cartel, mais elle ne reconnait pas au Cartel le droit de dire aux cultivateurs qui ne sont pas membres de leur compagnie, où et comment ils doivent disposer de leurs grains. La Coopérative acceptera les grains de n'importe qui et en tout temps. Tel était son but lors de sa fondation et tel il demeurera tant qu'elle durera. Cette Compagnie ne peut pas accepter les vues du bureau de direction du Cartel en ce qui concerne les droits des cultivateurs neutres.

"Si les méthodes de vente préconisées par le Cartel offrent des avantages supérieurs aux méthodes actuelles, le cultivateur ne sera pas lent à s'en apercevoir et à en profiter. En attendant que le Cartel ait démontré la supériorité de son système, la Coopérative entend continuer de servir les cultivateurs de la province," telle est l'opinion de M. Maharg.

"On fait répandre par toute le pays un genre de propagande subtile et de nature à miner la confiance des actionnaires de la Coopérative en ce qui concerne sa solvabilité. On leur laisse entendre, qu'advenant la duplication des élévateurs, l'actif de la Compagnie n'aura aucune valeur. La Coopérative pourra continuer de payer des dividendes sur son capital, même si le Cartel construisait des élévateurs dans chacun des 450 centres qui sont déjà desservis par la Co-operative Elevator Company.

"La Compagnie, quoiqu'il arrive, entend continuer la manutention des grains sans tenir compte de leur provenance. La manutention des grains sera toujours un commerce de compétition et en tenant compte de l'excellence du service que nous donnons, nous sommes assurés de toujours recevoir un substantiel pourcentage de ce gere d'affaires. "Telle fut la conclusion du discours de M. Maharg.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

DEUXIÈME SECTION

La "Survivance franco-canadienne" compte sur vous.

S'UNIR POUR GRANDIR

La richesses spirituelles de Québec

Avec tous les esprits sérieux et libres qui ont prêté leur attention au problème, M. W. F. Osborne est persuadé que la dualité de race et de langue au Canada, loin d'entraver l'essor de notre vie nationale, le favorise au contraire merveilleusement. Cette idée, qu'il n'avait qu'effleurée dans ses notes de voyage à la Tribune, il la développe avec bonheur dans un article du *Western Home Monthly*. Il a vu à l'oeuvre, dans la province de Québec, un peuple laborieux et paisible, attaché au sol et à ses traditions; il a admiré le rôle bienfaisant du clergé; il a causé avec les représentants des professions libérales; il a compris quel précieux élément de stabilité et d'idéalisme, quelle source de richesse matérielle et spirituelle cette population représente pour le Canada tout entier.

Passionnément attaché au sol

L'une de ses plus précieuses caractéristiques, remarque le professeur Osborne, est d'être presque littéralement une population indigène. Les 60,000 Français de l'époque de la capitulation se sont multipliés sans apport de l'extérieur. *"En d'autres termes, cet élément national a eu, pour ainsi dire, toute son histoire sur le sol canadien, et en particulier dans la vallée du Saint-Laurent qu'il aime d'un amour passionné comme le foyer de sa race."* Comment ne pas voir *"l'immense importance pour une nation qui ne possède encore que neuf millions d'âmes en tout, qui se trouve à la période initiale d'élaboration, d'avoir un élément de deux millions et demi d'habitants passionnément attachés au sol dans lequel ils voient le théâtre où se sont jouées toutes leurs destinées"*?

A l'Eglise catholique

Fils dévoué de la patrie canadienne, le Canadien français est, de plus, profondément attaché à son Eglise, et M. Osborne reconnait la haute valeur de son sentiment religieux. *"Ecoeuré et déprimé comme je le suis, écrit-il, par le matérialisme grossier et bruyant de la majeure partie de notre vie contemporaine, c'est pour moi un réconfort et un charme délicieux de trouver, dans mon propre pays, une population dont la vie sociale et familiale tourne autour de l'église paroissiale."* Et il s'indigne de cette phrase entendue de la bouche d'un Anglais à Québec: "L'argent est le secret de tout." Est-ce que la vie collective de la province de Québec ne dément pas nettement cet axiome mensonger? *"Québec, ajoute-t-il, avec la paroisse comme foyer de vie; Québec, avec son clocher dominant chaque village, avec sa cloche appelant sans cesse à la méditation et à la prière; Québec, avec ses églises bondées; Québec, avec la direction spirituelle et doublée de la sagesse pratique et avertie de son clergé, est un élément d'une valeur incomparable dans notre vie nationale"*.

Haute culture intellectuelle

Le Canadien francais est aussi un rude travailleur qui croit à la nécessité de l'effort persévérant pour obtenir des résultats appréciables dans tous les domaines. Facteur de richesse matérielle et d'ordre social, la province de Québec se glorifie en outre de posséder une classe dirigeante d'une haute culture intellectuelle. *"Grâce à leur formation classique, à leur connaissance et leur pratique des deux langues, à leur familiarité avec deux grands systèmes de jurisprudence, ces "notables" sont plus rapprochés du niveau de culture intellectuelle britannique et europeén que n'importe quel autre élément national sur le continent américain."*

Liberté pour la race française dans toutes les provinces

Le professeur Osborne ne rapporte pas de son voyage de simples impressions de dilettante. Profondément convaincu de la nécessité de préserver cette richesse spirituelle si précieuse pour le développement de notre caractère national, il pose quelques jalons indicateurs à l'adresse de nos hommes publics.

"Le Canada, dit-il, ne peut prospérer dans le sens le meilleur et le plus élevé, peut-être même ne peut-il prospérer dans le sens le plus élémentaire et le plus matériel, sans que l'élément francais soit légitimement satisfait de la place qui lui est accordée dans la vie collective du pays."

Autre déclaration importante qui découle de la première: *"S'il est avantageux pour la nationalité canadienne en général de posséder une province où domine un amour extraordinaire du sol canadien, il sera également bon pour le Canada que cette race puisse suivre librement ses traditions dans toutes les provinces."*

Surtout dans l'Ouest

Pour la droiture et le courage de ces conclusions, M. Osborne mérite notre sympathie. Son nom est digne de figurer à côté de ceux des Moore, des Morley, des Kerr et des Hawkins.

On ne peut guère espérer sans doute, que ces idées, si justes soient-elles, donnent instantanément le coup de mort à certains préjugés. Il suffirait peut-être qu'une élite s'en pénétre peu à peu pour qu'il soit permis d'entrevoir au Canada le contentement de tous dans la parfaite harmonie. Souhaitons que nos politiciens de l'Ouest, en particulier, aient bientôt sur cette question de la dualité des races les mêmes lumières libératrices.

Un bon certificat

Tout le mal vient de ce que nous ne nous connaissons pas assez. L'un des chefs du mouvement des *Canadian Clubs*, déplorant notre manque d'esprit national, en accusait l'indifférence de la population anglaise du pays à l'égard du Canada Français. Au cours de sa randonnée à travers les cantons de l'Est, M. Osborne a noté que les Canadiens anglais les plus libres de susceptibilités de race et les plus sympathiques aux Canadiens français sont précisément ceux qui vivent avec eux dans un commerce journalier. Et il ajoute: *"Ce n'est pas un mauvais certificat pour une race quand ceux qui la connaissent le mieux en disent le plus de bien."*

Un tourisme intelligemment compris faciliterait ces rapports si désirables entre les deux éléments de notre population. Des milliers d'Américains traversent chaque année la ligne 45ème pour visiter la province de Québec; pourquoi les Anglais du Canada ne dirigeraient-ils pas de ce côté leurs excursions de vacances? Nos compatriotes de l'Est leur donnent l'exemple. L'intérêt qu'ils accordent, depuis quelques années, aux groupes extérieurs, est l'indice d'un patriotisme élargi qui dépasse les frontières des provinces pour embrasser le pays tout entier.

Ceux de l'Ouest n'ont pas dégénéré

Mais les récents articles de M. Osborne ne comportent pas seulement des enseignements pour *les autres*. Il en découle pour nous-mêmes de fortes leçons. Le distingué professeur a été frappé de l'extraordinaire similitude d'atmosphère morale qui existe entre des villes comme Saint-Hyacinthe et Saint-Boniface. L'été dernier, il avait déjà admiré, au passage des excursionnistes de l'Université de Montréal, l'air de famille et la prompte intimité entre les Canadiens de l'Est et ceux de l'Ouest. Félicitons-nous d'avoir réussi à implanter sur les bords de la rivière Rouge les institutions et l'atmosphère des rives du Saint-Laurent; et puisque c'est grâce à notre caractère particulier que nous constituons pour le pays une richesse spirituelle du premier ordre, il nous appartient de ne pas laisser s'amollir notre âme catholique et française, mais de la perfectionner au contraire dans le sens de ses traditions et d'en intensifier le rayonnement.

(La Liberté) Donatien FREMONT

S'enrichir pour garder français son sang et son âme

Il y a quelque temps M. Edouard Montpetit prononcait à Montréal, sous les auspices de l'Association catholique des voyageurs de commerce, une conférence que nous voudrions pouvoir reproduire en entier. L'éminent conférencier parla de notre avenir économique avec cette compétence et cette clarté de vues qui lui sont propres. Il a résumé son enseignement en cette phrase typique: "Nous devons tendre constamment à nous enrichir, comme groupe, non pas dans un but de lucre, mais parce que c'est un moyen de garder français notre sang et notre âme".

Deux choses sont nécessaires au nationalisme économique, dit en terminant M. Montpetit: c'est la nécessité d'acheter chez les nôtres et celle, pour les vendeurs, de se plier aux désirs de leurs clients et d'adopter les méthodes les plus modernes. En achetant des Canadiens-français même les produits étrangers, on fera prospérer notre commerce et on contribuera à enrichir la race en conservant un profit qui autrement passerait en d'autres mains. En se pliant aux désirs de ses clients, en délaissant l'esprit routinier pour se mettre à la hauteur des maisons de commerce appartenant à d'autres nationalités, nos commerçants contribueront ainsi dans une large mesure à assurer la conservation de nos richesses.

Notre industrie et notre commerce définitivement établis, il restera à assurer notre indépendance économique par l'organisation financière. Un noyau existe déjà. Nous avons deux banques, dont une occupe le cinquième rang dans les institutions financières du pays. Des institutions financières canadiennes françaises importantes se dessinent. Pour le peuple, nous avons les caisses populaires. Il s'agira de coordonner le tout dans une doctrine d'ensemble.

Avec ces indications, dit M. Montpetit, nous parviendrons à dégager notre poignée d'or qui nous permettra d'atteindre plus loin et plus haut. La richesse n'est pas un but, mais c'est un moyen que nous n'avons pas le droit de dédaigner, surtout si nous l'accompagnons d'un idéal profond qui nous permettra de garder notre sang et notre âme français.

La plus canadienne des provinces

C'est le *Progrès du Golfe* qui, l'autre jour, signalait ce fait: le plus sûr moyen pour un orateur de provoquer dans notre province les applaudissements, c'est de faire des déclarations nationalistes, d'affirmer qu'il mettra audessus de tout autre l'intérêt du Canada. A l'*Arena*, c'est une déclaration de ce genre qui paraît avoir provoqué pour M. Patenaude les acclamations les plus abondantes, les plus spontanées; c'est avec une formule du même type que son adversaire s'est à son tour fait le plus vivement applaudir. La province de Québec, presque tout entière, est profondément nationaliste. Le phénomène n'a rien d'extraordinaire. Car, au fond, qu'est-ce que le nationalisme au sens où nous le prenons ici, si ce n'est l'expression naturelle du patriotisme, sa réaction contre l'assaut des faits ou des théories ennemies? Placer, sous la sauvegarde de la loi morale, l'intérêt de leur pays au-dessus de tout autre, c'est ce que veulent instinctivement, naturellement, tous les peuples. Si le fait n'est pas chez nous universel, indiscutable et indiscuté, c'est tout simplement parce que le Canada ne jouit pas de sa pleine indépendance et qu'une partie des éléments qui l'habitent ont encore avec leurs pays d'origine des liens étroits, dont la propagande intensifie la rigueur.

(Le Devoir Omer HEROUX.

:*:

Le Canada se nationalise

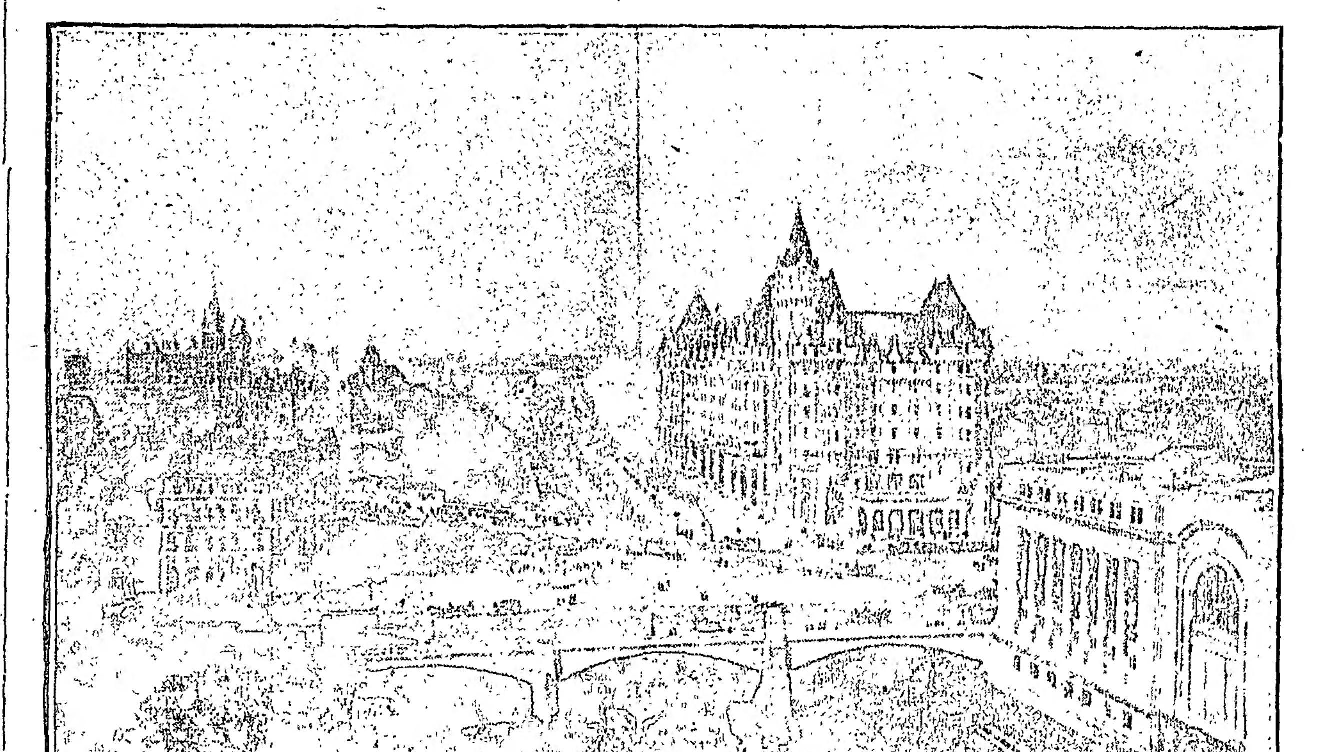
La province de Québec, les Canadiens français en général, prennent le plus facilement, le plus naturellement, le point de vue canadien — le point de vue qui est celui des Français, des Anglais, des Allemands ou des Italiens chez eux — parce qu'ils sont les plus vieux Canadiens, parce que trois siècles d'histoire les ont liés par toutes les fibres de leur être au sol canadien. Exemple topique: l'autre jeudi, à Papineauville, quand on entendait M. Bourassa rappeler que depuis cent cinquante ans, depuis l'abatage des premiers arbres dans la seigneurie de la Petite-Nation, il tient par ses aïeux à ce coin de terre, on ne pouvait s'empêcher de penser: *Mais voilà toute l'explication de sa politique! Comment cet homme pourrait-il être autre chose qu'un Canadien?...*

Et c'est là le cas de tous les Canadiens français. Si ce sentiment ne s'est pas toujours affirmé avec le même éclat, c'est que, d'une part, il a été troublé par des théories ennemies, qu'il a été, d'autre part, contrarié dans son expression par les manoeuvres, les équivoques et les ambiguités de la politique. Le grand mérite du député de Labelle, c'est simplement d'avoir mis au service d'un sentiment instinctif et traditionnel un arsenal de faits et de raisonnements.

La disposition d'esprit qui est naturellement nôtre se répand dans les provinces en majorité anglaise au fur et à mesure que les éléments non français s'enracinent au sol. On peut voir à Toronto une association des *Filles du Canada* s'opposer aux *Filles de l'Empire* et, dans l'extrème Ouest on fonde des sociétés de fils du sol canadien. Le pays conquiert les immigrants. Et, pour ceux qui raisonnent la situation, il apparait de plus en plus que seul l'intérêt canadien peut faire l'union politique de ceux qui habitent le Canada, nous préserver du contrecoup que ne sauraient manquer d'avoir chez nous les querelles européennes si les divers groupes canadiens gardent, non point pour ce pays, mais pour leur pays d'origine, le gros de leurs affections. Il est évident que de fortes pressions s'exerceront encore en faveur de l'impérialisme, et nous avons plus d'une fois marqué le point d'où partiront ces pressions. Mais, si nous savons nous défendre, si nous savons résister à la fois aux influences impérialisantes et américanisantes, le temps travaille pour nous. Le temps *nationalise* les immigrants et fils d'immigrants.

(Le Devoir.) Omer HEROUX.

Les excursionnistes de la "Survivance seront reçus à Ottawa, mardi le 22 décembre par l'Association d'éducation canadienne-française d'Ottawa.



Vue d'Ottawa, capitale du Canada. A droite la gare Union et le Château Laurier, à gauche les Edifices du Parlement. Au fond le pont interprovincial qui relie Hull à Ottawa. (Cliché Chemin de fer national du Canada).

O Saint pèlerinage

Visite désirée! ô saint pèlerinage !
Soyez tous, monuments, ruines d'un autre âge,
Les jalons de la route où je m'en viens passer,
Et qu'avant de mourir je puisse t'embrasser
Terre où fut mon berceau, terre où vivent encore
Ceux qui m'ont tant aimé, ceux qu'ici-bas j'adore..
Ah ! prête-moi ton aile, ô rapide vapeur !

(Les Laurentiades) M.-J. MARSILE.

Elle fut et demeure la grande force catholique

"Tous les hommages qu'on peut rendre à la race française, restent nécessairement incomplets et audessous de la réalité. Ce qu'elle a accompli pour la foi n'a jamais pu et ne pourra jamais être narré. Nul ne pourra écrire l'histoire complète de tant de merveilles, parce que nul n'en saura jamais l'étendue"— Voilà, certes, un compliment pas banal, mais qui osera dire qu'il n'est ni juste ni mérité? Qui a fait le Canada catholique? Qui a évangélisé l'Ouest canadien? Que seraient nos immenses plaines sans le siècle d'apostolat des fils et des filles de France et du Canada français? Encore aujourd'hui de quelle race sont ceux qui meurent victimes de leur zèle pour la conversion des Esquimaux? De quelle race — de Winnipeg à Vancouver— sont les missionnaires, les religieuses de nos maisons d'éducation, de nos hôpitaux et de nos pénibles écoles chez les Sauvages?

La féconde province de Québec, terre de dévouement et de vocations sacerdotales et religieuses, ne se contente pas de déverser chaque année un fort contingent de prêtres, de frères et de soeurs dans les autres provinces du Canada, mais elle en fournit aux Etats-Unis. Nos religieuses canadiennes-francaises, qui ont déjà essaimé jusqu'en Chine, sont depuis longtemps aux quatre coins de la République voisine, depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'à la Floride, depuis la Floride, jusqu'à la Californie, depuis la Californie jusqu'à l'Orégon et depuis l'Orégon jusque dans les Etats de l'Ouest. Par nature, par vocation et par grâce, la race, à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir, est essentiellement généreuse et apostolique; elle a ses défauts, mais elle a des qualités de prosélytisme qu'on ne trouve chez aucune autre dans une égale mesure. Voilà pourquoi, au Canada où la foi est si vivace, elle fut et demeure la grande force catholique. Et cela non seulement dans la province de Québec, mais encore dans l'Ouest, et, grâce à son rapide accroissement, elle le devient dans les provinces maritimes et même dans l'Ontario. C'est une vérité que le temps ne fera que mettre de plus en plus en lumière.

Le "Casket" d'Antigonish, N.-E., 7 déc. 1917.

:*:

La colonisation du Canada

La colonisation du Canada a été plus et mieux qu'une liste de gouverneurs généraux s'échelonnant de la fondation de la colonie à la Cession. Cette nomenclature de nos gouverneurs, on n'a qu'à parcourir la rue Sainte-Catherine pour tous les retrouver en plus ou moins bon ordre. La véritable histoire de notre colonisation, c'est celle des forces qui se sont mises au travail pour faire durer notre peuple. Georges Goyau, qui a fait l'histoire de nos origines religieuses, rappelle qu'au début, la lutte se faisait entre le marchand d'une part, plus préoccupé de ses intérêts personels que de ceux de la colonie naissante parfois opposés aux siens, et deux sortes d'hommes: les missionnaires, dont l'ambition était de faire régner la volonté du Christ chez les sauvages mais qui savaient aussi que le pays ne pourrait être fondé et développé qu'avec l'aide de colons qui s'y établiraient définitivement; et ces derniers, les colons, ceux-là mêmes qui se sont fait "habitants", ont fondé des foyers, sont restés au pays et ne voyaient que le Canada dans l'avenir. Ce sont les deux forces véritables qui ont façonné notre avenir. Ce sont elles qui ont accompli la première oeuvre de colonisation, ce seront elles, plus tard, qui accompliront celle de la durée.

(E. Montpetit).

:*:

Un anneau de mariage usé est remplacé par un autre. Doit-on le faire bénir?—

On peut le faire, mais il n'y a pas d'obligation.

La légende du "fair-play" britannique ne tient pas devant l'histoire

Nous recommanderions volontiers à ceux, qui prêchent sur tous les tons de faire confiance à la largeur d'esprit des Anglais à leur "fair-play" traditionnel pour le respect des droits des minorités, la lecture d'un article de l'*Enseignement Primaire* sous la signature de M. J.-C. Magnan. Cet article est une solide étude sur la justice scolaire dans Québec au cours de l'histoire canadienne.

Ils y verraient que tout le temps où les Anglais eurent la haute main sur notre système scolaire, les enfants canadiens de cette province *ne connurent pas ce que c'était* qu'un régime scolaire juste. Même *en minorité ils imposèrent leur* système anglais et protestant, cependant qu'ils obligeaient les citoyens de langue française à soutenir de leurs deniers des écoles *où ils ne pouvaient diriger leurs en*fants. Ils verraient que du jour où les Canadiens français ont pris le dessus, *immédiatement s'est im*planté un régime plus juste pour la majorité, sans que pour cela la minorité en souffre.

Et ils seraient obligés d'en arriver à la conclusion que tire de son étude M. Magnan:

"Pendant les quatre-vingt premières années du régime anglais, la majorité anglaise, alors toute puissante, refuse de rendre justice à la minorité canadienne et catholique.

"Depuis la conquête du gouvernement responsable, notamment depuis 1846, où les Canadiens deviennent enfin les maîtres dans le gouvernement du Bas-Canada, la justice est instaurée dans tous les domaines administratifs chez nous. Oubliant les injustices du passé, avec une générosité et une grandeur d'âme peu communes, la majorité canadienne-française accorde à la minorité anglaise non seulement son dû légitime, 14%, mais elle lui donne 50% de plus, soit 22%.

"Nobles et courageux furent nos pères au temps des injustices et des luttes opiniâtres.

"Devenus maîtres chez eux, avec un siècle de résistance digne et ferme, *leurs fils, méprisèrent les vengeances* et les rancunes et se montrèrent magnanimes vis-à-vis des persécuteurs de leur race.

"Et aujourd'hui, ils ne se contentent plus de rendre justice, le Parlement de Québec où ils sont tout puissants, distribue les deniers scolaires, à la minorité, avec une générosité vraiment royale."

Parlons moins souvent du "fair-play" britannique qui est une légende et un peu plus de la magnanimité française qui est chez nous une vertu de race.

:*:

Pour les anglomanes

La langue française

A l'occasion de la mémorable visite de "l'union interparlementaire", à Québec, le "Soleil" a souligné le fait que la langue française a été à l'honneur puisque les délégués de toutes les nations s'en servaient couramment:

"La cité de Québec ne reverra pas souvent pareil spectacle: la réunion d'éminents représentants de quarante et une nations faisant ensemble un rêve de paix et parlant, pour se comprendre, la langue française.

"Il faisait vraiment bon, au banquet du Château, voir comme cette langue est honorée aux quatre coins du monde et combien sa primauté intellectuelle inspire à l'élite universelle de respect sincère.

"Les première mots que prononça l'honorable L.-A. Taschereau, chef civil de la province, pour souhaiter la bienvenue à ses hôtes, semblaient participer de cette émotion profonde.

"Vous l'aimez et la comprenez notre belle langue française, et vous ne seriez ni des missionnaires de la paix ni des apôtres de la fraternité humaine si la langue qui a si éloquemment préconisé la paix et si délicieusement chanté la fraternité vous était étrangère."

"Et ces paroles recevaient comme une confirmation immédiate de la facilité même, de l'aisance, de l'éloquence, disons de l'affection, avec lesquelles tous les orateurs—remarquables intelligences venues des diverses parties du globe—utilisérent le verbe français pour discourir sur la concorde entre les peuples, sur la justice qui doit régir les rapports entre leurs éléments divers."

La langue que nous parlons

A propos du témoignage rendu au français que nous parlons par nos confrères parisiens, un journal franco-américain écrit ce qui suit:

"La classe instruite au Canada et aux Etats-Unis parle la langue francaise avec une correction et une absence d'accent qui frappent même à Paris où tous les accents se rencontrent, se mêlent et déparent une langue qui est si belle quand on l'écrit.

"L'anglicisme est la plaie de notre langue ici. Mais, peut-on blâmer le Franco-américain d'avoir tant de mots anglais pour nommer des choses dont il n'a jamais su le terme français?

:*:

Les "Apôtres Inconnus"

Histoires de pêches, histoires de chasses, voyages pittoresques et aventures périlleuses, ceux qui aiment tout cela trouveront dans le nouveau livre du R. P. Duchaussois de quoi satisfaire leurs goûts. Ils verront en particulier de curieuses descriptions de la chasse à l'orignal telle qu'elle est pratiquée par les Esquimaux, de la pêche aux truites dans les rivières à l'époque de la migration, des moeurs singulières du lapin blanc, dont la disparition septennale reste un des mystères de la zoologie...,— j'en passe, car il faut bien s'arrêter.

Tour à tour navigateur, pilote, chauffeur, chef d'équipage, dresseur de chiens, architecte, maçon, tailleur de pierres, agriculteur, éleveur, chasseur pêcheur, trappeur, —braconnier même, oserions-nous dire, si ce mot n'avait pas une signification péjorative, — raccommodeur de filets et d'habits, charpentier, tailleur, cordonnier, cuisinier, etc., etc... l'"Apôtre Inconnu" est la providence visible de la mission.

Lisez cet admirable livre. Il en est peu qui soient plus propres à vous divertir, à vous intéresser, à vous émouvoir, à vous édifier, à vous faire rougir de vous-même, à vous rendre meilleur. Et si le désir de vivre une noble existence vous pousse à désirer partager le sort humble et enviable de ces "Apôtres Inconnus", si votre situation familiale vous le permet, si l'appel de Dieu vous y convie, remerciez le ciel, car ici-bas vous avez choisi la meilleure part: celle des héros et des saints. Y. PICHON.

Pour nos Cultivateurs

L'effet du fumier sur la récolte de grain

Le fumier exerce sur la récolte de grain, un effet qui n'est pas toujours apprécié à sa juste valeur. Par contre, beaucoup de gens s'exagèrent la valeur des engrais verts ou des fourrages verts enfouis à la charrue. Il y en a qui s'imaginent que le fumier prolonge indûment la végétation du grain et retarde d'autant la maturation, mais il n'en a pas été ainsi sur la station de Scott, du moins lorsque nous appliquions douze tonnes de fumier à l'acre.

Le fumier frais est bon comme engrais, mais il contient souvent un grand nombre de graines de mauvaises herbes viables, qui causent des ennuis dans le champ. Pour cette raison, nous avons l'habitude de laisser pourrir le fumier avant de l'appliquer sur le champ, quoique ce fumier perde une partie considérable de sa valeur en pourrissant. Nous mettons le fumier en tas tous les ans, et chaque fois que nous rajoutons du fumier frais nous passons la voiture par dessus le tas, afin de le tenir toujours bien tassé. Chaque tas est laissé au moins un an avant d'être employé, et le fumier le plus vieux est employé en premier lieu.

FUMIER DE FERME POURRI

(Moyenne de neuf ans—Rendement par acre).

	Blé	Avoine	Orge
	boiss. liv.	boiss. liv.	boiss. liv.
Pas de fumier	19— 3	52—19	20—17
Fumier appliqué juste avant le labour d'automne	24—58	60—25	29—16
Fumier appliqué juste avant le labour de printemps	27—31	66— 9	31—11

La différence de rendement constatée entre le labour de printemps et le labour d'automne peut être due principalement à l'époque du labour, plutôt qu'à l'époque de l'application du fumier, car le labour de printemps donne presque toujours un plus gros rendement à Scott que ne fait le labour d'automne. La parcelle qui ne reçoit pas de fumier a été labourée en automne, à la même époque que l'autre parcelle labourée en automne. L'application de fumier a provoqué une augmentation de près de six boisseaux à l'acre dans le rendement du blé, de 8.17 boisseaux dans le rendement de l'avoine et de près de 9 boisseaux dans celui de l'orge. C'était la deuxième récolte obtenu après une jachère d'été; la terre a alors été remise en jachère et ensemencée sans autre application de fumier, et l'effet du fumier était encore visible environ deux ans après l'application.

FUMIER VERT.

	Rendement à l'acre — Moyenne de 10 ans. Blé sur jachère boiss. liv.	Moyenne de 8 ans. Avoine, 2e récolte boiss. liv.
Pois semés au printemps—enfouis à la charrue au commencement de juillet..	19—24	46— 8
Pois semés au printemps—enfouis à la charrue à la fin de juillet (en pleine floraison)	20—59	42—33
Jachère nue—12 tonnes de fumier pourri à l'acre	26— 5	46—33
Jachère nue—pas de fumier	21—54	43—16

Ici deux systèmes ont été comparés: celui qui consiste à cultiver des pois de grande culture après une jachère d'été et à les enfouir à la charrue à différentes phases de la végétation, et celui qui consiste à appliquer du fumier de ferme pourri sur jachère d'été, à enfouir ce fumier à la charrue et à prévenir toute végétation par des sacrifices.

ACTION CONTINUE DU FUMIER

(Moyenne de dix ans—Rendement à l'acre).

	Blé	Avoine	Orge
	boiss. liv.	boiss. liv.	boiss. liv.
Sans fumier	21—17	20—21	22— 0
Fumier appliqué juste avant le labour d'automne	24— 8	22—24	24—20
Fnmier appliqué juste avant le labour de printemps	25— 9	23—26	26— 1

La culture des pois pour l'enfouissement à la charrue ne s'est pas montrée avantageuse, même avec l'augmentation de rendement obtenue dans la deuxième récolte, mais l'application de 12 tonnes de fumier pourri à l'acre a accru le rendement de la première et de la deuxième récoltes après la jachère.

E. Van NICE.
Adjoint au régisseur,
Station expérimentale,
Scott, Sask.

Le panégyrique du véritable habitant

Un homme vient de mourir dans l'Abitibi, devant lequel s'incline le respect de tous ceux qui le connurent. Et, dans son pays d'origine, à Saint-Prosper de Champlain, s'élève la même rumeur de haute et respectueuse estime. Cet homme ne portait aucun titre, il n'a occupé aucune grande fonction politique, mais il a paru incarner à un degré éminent un type social particulièrement digne d'hommage: le cultivateur, l'*habitant*, pieusement fidèle à nos vieilles croyances, à nos plus hautes traditions, conservateur de ce qu'il y a de meilleur dans le passé, mais soucieux aussi de mettre en oeuvre tous les progrès utilisables dans sa profession.

Car M. Théophile Trudel ne fut pas seulement un bon chrétien et un bon *habitant;* il fut un *habitant* plein d'initiative, dont les récompenses officielles attestèrent par deux fois le mérite et les succès: l'auréat du Mérite agricole, avec grande distinction, en 1905, il enlevait, en 1913, la médaille d'or du très grand mérite.

Ces hommages redoublés, les longs travaux qui les avaient mérités avaient fait à M. Trudel une réputation dans son pays de Champlain; ce qui gardera peut-être davantage encore sa mémoire, c'est la hardiesse avec laquelle, à soixante ans passés, il se jeta dans la colonisation de l'Abitibi, où, finalement, à soixante-dix ans, il devait se fixer pour achever sa vie.

Et voici quinze jours, lorsqu'il y succomba, on le saluait presque comme un patriarche.

L'habitant d'autrefois

Pour peu qu'on ait connu la campagne, des notes comme celles-ci font, dans leur brièveté et leur sécheresse, se lever devant la mémoire des images chères et vénérables.

Et je songe, pour ma part, à tel petit vieillard de mon pays dont la vie fut magnifiquement simple et belle. On racontait qu'il possédait en tout et partout, au moment de son mariage, un écu, plus le lot qu'il était en train de défricher. Un écu, même il y a trois quarts de siècle, ce n'était pas une très grosse somme. Aussi bien les jeunes mariés n'allèrent point passer [illegible] City, ni même dans le [illegible], leur lune de miel. La [illegible] dite, ils retournèrent tout simplement à leur petite cabane et le reste de la journée firent de l'abatis.

Et, quand arriva leur premier bébé, combien de fois celui-ci, par les beaux clairs de lune, ne fut-il pas couché dans le creux d'une souche, où il dormait comme un bienheureux, pendant que ses parents utilisaient pour le défrichement les dernières clartés du jour?

Douze ou treize enfants vinrent peupler ce foyer, le Père Jean et sa vieille compagne eurent la joie de voir toute cette troupe s'établir autour d'eux, tandis qu'eux-mêmes achevaient dans leur claire maison blanche aux contrevents verts des jours paisibles, entourés de la vénération de tous.

Et tel autre, qui inspirait un tel respect qu'on ne pouvait voir en lui qu'un type supérieur du gentilhomme chrétien.

Tel autre encore, que ses quatre-vingts ans n'ont pas abattu, qui a été pendant plus d'un demi-siècle, pour tout son voisinage, un vivant exemple d'amour intelligent de la terre natale, un si puissant entraîneur.

Tel autre...

Mais, fils de la campagne canadienne, nous n'avons qu'à nous retourner vers le passé pour trouver dans notre mémoire de pareils souvenirs, d'aussi belles figures.

Des hommes supérieurs

Et quels êtres de bon sens, au solide raisonnement!

Fermes sur les principes, sur les grandes règles qui doivent gouverner la vie, ils avaient en plus l'expérience des hommes et des choses, l'habitude de remonter des effets aux causes, de lier entre eux les événements, de classer, d'ordonner.

Notre confrère Dorion soulignait un jour ce fait, auquel l'on pense trop rarement en ville, que le plus modeste cultivateur est en réalité un chef d'atelier, un homme qui doit tenir compte du marché, du prix de revient de chacun de ses produits, du caractère de chaque morceau de son sol, de la valeur des méthodes d'alimentation de chaque animal, etc. Songez à ce que représente, par exemple, de travail, d'efforts, de réflexions, la création d'établissements comme ceux que dirigea M. Trudel.

Tandis qu'un très grand nombre de besognes urbaines tendent à mécaniser l'individu, tuent le métier ancien, font de l'ouvrier une sorte d'automate qui répète indéfiniment quelques gestes peu variés, la culture du sol sollicite constamment l'exercice du jugement, du calcul, de l'esprit d'observation et d'initiative.

Et comme, par-dessus le marché, la vie de la campagne est moins encombrée que celle de la ville, moins tiraillée par les distractions extérieures, et qu'on y lit, heureusement! moins les gros journaux, il n'est pas étonnant qu'elle produise des hommes supérieurs, sous leurs apparences modestes, des hommes d'un si solide bon sens.

La pourvoyeuse de vocations

Il n'est pas étonnant surtout qu'elle donne des familles qui prodiguent, non seulement à la vie rurale, mais à la vie religieuse, aux professions, au commerce, à l'industrie, de fortes unités.

On serait peut-être surpris si l'on faisait quelque jour, par exemple, le relevé des vocations ecclésiastiques ou religieuses qui viennent de la campagne. On devine bien que celle-ci est la grande pourvoyeuse de vocations, mais elle l'est, pensons-nous, à un degré qu'on ne soupçonne guère.

Prenez, par exemple, la famille de ce M. Trudel. Sur un total de quinze enfants, cinq sont entrés en religion: l'un à Saint-Sulpice, une chez les Soeurs de l'Assomption de Nicolet, trois à la Congrégation de Notre-Dame. L'aîné, héritier du bien paternel, a douze enfants, dont deux ont déjà rejoint leurs tantes à la Congrégation Notre-Dame.

Telle autre famille de cultivateurs de mon petit pays compte deux Jésuites, tous les deux remarquablement doués, et quatre ou cinq Soeurs Grises, dont l'une a ontarienne un rôle fort important, joué dans la défense de la minorité encore que peu bruyant.

Tout à côté, voici une autre famille qui a donné deux prêtres éducateurs, un religieux enseignant, deux religieuses.

Et comme il serait facile de continuer l'énumération! Chacun, pour la poursuivre, n'a qu'à laisser parler sa propre mémoire.

***

Oui, vraiment la campagne reste notre grand réservoir de forces morales, et notre effort doit tendre à la rendre si conquérante qu'elle conserve le plus possible de nos familles.

Conclusion banale peut - être, mais qui n'aurait sûrement pas déplu à l'admirable *terrien* dont le souvenir nous a fait griffonner ces quelques lignes et gardera sûrement à la terre de fidèles amitiés.

(Le Devoir) Omer HEROUX

Chante

Tu souffres; le dard de l'amour
T'a fait au coeur, une blessure,
Tu pleures; la misère, un jour,
A mis en toi sa meurtrissure;
Plus de bouleau, plus de sapin,
Pour nourrir ta flamme mourante,
Dans ton armoire plus de pain;
Chante!...

Les épis riaient dans tes champs;
Ta maison future était belle;
Tes gerbes doraient les penchants
Et brillaient dans l'aube nouvelle.
Mais les ouragans sont venus,
Broyant ta moisson grandissante,
Et voilà que tes champs sont nus:
Chante!...

Chante quand un chagrin vainqueur
T'arrache des cris de souffrance,
Chante! Le chant met dans le coeur
Des divins rayons d'espérance!...
En attendant l'éternité
Dans la douleur opprimante;
Jette ton cri de liberté!
Chante!...

Qu'importe l'ombre sur tes pas,
Qu'importe la vie et sa tâche;
Avance et ne blasphème pas:
Celui qui blasphème est un lâche...
Comme un moussaillon du flot bleu,
Que berce la vague méchante,
En t'en allant au port de Dieu:
Chante!...

Blanche LAMONTAGNE.

L'Oeuvre des Caisses Populaires

La campagne électorale a un peu masqué le congrès des caisses populaires, qui vient de se tenir à Québec. C'est un malheur.

L'oeuvre des caisses correspond à des besoins évidents. Elle n'est point du reste, d'invention canadienne. Elle existe, sous des formes plus ou moins variées, dans maints pays étrangers: M. Desjardins, lorsqu'il a lancé sa première fondation, disposait d'abondantes informations. Il ne s'était pas contenté de lire les publications du dehors, il avait noué avec les directeurs du mouvement à l'étranger, particulièrement en Angleterre, d'importantes relations. Son grand mérite, ce fut d'abord d'adapter aux conditions canadiennes l'idée de Wolff, de Luzzati, de Durand, de Raffeisen, puis de la lancer dans notre public, après avoir démontré, par une expérience locale et répétée, ses possibilités de succès.

***

On sait que M. Desjardins est mort sans avoir pu réaliser ses rêves: celui de faire donner aux caisses, par le parlement fédéral, un status légal. Ce qu'il a travaillé pourtant! Voici vingt ans déjà, il avait groupé autour de lui un certain nombre de députés convaincus de la bienfaisance et de la nécessité de l'oeuvre. M. Monk était de ceux-là, avec M. Rodolphe Lemieux et, naturellement, M. Bourassa, vieil ami de M. Desjardins et qui a souvent depuis loué son idée, ses projets, ses initiatives heureuses. Lord Grey apporta au modeste fondateur la plus intelligente, la plus cordiale collaboration. Mais toutes ces bonnes volontés se heurtèrent à des obstacles alors trop puissants. Peut-être y aura-t-il moyen plus tard de reprendre sur ce terrain l'oeuvre de M. Desjardins. Des hommes comme M. Lloyd Harris, qui vient de mourir, comme M. Meighen lui-même, n'ont pas fait mystère de la sympathie qu'elle leur inspirait.

En tout cas, M. Desjardins, temporairement battu à Ottawa, se tourna vers le parlement de Québec. Il y rencontra un accueil qui dût le consoler de beaucoup d'ennuis. M. Gouin; qui était alors premier ministre, et M. Tellier s'honorèrent de collaborer avec des juristes du dehors, notamment avec M. François Langelier et M. Jetté, pour conférer au projet de loi la meilleure forme possible, puis se donnèrent la main pour assurer son adoption par la législature.

***

M. Desjardins a eu la joie, avant de mourir, de voir son oeuvre prendre une extension relativement considérable.

Mais il reste encore beaucoup à faire, et c'est à répandre son oeuvre, à lui donner des organismes de cohésion (telles les fédérations régionales) que lui-même avait d'ailleurs prévus, croyons-nous, que s'occupent aujourd'hui ses successeurs et ses disciples.

Les besoins sont aussi nombreux qu'au moment où Desjardins a lancé son idée et mis sur pied ses premières caisses; la pensée même de Desjardins reste aussi féconde, aussi capable de produire des fruits heureux. Il s'agit de recueillir de petites épargnes, de les coaliser et, autant que possible, de les utiliser sur place. D'un côté, c'est l'appel à l'épargne, la culture de l'économie; de l'autre, la décentralisation du crédit dont la nécessité, en face des fusions de banques de plus en plus nombreuses, apparaît de plus en plus claire.

L'oeuvre de Desjardins a tout ce qu'il faut pour grandir et prospérer. Elle porte en elle-même de grandes promesses, elle a déjà donné des résultats fort consolants. Mais elle suppose une élite. Nous n'entendons point par là des hommes pourvus de titres flamboyants ou d'une haute culture classique; mais des hommes de coeur, de jugement, qui prennent au sérieux leurs fonctions. Desjardins a prévu toute une série d'organismes destinés à assurer le bon fonctionnement des caisses et la protection de la petite épargne; mais ces organismes, comme tous les autres, ne donneront leur plein rendement, n'exerceront leur travail de protection qu'à la condition d'être manoeuvrés par des gens clairvoyants et consciencieux.

Ces hommes existent, c'est à eux qu'on doit le succès des caisses qui ont réussi. Il faut les multiplier pour que l'oeuvre donne tout le bien dont elle est capable, pour qu'elle se répande d'un bout à l'autre de la province.

(Omer HEROUX)

N.D.L.R.—Dans la Saskatchewan, nous ne connaissons qu'une seule caisse populaire, celle de la jeune et florissante paroisse d'Albertville. Elle a été fondée et dirigée par M. l'abbé Lebel, missionnaire-colonisateur.

Si elle a réussi à rendre prospère une population établie en plein bois fort, à plus de vingt milles des chemins de fer, pourquoi ne réussirait-elle pas ailleurs?

Un homme Franc

Un homme franc?.. rien de plus commun si l'on écoute parler les gens; j'entends ceux qui aiment à parler d'eux-mêmes. Rien de plus rare si l'on veut aller au fond des choses.

Si donc l'on vient vous dire, avec autant de sans-gêne que d'aplomb: "Moi, je suis un homme franc: je vais vous dire franchement ce que je pense." Méfiez-vous.

Dans ces deux courtes phrases, il y a un MOI et trois JE; c'est beaucoup trop. Celui qui est si fort convaincu de sa propre franchise est un vantard, un égoïste, un homme de trop mince jugement pour être vraiment un homme franc.

L'homme franc n'est pas simplement celui qui dit ce qu'il pense : "J'appelle chat un chat et Rollet un fripon." Le chat n'est pas un chat parce que vous avez cru voir un chat, ni Rollet un fripon, parce que vous avez quelque raison de croire qu'il en est un.

La vérité c'est ce qui existe réellement et positivement dans la chose elle-même. Et la vérité passe dans votre esprit quand votre jugement parfaitement renseigné, vous permet d'attribuer, par exemple, le qualificatif fripon à la personne Rollet.

Or l'homme de jugement est précisément celui à qui l'expérience de la vie a enseigné la prudence et la défiance de son jugement personnel; s'il n'a reçu de la nature le don plutôt rare et combien précieux de la sagesse unie à la prudence.

Je vous suppose volontiers largement pourvu de ce don précieux, puissamment aidée des cuisantes leçons de l'expérience; mais alors, je n'en saurais douter, avant d'exprimer votre jugement et de dire : Rollet est un fripon, vous y regarderez à deux fois.

Vous y regarderez à deux fois,.... non pas par la crainte des conséquences désagréables qui pourraient résulter, mais pour prendre le temps de vous poser certaines questions: Ai-je le droit? Ai-je le devoir de formuler mon jugement et de dire: Rollet est un fripon?

Vous n'avez pas ce droit et vous portez votre jugement, en le soulignant, pour vous donner courage, d'un solide juron ou d'un énergique blasphème. Etes-vous un homme franc? Pas le moins du monde. Vous n'êtes que grossier, goujat ou butor, à votre choix.

Avez-vous le droit et surtout le devoir d'exprimer votre jugement suivant l'exacte et droite vérité ? C'est alors que l'homme de jugement hésite et appelle à son aide les lumières supérieures et la charité chrétienne pour éclairer son jugement.

Lumière limpide et sûre qui nous permet de comparer l'éternelle et immuable vérité de Dieu et le triste lumignon de notre misérable jugement, l'infinie miséricorde de notre Père et notre mesquine charité souvent infectée de viles passions et de mesquins préjugés.

L'homme franc n'ira pas jusqu'à répéter le mot de Pilate: "La vérité! qu'est-ce que c'est ça?" Il se dira à lui-même, bien humblement, la strophe du Dic irac:

Qu'aurai-je à dire misérable
Devant le Juge épouvantable?
Le juste même va trembler!

Comme quoi vous voyez que l'homme franc est un homme rare.

P. J.-D. Brosseau, O.P.

Manuel du parfait automobiliste

Tu n'as de paix que, pressant la pédale de l'accélérateur et coupant tous les tournants, tu n'aies dépassé les autos dont tu aperçois le pont arrière dans un tourbillon poussiéreux. Vain effort de poursuite, analogue au geste sans cesse renouvelé des Danaïdes, puisqu'il y aura toujours d'autres autos devant toi, qui se relayeront indéfiniment. Il est décidément préférable d'en prendre son parti: accepte d'être toujours derrière quelqu'un.

Mais console-toi en pensant que tu en précèdes toi-même des centaines d'autres, qui, à leur tour, envient ton avance.

***

Si tu es pressé, veille à n'écraser personne. Cela te retarderait.

***

d'examiner ces document. Après

Si tes resources ne te permettent pas l'acquisition d'une grosse voiture, n'espère pas, en déchaînant les tonnerres pétaradant de l'échappement libre, donner le change sur la puissance limitée de ta voiturette. Ce truc pouvait autrefois faire illusion. Mais aujourd'hui, le premier saute-ruisseau venu ou la moins dégourdie des arpètes sait, aussi bien que toi-même, le nombre de chevaux qui galopent sous ton capot. Tu ne leur en feras pas accroire. Alors, à quoi bon tout ce vacarme?

Imite plutôt les possesseurs de Rolls-Royce ou autres voitures assimilées : ceux-là usent toujours de silencieux parfaits. Or, ne pas se faire remarquer, n'est-ce pas, pour l'automobiliste, le comble du chic et de l'élégance?

Si tu tiens à écraser l'inoffensive poule, sous prétexte qu'elle est bête, ne l'estropie pas; tue-la proprement, afin qu'elle ne souffre point. Glisse, heureux mortel; mais appuie fortement.

***

A la rigueur, tu peux bouler un piéton maladroit ou distrait: l'assurance paiera. Mais volontiers sois prudent, s'il s'agit de trois piétons: il t'en cuirait, car le dégât serait trop important.

A ton arrivée, rends un compte minutieux de l'état de la route, dis d'un air modeste ta moyenne horaire, indique le pourcentage des pentes victorieusement dévorées en prise directe, vante en connaisseur la robuste santé de ton moteur. Mais ne t'avise jamais de parler des paysages traversés, ni des beaux sites et monuments que tu aurais par hasard entrevus: tu passerais pour un naïf et un poète, ce qui est à peu près la même chose, bref pour un dangereux original, indigne de tenir un volant.

***

Ne fais jamais allusion à tes pannes, ni aux difficultés que tu as eues avec ton moteur. Cache tes emboutissages et autres menus accidents: car un jour viendra immanquablement, où il te faudra vendre ta voiture et affirmer à l'acheteur crédule qu'elle a fort peu roulé et qu'elle est encore à l'état de neuf.

Et souviens-toi toujours, en prévision de la revente, que ta marque est sans rivale; pour déblatérer contre elle et proclamer ses défauts, attends d'en avoir adopté une autre qui deviendra, tant que tu en seras l'heureux propriétaire, la première du monde.

Et ainsi de suite.

***

Prends garde à ne jamais emmener quelqu'un qui aurait testé en ta faveur: en cas de collision avec un platane, tu ne manquerais pas d'être soupçonné. Le monde est tellement méchant!

Albert Déchelette.

La femme de Loth est la seule femme que l'histoire rapporte qui ait vraiment gagné son sel.

***

Le trust des savons en Angleterre a réalisé 027,000,000. de profits. Cela représente passablement de "décrassage".

Les peuples ont le sort qu'ils se font

C'est le thème développé par M. Charles Leclerc, secrétaire de l'Union St-Joseph d'Ottawa, au banquet des fêtes du soixantenaire de cette belle institution.

A titre documentaire nous donnons la majeure partie de ce magistral discours. Les conditions de vie des Franco-Ontariens sont trop semblables aux nôtres pour que les paroles de M. Leclerc ne nous touchent pas de très près.

"S'agit-il d'individus, la chance édifie souvent leur fortune; bien que, règle générale, c'est plutôt l'énergie, l'initiative, le talent, la ténacité, l'effort soutenu et le travail opiniâtre qui triomphent du hazard et des caprices du sort. Mais lorsqu'il s'agit d'un peuple, l'élément de chance, distribué sur toute une multitude, devient facteur nul. Ce qui compte, ce sont les idées saines, servies par les volontés fortes. L'histoire universelle le prouve. Ont gravi sûrement les degrés de la puissance et de la célébrité, les peuples robustes, grec, romain, français, anglais ou allemand, quand leur génie respectif, soucieux des principes d'ordre et de vie, a été servi par ailleurs par les vertus morales de labeur, de sacrifice et de caractère. Sont tombées dans la déchéance les civilisations molles, enlisées dans la nonchalance et les plaisirs, devenues craintives de l'effort et réfractaires à la lutte.

Le génie français.

Canadiens-français, franco-ontariens surtout, en butte à toutes les persécutions, notre génie français ne survivra que si sous avons l'intelligence de le garder intact dans son essence, et si nous avons la fermeté de le vivre constamment dans nos actes. La question qui se pose, à présent, pour nous, dans *l'ambiance, dénationalisante qui* nous étreint, c'est d'être davantage sous peine de *ne pas être du tout.*

Notre génie français renferme des éléments de supériorité *dont nous devons être fiers. Il est bon de le constater pour mieux nous en convaincre et pour trouver, dans cette conviction, un stimulant à notre patriotisme.* Nous ne sommes pas comme les autres: *ni dans notre manière de sentir, ni dans celle de penser, ni dans celle de vivre.* Sur les questions les plus fondamentales, nous différons d'opinion avec les races qui nous entourent. Pourquoi?

Parce que nos idées, effet d'un atavisme invincible et d'une tradition séculaire, sont fortement imprégnées de sens religieux;

Parce que la raison est la maîtresse incontestable des facultés de notre âme latine;

Parce que les sentiments de justice, d'honneur, de franchise, de délicatesse, de loyauté, de générosité, d'humanité et de liberté, de liberté pour soi et de liberté pour autrui, ce qui est plus grand et plus rare, en pays anglo-saxon, sont à la base de notre tempérament français;

Parce que nos principes politiques et sociaux s'inspirent de concepts profonds d'ordre, d'harmonie, de logique, d'ordonnance, d'équilibre, de continuité, de méthode, de mesure et de bon sens;

Parce que chez nous la famille a des droits antérieurs et supérieurs à l'Etat;

Parce que chez nous, l'enfant appartient à ses parents, maîtres absolus de son éducation;

Parce que chez nous, le mariage est une institution divine, et le divorce une monstruosité;

Parce que chez nous, la femme est la reine majestueuse du foyer, et non une suffragette écervelée;

Parce que chez nous, le suicide de race est encore un crime contre nature;

Parce que chez nous, la vie est un don de Dieu pour retourner à Dieu, et non une course folle au paganisme le plus éhonté;

Parce que nous sommes franco-catholiques, fiers de l'être, et bien décidés, qu'on en pense ce qu'on voudra, de le rester!

Comment le préserver ?

Pour garder cet idéal, pour le défendre, il faut donner à notre patriotisme un sens pratique véritable. La lutte contre notre existence *ethnique s'étant portée sur le* terrain économique, c'est là qu'il faut organiser la défense. Aujourd'hui, comme au temps de Démosthène, dans les *duels pacifiques* comme dans les luttes sanglantes, l'argent est le nerf de la *guerre*. Notre influence comme peuple sera toujours en raison directe de notre *puissance financière. L'instinct de* conservation, le plus fort au coeur de l'homme, nous fait un devoir de concentrer nos épargnes dans nos institutions. Nous n'avons pas d'énergie à gaspiller en faveur d'entreprises anglo-protestantes. Il est même inconcevable qu'elles aient réussi à drainer tant de nos capitaux. C'est autant d'argent irrévocablement perdu pour nous, autant d'argent qui travaille contre nous. Notre prestige en a cruellement souffert. Cette politique insensée comporte d'ailleurs un vote de non-confiance aux nobles entreprises sorties de nos foyers si débordants d'ingéniosité, de clairvoyance et de vitalité.

Laissons de côté l'industrie, le commerce, les banques, bien que nous ayons un gros mea culpa à prononcer pour une trahison constante de nos intérêts, en ces matières. Bornons-nous à l'assurance-vie, devenue l'institution la plus importante, au XXe siècle, dans le rouage économique d'un pays. D'après les statistiques officielles, les Canadiens-français donnent approximativement, chaque année, 25 millions de leur argent aux entreprises de provenances anglaises ou américaines, et 4 millions seulement à leurs propres institutions, pourtant tout aussi solides et mieux administrées que les autres. Selon le mot de Talleyrand, c'est plus qu'un crime: c'est une faute. Une faute : quelque chose qui répugne au sens commun, quelque chose où il n'entre ni dignité, ni calcul, ni réflexion, ni ambition, ni tactique, ni intérêt, ni égoïsme, quelque chose où le ridicule, l'absurde, la niaiserie et la bêtise.... se rencontrent dans un alliage parfait.... Pour du patriotisme à rebours, c'est du fameux! On pourrait lui appliquer les vers immortels de Racine à l'adresse des vertus sommeillantes: "La Foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère?"

C'est un axiome philosophique que l'idée incline à l'acte, et que l'acte remonte vers l'idée. Aussi, importe-t-il de conformer sa manière d'agir à sa manière de penser. Il faut vivre comme on pense, sous peine, tôt ou tard, de penser comme on a vécu.

Mes amis, il est temps de cesser de vivre comme si vous pensiez en vaincus.

Un petit coup délie la langue; deux petits coups délient la bourse; trois petits coups délient les liens les plus sacrés.

.. Ton Pays ..

Le sais-tu Canadien, qu'il est beau, ton pays,
Battu des mers, immense, et que le Nord regarde ?
En vain, à l'horizon ta fierté se hasarde
A suivre et voir mourir au loin les monts bleuis,
En vain, sous le ciel haut, de lacs et d'arbres pleines
S'enfoncent les forêts et se perdent les plaines,
C'est toujours devant toi le sol de ton pays!

Quand mai hausse le ciel, qu'au sein des champs verdis
Feuille à feuille, apparaît l'image des érables,
Quand s'accroit la splendeur de nos bois innombrables,
Et que les framboisiers frangent les chemins gris,
Ton amour, Canadien, dont la main large sème,
Répond-il aux grandeurs de ce vaste poème,
Majesté de la terre, âme de ton pays ?

Quand le long des jours bleus baignant les prés fleuris
Se révèle l'amour du sol que tu travailles,
Quand ton oeil attentif au progrès des semailles,
Voit poindre aux feux d'été l'or des grains infinis,
Frère, sais-tu pourquoi, dans les terres profondes,
Parfois, longeant les blés et les avoines blondes,
L'étranger, si longtemps, regarde ton pays ?

Quand le tiède septembre aux semeurs de maïs
Annonce le retour des automnes divines,
Quand le feuillage clair du bouleau des collines
Se mêle aux tons sanglants des érables rougis,
O dis-moi si les bois dont la gloire s'achève,
Pleins de charme automnal, n'ont pas bercé ton rêve,
Si tu n'as pas, poète, adoré ton pays ?

Albert FERLAND.

La persécution se continue à Pembroke

L'Association Canadienne - Française d'Education d'Ontario vient de lancer un appel à Québec en faveur de l'école libre de Pembroke, et à cette occasion, Thomas Poulin, de l'*Action Catholique*, refait l'historique de la fondation de cette école. Ce récit est connu de tous, mais il est si touchant, d'une actualité toujours si pressante, que nous ne devons cesser de le relire.

L'Ecole libre de Pembroke, dit-il, comme celles de Windsor, de Ford City, de Green Valley constituent des monuments nationaux prouvant à qui veut l'apprendre la vaillance de nos compatriotes franco-ontariens, leur esprit de sacrifice, leur amour indéfectible pour leurs traditions catholiques et françaises.

Quoiqu'en majorité dans leur école paroissiale, les Canadiens français de la paroisse St-Jean de Pembroke ne réussirent que très tard à obtenir l'engagement d'une institutrice bilingue. Mais pour des raisons que nous savons trop, le renvoi de cette institutrice fut décidé sous le prétexte qu'elle n'était pas légalement qualifiée pour enseigner dans cette école tombant sous le coup du règlement XVII. Elle possédait un diplôme bilingue, et il lui fallait un diplôme exclusivement anglais.

Au milieu de mille et une contradictions, son renvoi fut décidé. Les parents canadiens français ne l'entendirent pas de cette oreille et *multiplièrent vainement* les démarches auprès de la commission scolaire qui, par sa majorité, demeura anglicisatrice.

Ne pouvant obtenir justice, les parents canadiens français, presque tous des ouvriers, décidèrent de tenter un effort suprême et d'ouvrir une école indépendante. En ce faisant ils se condamnaient à payer la taxe scolaire régulière au seul profit de la majorité, et d'entretenir en plus leur propre école.

Les débuts de cette école furent modestes. Un brave ouvrier mit gratuitement à la disposition de ses compatriotes une pièce de sa demeure et l'école fut ouverte. Deux mois durant, plus de 50 enfants reçurent l'instruction bilingue dans une salle de 18 pieds par 13.

Grâce ensuite à la générosité de l'Association canadienne française d'Education et de nos sociétés nationales, les petits enfants canadiens français de l'Ecole libre de Pembroke purent fréquenter une école plus spacieuse. Les dons de nos sociétés nationales, ceux de l'Association d'Education et les contributions volontaires et généreuses des ouvriers canadiens-français de Pembroke, ont réussi à maintenir l'école sur laquelle, dans cette partie de la province voisine, on compte pour assurer la survivance catholique et française.

Seulement, les sacrifices sont lourds pour ces ouvriers qui ont des coeurs de patriotes, mais des moyens nécessairement restreints. Ils sont lourds aussi pour l'Association qui doit distribuer ses secours dans toute la province.

Nos compatriotes ont mis beaucoup de patriotisme dans la fondation et le maintien de cette école, et pour qu'on le sache bien, le printemps dernier, ils ont fait venir de Québec un colis de terre de nos plaines d'Abraham, que le bon Cardinal Bégin fut heureux de bénir, et qu'ils jetèrent sur la place de leur école "Jeanne d'Arc".

A des compatriotes si pétris de l'histoire de leur pays, si généreux, nous ne pouvons refuser l'obole qui leur permettra de continuer utilement pour la cause commune de grands et beaux sacrifices.

Un Mémorable Anniversaire

Il y a eu quarante ans le 7 novembre que fût terminé le réseau transcontinental du Pacifique Canadien.



Sir Donald Smith enfonçant à Craigellachie, le 7 novembre 1885, le crampon final qui marqua le parachèvement de la voie transcontinentale du Pacifique Canadien.

Il y a eu exactement quarante ans le 7 novembre dernier, que fut enfoncé à Craigellachie, dans les Rocheuses de la Colombie-Anglaise, le crampon d'or qui marqua la jonction des deux tronçons est et ouest du Pacifique Canadien et par conséquent le parachèvement du premier transcontinental canadien, qui, par la suite, devait être appelé à jouer un si grand rôle dans le développement de l'Ouest. Après plusieurs années de travail et d'efforts surhumains, ceux qui s'étaient voués à la tâche, alors considérée comme impraticable par un grand nombre, de réunir les deux océans par un réseau ferré, voyaient le couronnement de leur entreprise.

Voici comment un historien raconte la simple cérémonie qui se déroula par un brumeux matin d'automne, le 7 novembre 1885.

"Des directeurs, des surintendants, des ingénieurs, des entrepreneurs, des cantonniers, des poseurs de rails, des ouvriers de toutes catégories s'étaient rassemblés à l'endroit où devait être enfoncé le crampon final, afin de participer à la célébration de la victoire remportée sur les obstacles dressés par la nature sur le parcours du chemin de fer. On y voyait Sir Donald Smith, plus tard Lord Strathcona, Sir William Van Horne, Sir Sanford Fleming, Marcus Smith, le major Rogers, découvreur du col qui porte son nom dans les Selkirks, et Henry J. Cambie, qui construisit le chemin de fer dans la partie difficile du canyon de la rivière Fraser.

Ce fut à Sir Donald Smith qu'échoua l'honneur d'enfoncer dans le dormant le crampon doré. Peut-être était-ce parce que de tous ceux présents, il était celui qui avait le plus activement contribué au développement et à la prospérité du Canada. Et l'on put voir ce digne vieillard, qui dans sa jeunesse avait quitté les collines d'Ecosse avec tout son avoir dans une simple sacoche, qui avait souffert de la faim et du froid dans les solitudes glaciales du Labrador et de la Baie d'Hudson, compléter officiellement dans un geste symbolique, l'entreprise gigantesque qui devait réunir entre elles les provinces du Dominion et assurer la durabilité de la Confédération."

Tête sans cervelle

"Tête sans cervelle" a toujours signifié sottise ou folie. Les Crétins des Valais ont la tête de dimensions exiguës; de même, les Cagots des Pyrénées.

Pinel avait une collection de crâne d'idiots, dont le faible volume frappait au premier coup d'oeil.

Si l'on considère les animaux situés le plus bas dans l'échelle des êtres, on constate que les zoophytes n'ont ni cerveau, ni moëlle épinière; les vers ont une moëlle épinière, et point de cerveau; la moëlle épinière des chenilles est terminée par un ganglion, qui indique un commencement de cervelle, etc.

Les Acéphales possèdent la vie animale, mais non la vie intellectuelle. Richerand, voulant s'assurer si le cerveau est réellement le siège de l'intelligence, essaya, chez un de ses malades, dont le cerveau était découvert, à la suite d'une destruction partielle des os du crâne, essayo, disons-nous, de comprimer le cerveau du sujet avec la main: lorsque la compression avait lieu, les facultés intellectuelles cessaient sur le champ; l'observateur retirait-il sa main, l'intelligence revenait aussitôt.

Cependant, ce qui rend fort douteux les prétendues prérogatives du cerveau, c'est que, comme nous l'avons vu, on peut le couper, le tailler, en retrancher des parties considérables, sans que l'intelligence en éprouve le moindre déchet. Tout cela est, évidemment, très troublant.

Abonnements à Vie

J. HARAN, Forget, Sask.
M. A. PREFONTAINE, Joeville, Sask.
A. B. TETRAULT, Marieville, Qué.
M. BEIQUE, Notre-Dame de Richelieu, Qué.
H. FORMBY, Marieville, Qué.
F. BOULAY, Outremont, Montréal, Qué.
B. SOURY LAVERGNE, Rochechouart, Haute Vienne, France.
REV. PERE GUY, O.M.I., Université d'Ottawa, Qué.
REV. J. HAMELIN, St Edouard.
REV. PERE MAGNAN, Collège de Gravelbourg, Sask.
O. B. LALONDE, Montebello, Qué.
MDE OSCAR LALONDE, St-Jérôme, Qué.
ABBE J. C. GEOFFRION, St-Michel de Napierreville, Qué.
PIERRE ALPHONSE VALLIERE, St-Hyppolite, Sask.
M. L'ABBE L. P. GRAVEL, Montréal, Qué.
MICHEL HALLE, Hoey, Sask.
M. L'ABBE AUGUSTE BERNIER, Edmonton, Alta.

Sainte Anne veut voir à ses pieds les pèlerins

Nouvelles Religieuses

L'Eglise épiscopalienne sur les chemins de Rome

Le mouvement catholique dans l'église épiscopalienne prend des proportions qui lui assignent une place dans la vie religieuse, aux Etats-Unis, aujourd'hui. Le congrès dit "catholique" qu'ont tenu à New-Haven, la semaine dernière, les Episcopaliens favorables au mouvement a eu pour objet de rallier l'Eglise épiscopalienne à la foi catholique. Ils ont adopté pour devise l'antique formule : "Chrétien est mon nom; catholique mon surnom." Point ne les fait frémir l'accusation de vouloir "romaniser leur Eglise. Ils en conviennent du meilleur gré. D'ailleurs, ce qu'ils prêchent au sujet de la messe ne se différencie guère de ce qu'enseigne l'Eglise catholique. Ils admettent sans hésiter "le miracle admirable de la trnassubstantiation". La communion protestante est devenue la messe. Chacune des séances du congrès de New-Haven commençait par la récitation du "Je vous salue Marie". Le congrès, qui s'est terminé comme il avait commencé par l'affirmation réitérée dans plusieurs discours de la présence réelle, réunissait 300 ministres et 500 laïques — hommes et femmes — venus d'endroits aussi éloignés que Toronto et Duluth. Du commencement à la fin les séances furent marquées au coin de l'attention et de la ferveur. Le Dr Van Allen, qui les présida, fit à la fin cette déclaration :

"Le congrès a été, du commencement à la fin, un témoignage de la féauté des Chrétiens envers Jésus-Christ, notre Seigneur et Dieu incarné, et de notre conviction que Lui, et Lui seul, est le salut du 20e siècle. Le Christ dans le Saint Sacrement; le Christ dans Ses saints. Il désire et reçoit de nous le suprême hommage partout où il manifeste sa présence. Les hommes peuvent errer dans les solitudes ou tourner le dos au soleil, mais l'Eglise est constante."

Ce qui sépare encore les Episcopaliens catholicisants de l'Eglise catholique est surtout l'infaillibilité pontificale.

Le catholicisme en Angleterre

Leeds. — L'évêque catholique de Leeds, au cours de la visite pastorale qu'il vient de faire à Sheffield, affirme que dans le seul diocèce de Leeds entre 4,000 et 5,000 convertis ont été reçus dans l'Eglise catholique pendant les années 1918, 1919, 1920, 1921 et 1922. La récente création d'un nouveau docèse, celui de Lancaster, a encore marqué les progrès du catholicisme dans les comtés du Nord.

Un heureux symptôme de l'extension de la foi catholique en Angleterre se manifeste par les nombreuses vocations au Carmel, qui rendent nécessaire la fondation de nouveaux monastères. Le 18e couvent des Carmélites, fondé depuis quelques années, a été inauguré récemment par le cardinal Bourne à Gillingham, dans le Dorsetshire, en présence de 1,500 personnes.

Les Associations du Clergé

Rome. — Depuis neuf ans vit et prospère en Italie une organisation nationale pour la défense des droits du clergé qui porte le nom de "Fédération des Associations du Clergé d'Italie." Elle compte 20,000 membres environ, répartis dans 258 diocèses; le clergé italien a 70,000 prêtres répartis dans 300 diocèses. Elle a été fondée par un prêtre énergique, Don Nazaro Orlandi, curé du Baptistère de Sienne. Créée au début pour la défense, devant les tribunaax, des prêtres victimes d'une agression ou d'une diffamation, elle a bien vite étendu son activité au domaine des revendications d'ordre économique, administratif ou législatif.

Un vieux bréviaire

Chicago.— Un vieux bréviaire très rare imprimé en 1502, a été présenté au cardinal Mundelein, par le gouvernement autrichien, au lieu de la décoration qu'il avait refusée, en remerciement de ses oeuvres charitables pour les enfants affamés d'Europe.

Ce livre est une première édition du "Pomr'um de Sanctis" contenant le psautier et des épisodes de la vie des saints. C'est l'oeuvre de Pellbarius von Tamesvar.

Les femmes s'en mêlent

à Mexico. Elles sont de ferventes catholiques, la moëlle de l'Eglise du Mexique. Récemment elles ont été scandalisées par un troupeau de viragos rassemblées par Calles pour propager la doctrine radicale par un congrès: heureusement qu'après une semaine de coups de langue, de dents et d'ongles, elles durent se séparer. Les femmes catholiques, élite de la société de Mexico, par diverses associations dont les "Mères de Famille", "L'Union nationale des F. C.", entendent bien sauvegarder la foi de leurs enfants, époux et pères au foyer et à l'école tant du jour que du soir. Reine et maitresse vigilante du foyer, tel est le rôle de la femme, de la mère, décidée à l'accomplir pour la gloire de Dieu, elle est une puissance avec laquelle le mal doit compter.

Drôle de liberté

Monseigneur Curley, archevêque de Baltimore, dénonçait, devant une nombreuse réunion de la société du Saint Nom de Jésus, toutes les organisations de fanatiques "qui cachent sous le masque de la religion et du patriotisme une haine aussi peu chrétienne que possible, toujours anxieux d'arracher aux parents et aux enfants catholiques leurs droits divins et prêts à faire un instrument de persécution de la plus noble Charte de liberté qui soit au monde, la Constitution des Etats-Unis."

La plus noble Charte de liberté!!! Il faut être joliment américain pour s'exprimer ainsi. La liberté américaine, il faudrait demander aux nègres ce qu'ils en pensent. Et les catholiques? Ils ont la liberté de payer double taxe pour leurs écoles. C'est ce que rappelait l'autre jour, M. Héroux dans le *Devoir*.

On sait, disait-il, quelle est, présentement, la situation générale. L'école primaire officielle est théoriquement neutre. Mais l'on peut, à côté d'elle, et pourvu qu'on veuille s'imposer un double impôt, bâtir des écoles privées. C'est une faculté dont, avec une admirable générosité, les catholiques des Etats-Unis (et les catholiques de langue française peut-être plus que tous les autres) ont largement usé."

Drôle de liberté en effet que celle-là! Du train cependant où vont les choses les catholiques des Etats-Unis peuvent se trouver heureux si, dans dix ans, ils ont encore la liberté d'élever leurs enfants en catholiques, même au prix d'une double taxe.

Science et religion

Le Catholic Record nous apprend que plusieurs savants jésuites se sont réunis il y a quelques semaines à Chicago, et que certains d'entre eux, sismologistes distingués avaient décidé d'installer à St-Louis (Missouri) une station d'étude qui est appelée à devenir l'endroit d'enquêtes scientifiques dans les tremblements de terre le plus considérable du continent américain. Les ordres religieux ont ainsi dans plusieurs pays européens quantité de postes d'observations scientifiques.

Et pourtant ce sont des Jésuites et des ordres religieux qui en sont les seuls propriétaires le plus souvent et qui en occupent les chaires principales.

Quel argument contre ceux qui prétendent que la science et la religion s'excluent.

(LE DROIT).

En entrant dans les Sociétés neutres, les catholiques les améliorent-ils?

—"...La même raison qui pousse des catholiques à entrer dans ces associations (neutres ou sectaires: sous prétexte de les améliorer) pousse ceux de leurs adversaires, qui y ont mis la main, à tout faire pour les empêcher d'y acquérir la prépondérance. Souvent, par la force des statuts eux-mêmes, il devient passablement malaisé aux catholiques d'exercer là une grande influence; et en voici la raison: comme ce sont les sectaires qui ont fondé la société, ce sont eux qui la dirigent, et ils n'en confient la direction qu'à leurs amis. Et puis, qui ne sait combien il est difficile de modifier la marche d'une institution quand l'esprit qui a présidé à sa formation était irréligieux? Que de luttes ne faut-il pas soutenir! N'oublions pas non plus que les catholiques valeureux, capables de résister, sont en petit nombre, comparé à la masse des médiocres. Le bon parti dissiperait donc ses ressources sans profit, et son intervention n'aurait pas d'autre effet que d'augmenter le crédit et l'autorité des associations ennemies."—R. P. Chiaudano, S. J. ("Journalisme catholique").

La Croix D'Or

Tel est le nom de la ligue antialcoolique en France. Elle vient de tenir un congrès important en Bretagne, à Quimper. Il est intéressant de remarquer la lutte que l'on entreprend même contre le vin alcoolisé. Par ses magaisns de liqueurs, notre gouvernement veut prêcher la tempérance. Les pays producteurs de vin vont à leur tour lui appren dre à faire un pas de plus en mettant sur le marché le simple jus de raisin frais non fermenté, et par conséquent exempt d'alcool. Les progrès dans la conservation des vins et cidres non fermentés sont dûs au développement de la science depuis Pasteur. On en a déjà expédié en Amérique. Les viticulteurs de la Californie, aux Etats-Unis, sont déjà en train de faire fortune, en désaltérant agréablement et sobrement les américains trop "secs". (Bien Public)

Gratis aux amis de S. Joseph

Un numéro gratuit de la "Sainte Croisade"

A l'occasion du 5e anniversaire de l'établissement au Canada de la Pieuse Union Saint-Joseph, "La Sainte Croisade", l'organe de cette Association, vient de publier un numéro d'une remarquable beauté. Imprimé sur papier de luxe, illustrations nombreuses et du meilleur goût, articles intéressants et édifiants, ce numéro, celui du 19 novembre 1925, un des plus beaux encore parus, fait honneur à cette revue et la classe parmi les meilleures de son genre. Il est envoyé *gratuitement* à quiconque en fait la demande. Les personnes qui enverront 5 cts pour couvrir les frais d'expédition seront servies les premières. Hâtez-vous, le tirage est limité.

Adresse: "La Sainte Croisade", 70, Chemin Ste-Foy, Québec.

La Presse Catholique

par Mgr Elias Roy

La nécessité d'une presse vraiment catholique se fait de plus en plus sentir. Il est peu d'oeuvres sur lesquelles les Souverains Pontifes ont aussi insisté dans ces dernières années. Trop de fidèles malheureusement restent encore indifférents à ces appels et c'est pourquoi il est bon de leur remettre sous les yeux les principaux arguments qui militent en faveur de cette presse et les faits éclatants qui viennent les confirmer. C'est ce qu'a fait dans cette brochure un des prêtres les plus distingués du diocèse de Québec, Mgr Elias Roy, supérieur du Collège de Lévis. Dans une première partie l'auteur nous montre que la bonne presse est vraiment le boulevard et le rempart des oeuvres, puis il en appelle à l'expérience et confirme sa thèse par plusieurs témoignages et exemples. Brochure à répandre dans tous les foyers. Elle ne se vend que 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent et $50.00 le mille. S'adresser à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

On demande un gazon qui se contenterait de ne pousser qu'à deux pouces.

***

Papa est généralement le vers à soie qui travaille pour produire ces bas de soie.

La basilique de Québec. (Cliché Chemin de fer national du Canada).

Le Bénédicité

—Si tu es bien sage, me dit grand'mère, tu viendras avec moi dîner chez ton oncle de Villy, le jour de Saint-Etienne.

Si je fus sage!...

En ce temps-là, le curé de Maligny desservait Villy. A l'occasion de la fête patronale, il disait la grand'messe et les vêpres dans la petite église paroissiale, qui ne voyait que ce jour-là pareille solennité.

Un cousin et mon grand-oncle le recevaient l'un à déjeuner, l'autre à dîner, d'où branle-bas dans les cuisines.

A l'issue des vêpres, où nous assistions tous, ma grand'mère suivait ma grand'tante dans le sanctuaire où mijotaient les sauces, car, en bonnes maîtresses de maison, elles ne se fiaient pas aux servantes pour mettre les choses au point.

Je revois encore la vaste pièce, l'immense cheminée entourée de tourtières et de marmites, avec ses grands hâtiers, qui supportaient deux ou trois broches ou rôtissaient une dinde, des poulets, du fin gibier à plume, dont le jus, en tombant goutte à goutte, crépitait dans la lèchefrite.

Sans compter ce qui cuisait sur les fourneaux!

Ma tante ceint un beau tablier blanc, en remet un semblable à grand'mère, et leur inspection commence:

—Voyons le pot-au-feu, ma soeur.

—Le bouillon est excellent, mais il me semble, ma soeur, qu'il faudrait le colorer un peu.

—Oui, ma soeur; faisons un peu de caramel.

—Et ce civet?... Et ce canard?... Et cette mateiote?... etc.

—Tout est parfait, ma soeur, je le crois bien!

Elles étaient délicieuses, ces deux chères bonnes vieilles!

Je les suivais pas à pas.

J'entrai dans la grande salle où était dressé un couvert de trente personnes au moins. Je vis avec ravissement les tartes, les gâteaux, les crèmes, les compotiers pleins de pruneaux, recouverts d'une neige de sucre, les fruits magnifiques disposés pour le dessert. Quel festin!

O sainte abondance des campagnes, quelle sottise de te fuir pour aller pâtir dans les villes!

"Je vais faire un bon dîner", pensait ma gourmandise. J'avais alors environ six ans. Par privilège, notre curé m'admettait au petit catéchisme. Il nous y avait récemment prêché sur le respect humain, "cette fausse honte qui fait rougir un chrétien d'accomplir les actes qui affirment sa foi".

D'autre part, je savais qu'il fallait toujours sous peine de péché, dire avant chaque repas son bénédicité.

Certes, je ne voulais pas rougir de mon baptême, mais j'étais d'une excessive timidité: comment, devant tout ce monde, oserai-je faire le signe de la croix?

"Je ferai comme les autres, pensai-je, et, puisque M. le Curé dîne avec nous, je ferai comme M. le Curé."

On se met à table; je ne le quitte pas des yeux pour bien saisir le moment.

On me sert du potage; j'attends pour le manger, et tout le monde a fini que je n'ai pas encore commencé.

—Tu n'aimes pas le potage? me dit ma tante.

—Oh! si, je l'aime beaucoup.

—Tu ne manges pas?

Je me décide, en pensant: M. le Curé dit sans doute le bénédicité après le potage.

Je guette en vain; je ne vois rien. On sert des mets délectables, auxquels je goûte à peine, la conscience en désarroi.

—Décidément, l'enfant est malade, dit ma tante; et ma grand'mère s'inquiète.

J'affirme que je me porte à merveille, et l'on ne s'occupe plus de moi.

De bonne heure, nous nous retirâmes, grand'mère, parce qu'elle était vieille, avec moi qui étais trop jeune, et M. le Curé parce que c'était M. le Curé.

Nous reprîmes ensemble le chemin de Maligny. La distance entre les deux communes n'est que de quelques centaines de mètres.

Quelle belle nuit!

La neige, sous la lune, étincelait comme si elle eût été semée de diamants. De légères vapeurs, qui montaient de la rivière, formaient au-dessus de la prairie comme des gazes flottantes, des ailes, — des anges, voyait mon imagination. Nous étions si près de la nuit de Noël!

J'admirais et me taisais. Je n'avais pas ma gaieté ordinaire. Notre curé, qui était un ami, me questionnait sur le pourquoi. Je lui répondais à peine. J'éprouvais une sorte d'hostilité contre lui, comme s'il avait détruit quelque chose de précieux dans mon âme d'enfant: une foi entière en sa personne de prêtre.

A notre retour, ma grand'mère m'interrogea sérieusement sur ma conduite singulière. Alors je passai mes petits bras autour de son cou et lui dit bas à l'oreille, craignant presque d'entendre mes paroles:

—M. le Curé n'a pas dit son bénédicité!....

YERITH.







de la "Survivance" pour les bénir encore.

L'Enseignement de l'anglais dans les écoles bilingues

UN ARTICLE A LIRE

Nous publions ci-dessous un discours dont le titre seul piquera la curiosité d'un grand nombre de lecteurs.

Pour bien le comprendre, il faudra se rappeler les circonstances dans lesquelles il fut prononcé.

A la dernière convention des instituteurs tenue à Radville en octobre, M. E. C. Lachapelle, instituteur à l'école Lacadia No. 290, avait été invité à présenter un travail sur l'enseignement de l'anglais aux élèves non-anglais. C'est ce travail que nous reproduisons in extenso.

Il a été prononcé en anglais, et devant un auditoire en grande majorité anglaise, en présence du président honoraire de la convention, M. Quance, professeur de psychologie à l'école normale de Régina; de l'inspecteur en chef de la Saskatchewan, M. McKeenie; et de l'inspecteur local M. Marshall.

A la suite de ce discours, dont le ton n'est pas ce qu'on a coutume d'entendre en pareilles circonstances, l'inspecteur en chef, un peu piqué au vif sans doute par certaines remarques du conférencier, lui demanda quels livres il suggérait pour l'enseignement de la langue française, à la place de ceux qu'il venait de critiquer. M. Lachapelle lui répondit qu'en ce moment il ne pouvait faire mieux que de soumettre la question à nos associations nationales qui ont les intérêts français en mains.

—"Puis, poursuivit l'inspecteur en chef, comment faites-vous avec les élèves canadiens-français qui parlent un "poor French"?— Pardonnez, M. McKeenie, mais je ne sais ce que vous voulez dire par "poor French".—"Je veux dire l'emploi de termes français impropres (incorrect terms),—Je traite ces enfants de la même façon que l'on traite les enfants de langue anglaise qui parlent leur langue maternelle "with incorrect terms". On ne doit pas s'attendre à ce que des enfants parlent une langue avec justesse, ce qui n'est pas même du ressort des grandes personnes.—"I see", se contenta d'ajouter l'inspecteur en chef, et il reprit son siège.

Quant à l'inspecteur Marshall qui venait de recevoir autre chose que des compliments, il alla donner la main au courageux conférencier, lui exprimant ses regrets pour le passé et son désir d'entretenir avec lui d'amicales relations.

Une bonne dizaine d'instituteurs anglais ne ménagèrent pas à M. Lachapelle leur approbation pour avoir exprimé ce qu'ils pensaient mais n'osaient pas dire tout haut.

Ces quelques préambules aideront à situer le discours de M. Lachapelle, et à faire comprendre que le meilleur moyen de se faire respecter, c'est de regarder les gens bien en face et de leur dire leur fait poliment toujours, mais carrément aussi et sans se mettre à quatre pattes.

Monsieur le président,
Mesdames et messieurs,

Après avoir entendu parler des orateurs aussi habiles que ceux qui m'ont précédé jusqu'ici, je crains que ma présence devant vous n'offre un contraste très défavorable. C'est donc avec quelque incertitude que j'entreprends de vous présenter mon sujet, "l'enseignement de l'anglais aux élèves non-anglais," car il me semble que vous êtes tous mieux qualifiés que moi pour traiter cette matière et que vous sauriez vous en acquitter avec plus d'habileté et de connaissance de cause.

Quoiqu'il en soit, l'exécutif de la convention est venu me demander de fournir ma quote-part à cette assemblée, et, c'est dans un esprit de coopération et si possible avec l'intention de rendre service, que j'ai accepté.

Mon sujet, comme je le conçois, peut ne pas rencontrer votre sympathie, mais je reste tout à fait disposé à recevoir n'importe quelles suggestions. *Je comprends que le but de cette convention est de résumer nos problèmes pour les discuter et les résoudre, que le but de cette convention est de nous livrer* à une oeuvre constructive basée sur les résultats combinés de notre expérience collective, bref, que *le but de cette convention est de marquer* le terme "éducation" au coin de sa signification la plus concrète, celle de coopération et *de rajustement*—quelques-uns préféreront peut-être le mot croissance.

L'ANGLAIS DANS LES ECOLES ALLEMANDES, UKRAINIENNES, ETC.

Je parlerai tout d'abord des écoles non-anglaises où la langue d'instruction et de communication *n'est autre que la langue anglaise même, je veux dire les écoles des districts allemands,* ukrainiens, etc.

Pour les élèves commençants dans ces écoles, l'anglais doit être *enseigné par la méthode purement conversationnelle.* On choisira des objets et on en fera connaître les noms aux élèves, *ayant soin d'observer que chaque élève à tour de rôle répète le nom de l'objet en main.* Il est *recommendable pour une leçon de faire usage de cinq à six articles, tels que plume, crayon, livre, etc.* Disposez les objets par ordre sur une table, ayant soin que *les élèves les nomment aussi par ordre, c'est-à-dire, l'un après l'autre commençant toujours par le même.* Si un élève ne réussit pas à se rappeler le nom d'un objet, alors on exigera la *réponse d'un autre et si tous manquent, ce sera à l'institutear ou institutrice de prononcer le mot de nouveau.* Lorsque chaque élève aura réussi à nommer tous les objets d'une leçon, la disposition de ceux-ci peut alors être complètement renversée et la leçon continuée. *Ensuite* on pourra présenter les objets d'une façon confuse cette fois.

Je ne prétends pas que ces différents procédés peuvent s'appliquer à la fois à une seule et même leçon. Cela doit être conditionné au degré de connaissance de l'anglais que les élèves peuvent déjà posséder à leur entrée à l'école.

Rappel d'un principe de pédagogie

En passant, laissez-moi vous dire qu'il est impossible de ne donner ici que des *précisions*; plutôt doisje me borner aux principes généraux basés du reste sur la psychologie. Tout système d'enseignement d'ailleurs doit être exempt de rigidité, être flexible et savoir s'adapter aux exigences individuelles. J'entends parfois des gens qui me disent: "Les maîtres d'école, il n'y en a pas deux qui enseignent de *la même manière.*" A ceux-là je réponds que le but de l'éducation n'est pas de dresser l'enfance "*à la prusienne*", c'est-à-dire de niveler et d'équarrir les cerveaux humains à une idée unique dans la plus impeccable symétrie. Le but de l'éducation, c'est de préparer *l'enfant à ses devoirs* de citoyen tels qu'il doit les remplir plus tard. Il y a plusieurs manières de parvenir à un but, plusieurs chemins conduisant à Rome. Chaque instituteur a son individualité et choisit les moyens qui lui conviennent le mieux. Nous avons tous à coeur de maintenir notre "précieuse" survivance individuelle et tout en y réussissant à merveille, nous ne mangeons pas tous la même chose. Pardonnez-moi cette légère disgression. J'ai pensé utile de faire cette réflexion.

Pour initier à la conversation

Chaque leçon donnée aux élèves non-anglais ne doit pas consister purement à nommer des objets comme je mentionnais plus haut. Cela deviendrait avec le temps trop monotone. Dès que l'élève sera devenu quelque peu familier avec l'anglais, qu'on lui demande de "prendre" "toucher" "donner" et "passer" les objets. Que la leçon soit vivante! Les enfants aiment le mouvement et se plaisent à remplir de petits actes, à jouer de petits rôles. Durant les premières semaines, il se peut que le nombre de mots appris ne soit pas grand, mais aussitôt que l'élève possèdera une certaine variété d'expressions, alors les leçons devront graduellement dégénérer en conversation, c'est-à-dire, au lieu d'exiger simplement de nommer les objets, on emploiera de faciles petites phrases introduisant incidemment de nouveaux mots.

Chaque leçon doit commencer par une revue des mots déjà appris avant d'en choisir de nouveaux. Lorsque l'habileté de l'élève à nommer quoique ce soit qui se trouve à l'intérieur où à l'extérieur immédiat de l'école, sera devenue complète, alors on pourra varier davantage les conversations et les multiplier presque indéfiniment. De temps à autre, l'étude d'une gravure appropriée, faite oralement en employant la méthode "questions et réponses", répondra au but tout en offrant l'avantage reposant d'une diversion.

Les progrès sont-ils rapides?

Maintenant combien de temps doit-on faire usage de la méthode conversationnelle, avant d'introduire l'élève à la lecture formelle ou l'usage du livre? Cela dépend de plusieurs facteurs. D'habitude, si l'assistance est un tant soit peu bonne et si vous n'êtes pas gêné par trop de grades, quatre à six mois *devraient suffire.* Avec des élèves non-anglais dans une école où se trouvent plusieurs classes, je trouve impossible de compléter l'ouvrage du grade I durant la première année. Je crois qu'une pareille tâche n'est possible que dans l'espace d'un an et demi au moins. Ceux d'entre vous qui dirigent une école non-anglaise admettront, j'en suis sûr que le progorés est lent pour les deux ou trois premières années, c'est-à-dire aussi longtemps que l'élève n'a pas appris assez d'anglais pour se trouver sur un pied à peu près d'égalité avec les élèves purement anglais. Même après avoir passé un an et demi dans chacun des trois premiers grades, je ne crois pas qu'un élève de langue étrangère puisse être l'égal d'un élève anglais au point de vue de facilité d'expression et capacité *d'interprétation* dans la langue anglaise, surtout si une langue autre que la langue anglaise est continuellement parlée à *la maison.* Mais, vous admettrez que les mêmes élèves ne peuvent pas être retenus dans le même grade indéfiniment. Après une année et demie *passée dans un grade,* c'est mon habitude de promouvoir ceux de mes élèves *qui* ont eu une assistance raisonnable et qui partant ont pour la plupart le mieux réussi. Cela s'applique seulement aux trois premières années cependant. J'agis aussi de la sorte parce que je dois faire de la place aux nouveaux de chaque année. Ce n'est donc qu'à partir du grade III en montant que je trouve possible de promouvoir les élèves bien doués à un autre grade dans l'espace ordinaire d'une année scolaire, c'est-à-dire lorsque la tournure anglaise a cessé d'être un obstacle à l'expression de leur pensée.

L'ANGLAIS DANS LES ECOLES BILINGUES

Jusqu'ici je n'ai parlé que des écoles non anglaises où l'anglais seul est enseigné. Je désire maintenant qu'on me permette quelques mots à propos des écoles non anglaises où l'on enseigne aussi le français; je veux donc parler de ce qu'on appelle les écoles bilingues. Quant à ma méthode d'enseigner le français aux élèves de cette langue, elle est la même qu'on emploie en anglais pour les élèves anglais, i.e., phrases, et exercices phoniques.

Première et deuxième année

Comme mes élèves sont tous de langue française, j'enseigne comparativement peu d'anglais durant *la première année,* les instructions étant données surtout en français. *Je fais cependant quatre à cinq* pratiques de conversation anglaise *par semaine durant la première année, mais les élèves n'ont pas l'usage du livre anglais.*

La deuxième année et les années qui suivent, j'initie petit à petit mes élèves à l'étude de l'anglais et rien autre chose, sauf pendant la dernière heure ou demi-heure environ, dernière ou demi heure à peu près. Je trouve que les élèves à leur deuxième année ont acquis une con*naisance raisonnable de l'anglais* tant par leur contact avec les élèves d'autres classes qui emploient l'an*glais de temps à autre* que par l'enseignement donné au cours des heures de classe. *Ces élèves dû à leur connaissance déjà satisfaisante de la lecture française, maîtriseront* la lecture anglaise très rapidement: *le progrès le plus lent se trouve néanmoins à l'endroit de l'interprétation* du texte anglais. Après six *à huit mois de pratique* avec trois leçons par jour, je réussis généralement *à compléter le programme du grade I et je fais mes promotions* au grade II.

Ce dont il est injuste de ne pas tenir compte

eJ répète que ces élèves ainsi promus seront défectueux dans leur usage de l'anglais, mais dans une autre année la différence sera moins remarquable et, en attendant, comme je l'ai dit, je dois faire place aux nouveaux arrivants. Dès lors d'après mon expérience, dans les écoles *non anglaises* et probablement plus particulièrement dans les écoles où français et anglais sont enseignés, les deux ou trois premiers grades ne peuvent pas être tout à fait de taille normale; ils ne peuvent pas avantageusement soutenir de comparaison avec les grades correspondants d'une école purement unilingue anglaise. Cela est un fait très clair et encore bien plus indiscutable. C'est pourquoi je n'hésite pas à dire que c'est injuste de la part d'un inspecteur de soumettre les élèves non anglais en dessous du grade IV, à des épreuves modèles "standard tests" dans le but non pas de faire le rapport des résultats, cela ne serait que justifiable, mais dans le but de comparer ces résultats avec ceux obtenus dans les écoles purement anglaises et d'en faire le rapport en conséquence.

REMARQUES FAITES A L'INSPECTEUR MARSHALL PRESENT A LA CONVENTION

C'est ce que l'inspecteur Marshall fit dans mon école l'année dernière et, je le répète, cela est injuste tout d'abord vis-à-vis des élèves! Je ne veux pas inférer que cela fut fait avec esprit d'injustice mais tout porte à croire que l'inspecteur Marshall a une fausse notion des conditions dans lesquelles l'enseignement bilingue doit être conduit. Il me *répugne de parler* d'inspecteurs, et ce n'est pas mon intention de les comparer les uns aux autres, mais nous sommes assemblés ici pour discuter nos problèmes et je dois m'occuper de celui qui visite mon école.

Le défunt et regretté inspecteur Grooms approuvait mes *méthodes* dans les *grades inférieurs,* tout autant que dans les grades *supérieurs,* et vous qui savez qui l'inspecteur Grooms était, vous admettrez que j'avais droit de continuer l'oeuvre *qu'un tel homme approuvait.* En *dehors du grade III* l'inspecteur Marshall aussi reconnut que mes classes souffraient favorablement *comparaison avec la moyenne de la province,* bien que j'eusse conduit un système *d'enseignement bilingue* collatéral tout le temps. A l'appui de *cela, je désire faire remarquer,* non par vantardise, mais comme exemple, que cette année, à treize ans, un de mes élèves *passa avec succès* les examens du grade VIII du département *en même temps* que l'examen correspondant de français devant le bureau des examinateurs institué à Prince-Albert par les *organisations* françaises de la Saskatchewan. *Pour un élève de treize ans,* posséder l'anglais et le français sur un pied d'égalité et selon les exigences des examens du grade VIII, je pense que c'est un développement intellectuel dont peu de nous et probablement pas un seul pouvait se glorifier à cet âge.

Je désire *rappeler* à l'inspecteur Marshall que mes élèves parlent français à la maison, parlent français sur le terrain de l'école et qu'ils n'ont *que* six à six heures et demie par jour durant lesquelles ils entendent de l'anglais. Je fais mon possible pour encourager mes élèves à posséder l'anglais le plus rapidement qu'ils le peuvent, et je dois dire qu'ils s'y livrent tous avec coeur; mais, dans les conditions existantes et tenant compte du juste désir des parents de voir *leurs fils et leurs filles* tirer profit de l'enseignement français *que* la constitution elle-même garantit, dans ces conditions, dis-je, si le progrès initial des élèves dans l'étude de l'anglais est indiscutable, d'autre part la marche est forcément assez modérée au début. L'inspecteur Marshall fut complètement mis au courant de cet état de choses durant sa visite à mon école l'an dernier, mais il semble n'en avoir pas tenu compte.

LES DEFAUTS DE NOS LIVRES FRANCAIS DE LECTURE

Encore un mot et j'aurai fini. A ceux qui pourraient être intéressés, je désire faire remarquer deux grands défauts que possèdent les livres français de lecture actuels *par l'abbé Roch Magnan* en usage des les écoles bilingues.

Le premier, c'est qu'ils sont opposés *à un grand principe pédagogique.* Ces livres ont été faits dans Québec et traitent d'un grand nombre de choses qui n'ont rien de commun avec le milieu dans lequel est formé l'enfant né dans la Saskatchewan. La science pédagogique moderne veut que l'enfant soit instruit des choses de son entourage d'abord et que toute future connaissance soit édifiée sur les bases de son expérience acquise. Il est très souvent impossible d'établir avec les livres français actuels une relation entre le voisinage des enfants d'ici et le sujet du champ d'action dont traitent ces livres. Voilà donc pour le premier défaut.

Quant au second il ne pèche pas moins gravement sinon encore plus contre la *psychologie. C'est que* chaque leçon phonique du *premier* livre est suivie d'une série de mots qui ont été choisis dans le but unique de servir de revue phonique mais qui, dans leur signification et parfois dimensions sont convenables non pas pour des personnes au *dessus de vingt ans et plus* mais seulement pour celles-là dont l'instruction a été assez poussée. Ensuite ces grands mots forment des *phrases qui* n'ont aucune relation les unes entre les autres, tandis que toute leçon devrait être le fruit d'une idée-mère d'où découlent d'autres idées subordonnées. *Dans le cas du premier livre dont je parle,* nous n'avons que des idées décousues et qui souvent n'ont aucun rapport avec les connaissances de l'enfant.

LES LIVRES DE LECTURE

Si vous me permettez une comparaison entre nos livres français et les livres anglais, je dirai que les livres anglais, nouvellement re*visés,* sont supérieurs aux nôtres, tant au point de vue du contenu qu'au point de vue de l'illustration. Je leur trouve une imperfection, c'est qu'ils manquent d'exercices *phoniques.* L'anglais n'est pas comme le français, une langue phonique; personne ne niera pour cela l'avantage de faire des revues de mots à construction et sons analogues. Si ces revues étaient *contenues* dans le livre, ce serait plus avantageux pour les élèves et en même temps épargnerait aux *institutrices ou instituteurs* le temps de les préparer.

Merci.

Le Credo de l'institutrice

1. **Je crois, qu'après la mission du Prêtre, ma mission d'Educatrice,** *comme la mission de la mère de famille,* est la plus grande qui puisse se concevoir ici-bas, car je suis appelée à former des âmes.
2. **Je crois que la religion** est la base et le sommet de toute éducation.
3. **Je crois que,** pour donner Dieu aux autres, je dois le posséder moi-*même, et que,* plus je Le possède, plus je Le donne.
4. **Je crois que la science** ne remplace pas la religion. Lors même que je serais une institutrice très savante, si je ne suis pas *une bonne* chrétienne, je suis au-dessous de ma tâche.
5. **Je crois que je dois** être un modèle pour mes élèves; que le mauvais exemple est encore plus funeste que le mauvais enseignement.
6. **Je crois que si** je dois prier comme chrétienne, je dois encore prier davantage comme Educatrice, car j'ai charge d'âmes.
7. **Je crois que le bon** Dieu me demandera compte de la culture morale que j'aurai donnée à mes élèves.
8. **Je crois que** mon pays et les familles ont droit de m'en demander compte aussi, et lorsque je suis négligente sur ce point, je suis aussi coupable que la mère qui négligerait de donner à ses enfants la nourriture nécessaire pour les rendre forts.
9. **Je crois que je** dois cultiver les esprits, et pour cela, je dois m'appliquer constamment à ma culture personnelle.
10. **Je crois que rien** n'est petit dans l'éducation, et que je dois porter à tous les détails qui regardent l'éducation physique, intellectuelle et morale de l'enfant une vigilante attention.
11. **Je crois que l'une** des plus grandes faveurs que Dieu puisse accorder à mon pays, c'est de lui donner de bonnes institutrices pour élever l'enfance.
12. **Je crois que** si j'ai rempli ma mission avec zèle, dévouement et esprit surnaturel "je brillerai", comme dit Notre-Seigneur, *dans le firmament et je sauverai mon âme*".

(Bulletin des institutrices catholiques de l'Ouest). AMIE.

Si j'étais instituteur..et..si j'étais député

Si j'étais instituteur... je placerais l'agriculture au tableau d'honneur avec le catéchisme, la langue maternelle, presque sur la même ligne.

Si j'étais instituteur... j'intéres*serais* mes élèves par des dictées agricoles, des historiettes agricoles, des nouvelles agricoles, des inventions agricoles, des récits agricoles, enfin par mille et une circonstances pour exalter l'agriculture, telles que jardins scolaires, visites de l'*agronome, expositions* scolaires, assistance aux concours de labour, abonnements aux pages agricoles, préparation de soirées dramatiques et musicales, où seraient célébrées la douceur des paysages ruraux, la pureté de la vie rurale, la dignité de la profession rurale.

Et si j'étais député... je mettrais en tête de mon programme la sauvegarde de la Constitution canadienne, le respect des minorités, l'enseignement obligatoire de l'agriculture, même dans les écoles de villes (à un degré *moindre* cependant) une commission pour la vente des denrées agricoles, *une division définitive* des sols en terres de culture, de pâturage ou de bois, des subsides pour l'abaissement des prix des engrais chimiques, la diminution des taux de transport, moins de macadam autour des villes et plus de chemins carrossables dans les centres de colonisation, suppression d'impôt sur le revenu et pendant cinq ans au moins pour favoriser les vrais colons, reconnaissance des caisses populaires, prêts à longs paiements aux cultivateurs, répartition plus juste des impôts sur automobiles de *luxe et autocamions,* tarif plus lourd sur les denrées agricoles étrangères, *développement* local de *l'énergie électrique, bureaux* de colonisation ou de placement dans les villes et villages importants, etc., etc.

Mais tout cela n'est qu'un beau rêve, et comme je me réveille simple rédacteur comme devant, je le soumets bien respectueusement à ceux qui peuvent faut pour l'avenir de la classe agricole: les pro*fesseurs* de campagne et les élus du 29 octobre dernier.

(Le Droit) Louis HEBERT.

A MES SOEURS LES INSTITUTRICES

Institutrices de l'Ouest, avec notre coeur grand, généreux, magnanime, faisons chanter la race canadienne dans le coeur de tous nos enfants!

X.

A LA CONQUETE DES LIBERTES RELIGIEUSES

EN FRANCE

Les quatre points de l'Alsace

Les Alsaciens se sont fixés quatre points qu'ils veulent exécuter jusqu'au bout:

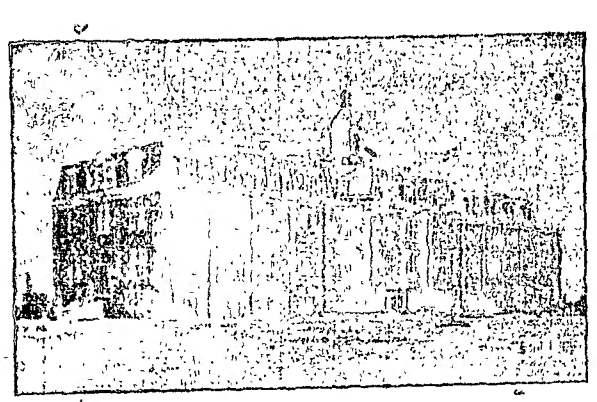
Ne faire aucune concession aux adversaires du Christ;

Ne tolérer aucune mesure rétrograde;

Empêcher le gouvernement de faire des maladresses fatales, dans le pays entre les Vosges et le Rhin;

Ne jamais tolérer une école sans Dieu.

Il faut dissoudre enfin cette Congrégation du "Perpétuel soupir" où les catholiques étaient tous entrés, il faut agir, et secouer rudement la franc-maçonnerie.



La résistance continue

Paris. — La manifestation catholique d'Auch restera parmi les plus imposants Congrès du Midi. 12,000 hommes y ont pris part, venus des coins les plus reculés du département du Gers. M. Ybarnégaray, député des Basses-Pyrénées, après avoir remercié Mgr Ricard de l'honneur qu'il lui faisait de parler à Auch, dit combien il importait pour les catholiques, citoyens libres, de réclamer tous leurs droits, de répondre aux provocations de M. Herriot et de la franc-maçonnerie, de relever le défi des ennemis de l'Eglise qui veulent déchristianiser la France, bref d'agir.

"L'action est nécessaire à l'heure même où à Nice, tous les radicaux s'entendent pour nous persécuter et manger encore du curé. Assez de paroles, il faut des actes, l'heure est grave. Sauvons la civilisation et opposons à la vague qui déferle de l'Est la seule grande force qui soit: le catholicisme".

M. l'abbé Bergey salua Mgr Ricard comme un de ces évêques représentant la lignée des pontifes qui ont fait la France. Puis il ajouta:

"Le problème qui est posé, c'est la lutte contre tout esprit religieux. Nous ne voulions pas la guerre; nos ennemis la veulent; soit, nous l'acceptons et nous remporterons la victoire. Nous en avons assez de gémir. Travaillons à maintenir la vitalité dans notre pays. Regardons César en face. Ecoutons la voix de nos morts, fils de France, et des chrétiens martyrs. La victoire est au bout de nos luttes".

Le général de Castelnau leur laissa cette fière parole comme mot d'ordre: "Il faudra peiner et suer, qu'importe! c'est pour Dieu!

:*:

Toujours des vexations

Paris. (Drac). — Les catholiques de France sont sollicités de façon toute particulière de souscrire au nouvel emprunt. On serait anxieux de savoir si le grand Orient a été sollicité de la même manière, et de savoir si le gouvernement fait autant de fond sur l'esprit de sacrifice, et sur la conscience des devoirs envers la Patrie des FF...M...., soutiens officiels du Cartel et profiteurs de ses faveurs.

C'est un hommage indirect que rend le gouvernement au patriotisme et à l'abnégation des catholiques. Il va plus loin, et l'on peut se demander si c'est pour souligner l'héroïsme de cette abnégation que les mesures de vexation accompagnent des appels pressants.

On sait que le ministère des Finances, en pleine période d'emprunt, s'applique à réveiller les mauvais souvenirs des "liquidations". Il "attribue" c'est-à-dire il achève de dépouiller les fabriques d'églises.

:*:

Une réponse qui frappe juste

La Ligue des Droits du Religieux Ancien Combattant avait été l'objet d'attaques de la part du "Poilu Républicain". Le Président de la Ligue, Jacques Péricard, a répondu par la lettre suivante adressée au directeur du "Poilu Républicain", M. Fonteny, et insérée par celui-ci sans commentaires.

"Voyons, Fonteny, j'en appelle à votre loyauté, à vous qui avez été, je suis heureux de le reconnaitre, un vrai, un brave, un fier combattant: si un religieux vous avait sauvé la vie sur le front, ou tout simplement, vous avait prêté de l'argent, nieriezvous votre dettte aujourd'hui, vous croiriez-vous dégagé de toute obligation sous prétexte que ce religieux a quitté la capote pour la robe?

"Mais pourquoi estimez-vous la France moins que vous-même et pourquoi voulez-vous qu'elle commette ce crime d'ingratitude dont vous rougiriez, vous Fonteny, de vous rendre coupable?

"N'y a-t-il pas en France assez d'embusqués, de lâches, de profiteurs de la guerre, de vampires à marquer du fer rouge? Est-il bien d'exercer votre ardeur combattive contre ceux qui furent vos frères d'armes?

"J'use de mon droit de réponse pour vous demander d'insérer cette lettre à la même place et dans les mêmes caractères que votre "appel". Mais si j'emploie cette formule pour me conformer à l'usage, je sais bien qu'elle est inutile entre les deux vieux poilus que nous sommes.

"Je vous serre bien cordialement la main."

:*:

Inauguration d'une cloche monumentale en Italie

Rivereto, Italie. — A Rivereto, en présence du roi et d'une foule énorme, on a inauguré une cloche monumentale fondue avec du bronze de canons des armées alliées et qui sonnera le soir en mémoire de tous les morts de la guerre. Les représentants étrangers, notamment le consul de France assistaient à cette cérémonie.

Réponse aux objections

Les religieux sont-ils des êtres diminués?

Oui, j'en connais un qui a laissé une jambe à la guerre; un autre les a mêmes laissées toutes les deux; un autre.... Mais, ce n'est pas de cela qu'il s'agit: ce que prétendent M. Chautemps et ses amis, c'est que "la Congrégation" a pour effet et même pour but d'anéantir la personnalité humaine.

Vous comprenez: les religieux sont tous, nécessairement et parce qu'ils sont religieux, des êtres moralement anémiés, des impuissants volontaires, un inutile fardeau, qui risque de faire sombrer la société. Aussi, tel Jonas, il faut les jeter à la rue.

Les radicaux— ni même M. Chautemps.... pas même dans le même discours— ne parlent pas toujours ainsi. Bien que la conclusion ne varie guère, ils reprochent quelquefois aux religieux leur habilité, leur excessive activité, leurs succès, et, s'ils résistent, leur violence. On les rappelle alors, très évangéliquement, à la douceur et au précepte de l'autre joue.

Entre ces deux griefs, la logique ferait sans doute un devoir de choisir. Mais la logique.

Diminués? Par quoi le seraient-ils? Parce qu'ils obéissent? Parce qu'ils sont chastes? Parce qu'ils vivent une vie de sacrifice?

1.—Attention!

Les religieux sont-ils seuls en cause?

"La Congrégation" ne reçoit pas seule les coups, mais avec elle la religion, mais la morale, mais toute vie qui suppose un certain renoncement, du dévouement, une discipline. Car pour faire un honnête père de famille ou un bon soldat ou un commerçant, un employé, un ouvrier consciencieux, il faut savoir réprimer le caprice et stimuler la paresse, il faut opter souvent contre le plaisir pour le devoir.

On n'est pas longtemps honnête sans lutte. Et comme c'est contre soi-même qu'on doit combattre, il faut bien qu'on soit à la fois le vainqueur et le vaincu (car "je sens deux hommes en moi"), si bien que la victoire (dans l'ordre moral), sera toujours un sacrice. Il faut se renoncer, se mortifier; mais se mortifier, n'est-ce pas en quelque sorte mourir? se renoncer, n'est-ce pas s'anéantir?

Il y a quelques années, peu de temps avant de faire le pas décisif, un converti écrivait:

Quel joug étroit que toutes ces idées, pour moi qui veux être ouvert à tous les courants, à toutes les manifestations de la vie, pour moi qui, admire aussi bien la terrible solitude et l'audace sacrilège d'un Nietzsche que la charité d'un saint François. La religion, au moins ce qu'on peut désigner véritablement par ce mot, me semble une contrainte, une limitation, un amoindrissement.

Et pourtant, nous ressentons un désir profond, plus qu'un désir, un impérieux besoin de nous développer et de nous étendre et de croitre. Et pourtant, Notre-Seigneur Jésus-Christ nous présente, dans l'Evangile comme le plus divin de ses dons, la vie, une vie riche, intense, débordante, et qui n'a pas constamment à se défendre contre les entreprises de la mort.

La question, dans toute son ampleur, se pose donc ainsi:

Par les retranchements et les soumissions qu'elle impose....

la vie chrétienne est-elle une vie amoindrie et mutilée?

Répondons d'abord par une question.

Un arbre, qu'on laisse librement et sans contrainte pousser des sauvageons dans tous les sens, est-il pour cela plus vivant? Il épuise sa sève en cette végétation folle. Le résultat sera la stérilité, l'absence des fruits par lesquels il se survivrait à lui-même. Est-ce qu'on lui nuit en l'émondant? Non, lorsqu'on coupe des branches (des branches vivantes, pourtant!), on empêche seulement un abus par lequel la vie se détruit: on la dirige, on le contient; c'est le secret de sa vigueur.

De même, il y a certaine manière de "mener la vie" qui peut donner l'impression d'une richesse exubérante, mais qui n'est en réalité que dérèglement, gaspillage stérile, prodigalité ruineuse....le chemin de la mort.

C'est pourquoi, dans l'intérêt même de la vie des âmes, il y a des retranchements qui s'imposent, il y en a d'autres qui sont conseillés; il y a des mortifications qui sont le principe d'un renouveau, et des soumissions qui sont tout le contraire d'une déchéance.

Où est la différence entre une foule et une armée? Est-ce dans, le nombre? Non, mais dans l'organisation.

La foule est une multitude, l'armée est une unité, grâce à la discipline, grâce à l'obéissance, grâce au chef qui commande et qui met de l'ordre, justement en donnant des ordres. L'union fait la force; mais l'union exige la subordination, et la subordination exige que chacun cède de son droit et perde une part de son autonomie. La liberté des individus est gênée, mais la puissance est accrue. La preuve en est que, lorsque le chef est tué, il faut quelqu'un qui prenne sa place tout de suite; sinon la troupe est désorientée et bientôt se disperse comme la poussière au vent; elle est perdue. Et pendant la Grande Guerre, nous étions perdus, peut-être, si le commandement unique n'avait pas imposé enfin à toutes les armées et à leurs généraux une dépendance plus étroite. Organisation, discipline, obéissance marquèrent la route de la victoire.

C'est donc vrai! il faut se résigner à devenir comme un cadavre? perinde ac cadaver, comme dit M. Fran-çois-Albert... après quelques autres.

Non, il ne faut pas être comme un cadavre: un cadavre est beaucoup trop indépendant.

Trop indépendant? Parfaitement, beaucoup plus qu'un corps vivant, car le [illegible] qui [illegible] ses éléments et, les subordonnant [illegible] uns aux autres, les faisait tous concourir au bien de l'individu; il n'y a plus en lui de principe d'organisation, et c'est pourquoi il se décompose (le mot est très fort), c'est-à-dire tout à la fois qu'il a perdu ses chaines et qu'il tombe en pourriture. Est-ce un gain?

La perfection ne consiste pas à être indépendant— impossible chimère pour un être créé!—mais à réaliser pleinement sa nature. Et on ne réalise la nature qu'en se soumettant à ses lois.

(à suivre)

Au Mexique

La jeunesse s'est levée pour combattre

Morelia, Mexique. — Un garçon de quatorze ans fut accosté sur la rue, ici l'autre jour, par un homme de 40 à 50 ans. Cet homme demanda au garçon quel insigne il portait au revers de son habit.

"C'est l'insigne de l'Association Catholique de la Jeunesse Mexicaine", répondit le garçon.

"Enlève-moi ça", ordonna l'homme d'une voix rude. "Ne sais-tu pas que la loi défend de porter des insignes religieux?"

Le garçon refusa d'enlever son insigne. L'homme emmena alors avec lui le garçon à la pharmacie voisine d'où il téléphona à la police. L'homme et le policier, pris de colère, menacèrent le garçon de la prison s'il n'obéissait pas. Celui-ci s'obstina davantage. Finalement comme l'homme et le policier voulaient lui faire violence, le garçon, faisant un pas en arrière, dit: "Vous ne l'aurez pas!" Et, enlevant rapidement son insigne, il le mit dans sa bouche et l'avala. Le policier, furieux, et ne pouvant plus rien faire, dut laisser partir ce brave garçon qui lui avait tenu tête.

INCIDENT CARACTERISTIQUE

L'action de ce garçonnet est caractéristique de l'esprit de la jeunesse catholique mexicaine. L'Eglise Catholique est persécutée au Mexique. Les persécutions religieuses ne sont pas choses nouvelles au Mexique. Elles sont de l'histoire ancienne. La différence entre les anciennes persécutions et la persécution actuelle réside dans la résistance courageuse des catholiques actuels. L'esprit catholique est grand au Mexique de nos jours; on le remarque surtout chez la jeunesse.

Le garçonnet de Morelia n'est pas une exception. Il a des centaines de compagnons héroïques, non seulement dans sa ville, mais encore dans tout le pays. Ils sont déjà nombreux ceux qui ont dû faire de la prison pour confesser leur foi. A Morelia, il existe, en plus de plusieurs écoles catholiques de tous grades, un petit et un grand séminaire. Il y a actuellement, dans ce grand séminaire, 20 jeunes gens qui ont été arrêtés et condamnés à la prison pour leur foi.

ETUDIANT EXPULSE

A Guadalajara, la seule école de médecine qui existe est sous le contrôle du gouvernement. Il y a quelques semaines, un étudiant en fut expulsé pour la seule raison qu'il appartenait à l'Association Catholique de la Jeunesse Mexicaine. L'ordre d'expulsion fut donné par le gouvernement. Ce jeune homme est donc forcé d'abandonner ses études médicales; s'il veut les continuer, il devra aller aux Etats-Unis. Il ne sera reçu dans aucune école mexicaine.

Les gradués des écoles catholiques, même s'ils réussissent à échapper au traitement infligé à l'étudiant de Guadalajara, sont pratiquement exclus de la vie professionnelle par les restrictions prohibitives imposées par les examinateurs du gouvernement. En pratique, le candidat catholique pour un titre doit conserver trois fois plus de points que le candidat qui sort d'une école publique; la somme qu'il doit verser pour être admis à la pratique de sa profession, est fixée selon le nombre de points qu'il a, et elle atteint quelquefois $300. Les étudiants pauvres, qui sont quelques fois les plus brillants, sont donc exclus.

LA RESISTANCE DE LA JEUNESSE

L'esprit avec lequel la Jeunesse mexicaine résiste à ces persécutions est quelque chose de tout à fait nouveau au Mexique. La soumission était autrefois le caractère dominant de l'action, ou plutôt de l'inaction. Aujourd'hui, au Mexique, la Jeunesse Catholique du Mexique résiste, et elle résiste courageusement. Ici, Morelia, une école de garçons a été envahie par la police et tous les élèves ont été jetés en prison; ils y allèrent en chantant des cantiques. Toute la nuit, ils ont fait résonner les voutes de leur prison de leurs chants et de leurs prières.

RESISTANCE EFFECTIVE

Cette sorte de résistance devient de plus en plus effective. Une nuit de chants et de prières à haute voix eut raison de la police. Les jeunes gens furent libérés tous le lendemain matin. Leur école ayant été fermée, ils se réunirent dans un autre immeuble et, jusqu'à présent, la police ne les a pas inquiétés.

A Guadalajara, une protestation publique a été couronnée d'une victoire encore plus éclatante. Le collège que les Jésuites dirigent en cette ville fut envahi par la police le 2 juillet dernier, et il fut fermé par ordre du gouvernement. Le lendemain, tous les élèves de ce collège, auxquels s'étaient joints les membres de l'Association Catholique de la Jeunesse Mexicaine, organisèrent une parade et pénétrèrent dans l'enceinte du collège. Cette protestation créa une telle sensation dans la ville, que le gouvernement se crut obligé, pour des raisons d'utilité politique, de permettre la réouverture immédiate du collège.

Le gouverneur se vengea toutefois. Le président de l'Association Catholique de la Jeunesse Mexicaine était le jeune étudiant en médecine dont nous avons parlé plus haut. Sa carrière médicale, comme nous l'avons vu, est pratiquement terminée. Sa carrière, comme chef catholique, ne fait, au contraire que commencer.

Au Congrès de la Jeunesse Catholique qui vient de se tenir à Guadalajara, un jeune avocat prononça un émouvant discours. Ce jeune homme, à cause de ce discours et de ses activités catholiques, a vu sa clientèle l'abandonner complètement. Cette épreuve ne l'a pas découragé. Il est devenu un des chefs les plus actifs de la jeunesse catholique.

La vie de la Jeunesse catholique au Mexique est pleine d'encouragement et d'espérance. Autrefois, les jeunes étaient catholiques tant qu'ils étaient jeunes; ensuite, ils abandonnaient la pratique de la religion. Maintenant, ils demeurent catholiques. Autrefois, lorsqu'un prêtre ou une église étaient attaqués, il ne se trouvait que des femmes pour les défendre. Aujourd'hui, les défenseurs de la religion se recrutent surtout chez les jeunes. La jeunesse s'est levée pour combattre et elle ne faillira pas à la tâche.

(C. P.)

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST

WITCHECKAN, Sask.

Le dimanche 8 novembre fut jour de fête pour les Canadiens français, nous avions la visite de M. Michaud, agronome, et aussi de M. l'abbé Arès qui vint nous prendre à l'improviste. Le matin il y eut grand'messe chantée aux intentions des membres du cercle franco-canadien; au prône M. l'abbé Arès nous parla du *Patriote de l'Ouest*; le soir à 7 h. il y eut conférence agricole par le distingué M. Michaud, qui nous surprit par son savoir et sa bonne humeur, et ensuite M. l'abbé Arès nous parla de l'Association des Franco-canadiens. Il y eut chants et déclamations; et enfin une partie de cartes au profit de la chapelle; bref, journée bien remplie.

C'est surprenant de voir ce qu'il y a de talents ignorés chez nos gens, à commencer par M. l'abbé Arès qui nous chanta des morceaux du pays, puis M. Michaud qui nous récita des contes avec un art parfait, ainsi que MM. Emile Cardinal, notre chantre d'Eglise, M. Ludger Dagenais, Jos. Parent, Jos. Perrault, Antonio Paquette, Mme Lucienne Tremblay et d'autres enfin. Tous étaient émerveillés. Notre vénéré curé, M. Tombu remercia tout le monde et se déclara heureux de l'ordre et de l'harmonie de sa paroisse.

Pour bien du monde Witchickan n'est pas connu et cependant les catholique de langue française forment un bon groupe; nous avons chapelle et presbytère avec curé résidant; notre paroisse est sous l'égide de S.-Bonaventure. Nous possédons un nouveau bureau de poste du nom de Laventure. Pour ceux de nos amis qui désirent prendre des terres, qu'ils suivent attentivement les nouvelles du *Patriote*; ils y trouveront quelque chose de surprenant.

—Les battages sont finis et la récolte a été bonne dans l'ensemble. Nos moissonneurs sont revenus. Nous avons le plaisir de voir arriver parmi nous pour y rester, les demoiselles Gaboury de Duck Lake, nous leur souhaitons la bienvenue.

Enfin nous reparlerons un peu plus souvent de Witcheckan afin de tenir au courant des choses de la place nos amis des alentours.

—:*:—

LAFLECHE, Sask.

—Notre curé, M. l'abbé Dubois nous a laissés, vendredi le 13 novembre dernier, pour aller prendre possession de sa nouvelle cure de Rosetown; son remplaçant, M. l'abbé Dufresne était arrivé quelques jours avant. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à notre nouveau curé et espérons qu'il se plaira au milieu de ses paroissiens de Laflèche, qui sont anxieux de faire plus ample connaissance avec lui dans sa visite de paroisse qu'il nous a annoncée dimanche.

—Mardi le 10 courant M. Léo Leclerc, de Jasmin, Sask., unissait sa destinée à Mlle Blanche Morrissette, fille de M. Didace Morrissette un de nos fermiers les mieux connus. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé Leclerc de Gravelbourg, frère du marié, assisté de l'abbé Dufresne, curé de Laflèche et du Rév. P. Boyer, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. M. Belcourt tenait l'orgue et notre choeur de chant a très bien rendu la messe de Lasalle; il y a eu aussi plusieurs cantiques appropriés. Le soir réception chez les parents de la mariée.

—M. Augustin Morin est revenu samedi le 14 courant d'un séjour de deux mois à Great Falls et à Kimberley.

—Nos morts. C'est novembre, soyons bien généreux pour nos défunts, prions et faisons prier pour eux, afin qu'ils obtiennent miséricorde.

—:*:—

PERIGORD, Sask.

Ecole: A l'examen de fin de semaine les élèves suivants ont gagné de petits prix: premier prix de chant, Mlle Florence Duplessis; 2e, Mlle Yvette Rousseau; Grade II, lecture en anglais et catéchisme: premier prix, Thérèse Dubé; 2e prix, Eva Labelle et Léonie Plante; Grade I, lecture en Anglais et catéchisme: un seul prix, gagné par Gérard Dubé.

Veillée de paroisse: Le 13 novembre à l'école une veillée réunissait un bon nombre de paroissiens. On a commencé par une partie de cartes. La médaille d'or a ét gagnée par M. Hercule Plante; une des médailles d'argent par Mlle Alma Dumont. Le prix de consolation a été gané par Mme J.-A. Duplessis. Une pêche à la ligne dans une boite à surprises a beaucoup amusé nos petits et nos grands enfants, même ceux de six pieds et plus. Il y avait beaucoup de jolies surprises. Le tirage de la loterie des objets râflés attira ensuite l'attention des assistants. Il fut suivi d'une petite comédie intitulée: "On demande un acteur". M. Ferdinand Dubé jouait le rôle de directeur de la troupe du théâtre Thalie et M. Jean Dubé était l'aspirant acteur. La pièce fut fort bien rendue. La danse forcée à coups de fouet fut particulièrement goûtée des jeunes. La vente des cravates suivit la comédie. Elle eut beaucoup de succès. Cette veillée organisée pour obtenir des fonds pour la construction d'une nouvelle église a produit la somme de $86.45.

RADVILLE, Sask.

Adresse présentée à M. l'abbé J. A. Morrissette, curé de St-Victor, à l'occasion de son départ pour Radville Sask.

Monsieur le curé,

La nouvelle de votre départ que vous nous avez appris hier, nous a tous beaucoup attristés.

Nous sommes cependant heureux d'avoir pu une dernière fois nous réunir afin de venir tous ensemble vous dire notre gratitude et notre reconnaissance pour tout ce que vous avez fait pour nous.

On ne se rend vraiment compte de la valeur d'un homme, que lorsqu'on le perd et aujourd'hui chacun de nous réalise l'oeuvre que vous avez accomplie dans notre paroisse. Vous la laissez dans un état de prospérité qui fait honneur à votre administration et dans un grand élan de charité, vous nous abandonnez tous les fruits de votre dévouement et de votre travail sans rien demander pour vous.

Au moment de nous quitter nous avons voulu une dernière fois venir vous dire notre fidélité et notre respect.

Nous ne pouvons, Monsieur le curé, vous offrir que notre reconnaissance, mais Dieu vous rendra ce que vous avez fait pour nous, car nous nous rendons compte que vous avez donné à la paroisse de St-Victor le meilleur de vous-même.

Monsieur le curé, ce soir, nous voudrions avoir les mots, pour pouvoir vous exprimer tout ce que notre coeur contient, nous voudrions pouvoir vous dire tous nos désirs, tous nos souhaits pour que dans la nouvelle paroisse dont vous allez être le Père, les difficultés s'applanissent devant vous. Nous savons que vous vous êtes dépensé pour nous, sans mesure, que vous avez voulu notre bien; et que malgré nos défauts, vous nous avez aimés.

Nous voudrions pouvoir vous retenir parmi nous, mais comme vous l'avez dit, vous-même, nous devons obéir à un ordre supérieur.

Monsieur le curé, en partant vous laissez derrière vous les regrets de toute une paroisse, votre souvenir y restera longtemps, profond et cher à notre coeur. Nous ne voulons pas être des ingrats.

Voudrez-vous quelquefois vous souvenir de St-Victor à la Sainte Messe, voudrez-vous quelquefois prier pour nous, et continuer de loin par la prière l'oeuvre que vous avez commencée parmi nous.

Nous aurions voulu, Monsieur le curé, vous offrir un cadeau très beau, mais le temps nous a manqué.

Aussi nous vous prions de l'accepter, si modeste qu'il soit, en vous disant qu'il représente le coeur de votre Paroisse.

Monsieur le curé, de tous les mots qui peuvent exprimer notre reconnaissance pour le bien que vous nous avez fait, nous n'en choisirons qu'un seul, un très simple, mais très grand quand il vient du fond du coeur, et c'est de toute notre âme que nous vous disons "Merci" et que nous vous demandons de nous bénir une dernière fois.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Un pont de 16 millions

Montréal. — Sur la requête d'un comité d'hommes d'affaires de certaines villes d'Ontario, le colonel C.-M. Montserrat, de Montréal, ingénieur-consultant et spécialiste en construction de pont, est chargé de faire l'examen d'un plan pour la construction d'un pont de $16,000,000, qui relierait Windsor, Ontario, à Détroit, E.-U. Ce rapport est attendu pour le 15 novembre.

—:*:—

Les Russes vont rendre 8,000 cloches à la Pologne

Varsovie. — On attend, à Varsovie, dans un délai assez rapproché, les 8,000 cloches d'église que les Russes avaient emportées de Pologne pour les fondre lors de leur recul devant l'armée allemande. Les Soviets auraient décidé de les restituer.

On a prétendu qu'ils avaient voulu en faire des canons, comme si on était encore au temps des canons de bronze.

Il est plus probable qu'ils songeaient à les convertir en pièces de monnaie.

Le tour du monde sur des jambes de liège

Vancouver. — L'aviateur français, Jules Pernot, qui eut les deux jambes amputées à la guerre, fait le tour du monde à pied sur ses jambes de lièges. Il vient d'arriver de Yokohama à bord de l'Empress of Asia.

De Vancouver, Pernot traversera le Canada jusqu'à Montréal et de là à New-York d'où il s'embarquera pour la France.

Il prit 20 mois à parcourir l'Europe et l'Asie, et compte revenir à son point de départ en moins de 3 ans. Il en avait 20 pour gagner sa gageure.

—:*:—

Ils sont partis

Qui ça?

Les Hébridiens de Mgr O'Leary, qui devaient noyer les "Canayens" dans l'archidiocèse d'Edmonton, et les faire tous retourner à Québec manger de la soupe aux pois.

Qui ça, les Hébridiens?

Ce sont ces catholiques qu'on fit venir des iles Hébrides situées au nord de l'Ecosse. L'intention était bonne et il est fâcheux sans doute au point de vue catholique, qu'elle ne réussisse pas mieux. Serait-ce que la Providence est moins pressée et préfère laisser les catholiques s'épandre en Alberta avec les nombreux enfants de la race française? En tout cas voici ce que disait M. J. Douglas, candidat conservateur au parlement fédéral, dans les dernières élections:

"Half the houses of the Hebrideans brought in under government policies are vacant, declared Mr. Douglas, speaking from personal investigations. The only thing he could find out about them was that they had "just gone" and these were "assisted immigrants".

Avez-vous compris? Il y en a la moitié de partis. C'est très regrettable. Si, du moins, c'étaient les "French" qui levaient ainsi la semelle, on parviendrait peut-être à s'en consoler avec un peu de... Scotch et d'Irish...; mais non, ces "Canayens" c'est comme du chien-dent: plantez-les quelque part, ils poussent, ils poussent, et des racines... (vraiment c'est honteux d'avoir tant d'enfants) ! Tous les trèfles du voisinage dépérissent et disparaissent: les chardons d'Ecosse et d'ailleurs en crèvent... de dépit.

(BAPTISTE).

—:*:—

Le plus fort appareil de radio

Londres. — On a commencé à Rugby Warwickshire, à 38 milles au nord-ouest de Londres l'installation du plus puissant appareil de radiographie qu'il y ait actuellement au monde. Lorsque cet appareil sera terminé les communications par radio pourront être établies très facilement entre l'Europe et l'Amérique et même avec les points les plus éloignés du globe terrestre.

Douze mats en acier d'une hauteur de 820 pieds sont maintenant installés et on a commencé à poser les fils extérieurs et les appareils intérieurs.

Feuilleton du PATRIOTE.

La Campagne Canadienne

Croquis et Leçons

par

Adélard Dugré, S.J.

— 8 —

—Chez nous! La famille, la maison, le fleuve. Je reviens à cela comme un écolier qui s'ennuie revient trouver sa mère. A cinquante ans passés, j'ai presque honte de le dire, j'aime à venir chez nous comme autrefois les jours de congé.

—Tu y reviens, toi. Moi..."

Il y eut un silence. M. Louis ne voulut pas provoquer les confidences que ce mot de François laissait pressentir. François reprit:

"C'est bien pour dire qu'on n'apprécie la vieille maison que lorsqu'on n'y est plus.

—Que lorsqu'on est en pays étranger, François. Jamais je n'ai aimé ma province de Québec, ma Pointe-du-Lac, comme durant mon séjour dans l'Ontario. As-tu éprouvé cela, toi aussi?

—Oui, souvent."

François se tut de nouveau:

"Même dans ma maison, reprit-il un instant après, ce n'est pas comme chez nous. Ma femme n'a pas les goûts que j'ai...

—Cela arrive", dit le prêtre.

Dans la région de frontière où il vivait depuis trente ans, M. Louis en avait trop rencontré de ces ménages mal fusionnés pour paraître surpris de l'aveu de son frère. Celui-ci n'en éprouva pas moins quelque malaise de se sentir pénétré dans ses secrets intimes. Il craignait qu'on n'en prît occasion pour lui reprocher encore son départ pour les Etats-Unis. Le curé n'insista pas. Le silence retomba sur eux, éblouissant et chaud, où l'on percevait comme un léger bruit confus de germination, troublé seulement par le chant striduleux des cigales et le cliquetis des sauterelles au vol. Dans le lointain, le joyeux caquetage des faucheuses mécaniques et les cris des faneurs mettaient une note de vie saine et laborieuse dans cette torpeur alanguissante.

"Comme tout cela est beau, laissa échapper Louis, comme j'aime tout cela!

—Sais-tu? reprit François après quelques instants, il m'est arrivé [illegible] d'aller m'asseoir ainsi, tout seul, au bord de l'eau, au fin fond du lac Supérieur. J'y rêvais à toute sorte de choses lointaines, aux [illegible] qui avaient autrefois abordé sur ces rives à la suite de Duluth, à ceux qui les suivirent, aux coureurs des bois, aux chasseurs des prairies, à tous nos Canadiens qui, comme moi, étaient venus tenter fortune dans ces vastes régions du *Far-West* américain. J'y pensais à vous autres surtout. Je me disais que des gouttes de cette eau qui miroitait devant moi descendraient sans doute, entraînées par le courant, et passeraient ici... Quand on est loin, comme on s'accroche à tout ce qui rappelle la maison!

—Mais maintenant, dit le prêtre avec une lenteur réfléchie, est-il vrai que tu restes?

—Ah! je reste..."

Et lentement, en phrases entrecoupées, il fit connaître à son frère la situation précaire où le laissait la mort du Dr Bloomfield, les propositions du Dr Poitevin, ses propres désirs, ses espérances.

"Malheureusement, ajouta-t-il, deux gros obstacles s'opposent à mes projets, ma femme et mon fils. Mon fils, que ferait-il au Canada? Il n'est pas fait pour notre pays. Ses goûts vont tous au jeu, au bruit, à l'activité désordonnée. Son éducation est loin d'être complète. Il a de l'inclination pour les arts mécaniques, le maniement des machines; mais je ne puis tout de même pas en faire un ouvrier métallurgiste ou un chauffeur d'automobile. Je t'avoue qu'il me cause des préoccupations. Quant à ma femme, je crains qu'elle ne puisse s'habituer à vivre ici. Vois-tu, elle n'a pas les manières du Canada. Elle nouerait sans doute des relations avec les dames des Trois-Rivières, mais elle aurait bien de la peine à oublier ses amies de là-bas et à se passer de ses amusements habituels. Avec cela que, pour une Américaine comme elle, le Canada, ce n'est pas grand'chose. Pays pauvre, froid, sombre et... tranquille!

—Ah! oui, les préjugés américains.

—C'est vrai, mais il faut en tenir compte. Moi-même, Louis, je trouve à la Pointe-du-Lac des choses auxquelles je n'étais plus habitué; dans notre famille je vois des façons d'agir, j'entends des réflexions qui ne correspondent plus avec mes habitudes de faire et de penser. La Pointe-du-Lac, tu sais, c'est lent. Aux Etats, j'ai marché plus vite qu'elle. C'est bien incontestable, les Américains ont poussé très loin le progrès dans l'art de vivre agréablement. On s'y laisse prendre malgré soi. Il y a bien des choses que je ne quitterais pas sans regret.

—Je le crois. Moi-même je n'ai pas été insensible à ce souci de propreté, d'élégance, qui préoccupe tant les Anglais.

—Qand on arrive des grandes villes et des belles campagnes américaines, on trouve la province de Québec pas mal arriérée.

—Elle avance pourtant.

—Oui, mais lentement. Ma femme me faisait remarquer cela l'autre jour, quand nous regardions les fermes et les petites stations se succéder le long du chemin de fer. Comme c'est tranquille le Canada, me disait-elle.

—C'est vrai, François, c'est tranquille le Canada, surtout si on le compare aux Etats-Unis. La population y est beaucoup moins dense, l'industrie y est moins développée; il y a donc plus d'espaces libres, plus de terrains vagues et négligés, moins de bruit et de mouvement. Ce qui va te surprendre, c'est que, selon moi, ça doit rester tranquille encore longtemps. Si nous voulons former un peuple, il nous faut aller lentement et grandir normalement. Inonder nos villes d'émigrés européens, parsemer nos campagnes de manufactures, comme on l'a fait aux Etats, ce serait nous suicider comme race, ce serait dépouiller notre province de ce qui fait sa beauté, sa distinction, sa force. Ta femme a bien vu, c'est tranquille le Canada français. C'est sa caractéristique et sa condition de vie. Notre peuple doit croître comme tout peuple qui se développe selon sa nature. C'est le seul moyen de garder dans l'Amérique du Nord un pays de culture française, un pays où les gens ont le temps de vivre. Ta femme, ton fils, devront s'y habituer.

—J'ai bien peur qu'ils ne s'y habituent pas. Pour eux il n'y a qu'un idéal, le progrès rapide. Or ce qui nous frappe au Canada, c'est que le progrès y est bien lent. Et puis, je ne sais pas. Je me faisais cette réflexion hier soir: aux Etats, même nos gens ne sont plus tout à fait comme ici. On le remarque davantage quand on en arrive: nous ne sommes plus des Canadiens.

—Voilà bien le malheur, selon moi. Notre petit peuple, qui avait tant besoin de tout son monde, est brisé en deux tronçons. Tous ensemble nous étions sûrs de survivre; séparés, qu'arrivera-t-il de nous?"

Il y eut un silence, puis le prêtre reprit:

"Ah! que cette saignée vers les Etats-Unis nous fait de mal! Alors que nous nous comptons minutieusement pour supputer nos chances de survie, quand nous sommes si fiers de notre splendide natalité, quand nos gouvernements et nos conseils municipaux multiplient les dépenses pour conserver nos enfants, dans ce même temps des trains bondés charrient nos hommes faits vers la frontière du sud. Nous avons, nous, peuple pauvre, la charge d'élever les enfants et les Etats-Unis récoltent les adultes. Aujourd'hui comme autrefois, jeunes gens et jeunes filles vont offrir leurs vaillantes mains, leur robuste santé, au monstre qui nous guette et qui dédaigne de nous absorber tout de suite.

—Que veux-tu? Le Canada ne fait pas vivre son monde. Tu le sais mieux que moi, il y avait longtemps que les simples manoeuvres gagnaient deux piastres par jour aux Etats-Unis quand on n'offrait encore ici que trois trente-sous pour douze heures de travail. Tu te rappelles ce que nous racontait notre bon vieux père de ses travaux de jeunesse: aux chantiers tout l'hiver, il descendait sur les billots à la fonte des neiges, faisait ses semences à la diable et trop tard, puis s'en allait avec ses frères faire la récolte du foin à la frontière américaine. Le grand-père les conduisait en charrette jusqu'à papa, mon oncle Onésime, mon oncle Hector, mon oncle Joseph. A Montréal ils prenaient le Petit-Tronc pour se rendre à Lacolle et de là dans le New-York ou le Vermont. Ils revenaient après la récolte avec de belles poignées d'écus, prêts à repartir pour les chantiers. C'est ainsi, Louis, que notre père a pu s'acheter une terre sur le fleuve. Avec l'argent qu'il gagnait au Canada, jamais il n'aurait pu s'établir sur le chemin du roi. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier quand on parle de la désertion de nos gens vers les Etats. L'émigration des nôtres tient avant tout à la situation économique des deux pays. Dans l'état d'infériorité où se trouvait le Canada, le déplacement était fatal.

—D'accord si tu parles de la première vague d'émigration, entre 1850 et 1900. Je ne dirais plus la même chose de tous ceux qui partent aujourd'hui. Les premiers émigrés, ces miséreux qui s'en allaient si tristement avec leurs pauvres hardes, parfois en simples charrettes à boeuf, traînant leurs enfants, charge trop lourde dans notre pays, source de richesse chez nos voisins, ces malheureux ont toute ma sympathie.

"Pourtant ces départs n'en étaient pas moins déplorables. Quelle tristesse! Je me souviendrai toujours du premier que je vis, celui de mon oncle Onésime et de sa famille. Je fus tellement frappé de cette scène qu'après plus de quarante ans le souvenir précis en est resté dans ma mémoire. Tu n'as pas vu cela, toi, tu étais à peine au monde. Une après-midi d'avril—il y avait encore de la neige le long des clôtures — papa et maman passèrent à l'école et nous firent sortir, Moïse et moi, pour nous amener à la station. Quand nous arrivâmes, tout le monde était déjà rendu. Il devait y avoir là une centaine de personnes, des parents et des amis. Les hommes étaient dehors, les femmes étaient dans la salle d'attente. Ma tante Philomène ne pleurait. Les jeunes gens et les jeunes filles cherchaient à rire pour dissimuler leur nervosité. Seul, Edmond, le plus vieux des garçons de mon oncle Onésime, celui qui devait mal tourner, avait l'air content de partir. Quand le train arriva, on eut à peine le temps de se dire adieu, dans une excitation indescriptible. Ma tante et ses filles s'empressèrent de monter dans les chars pour cacher leurs yeux rougis, mon oncle s'employait à surveiller l'embarquement des bagages. On sanglotait comme à un enterrement. Quand le train eut disparu, des réflexions tristes s'échangèrent longtemps sur le quai de la gare.

"En revenant nous passâmes par les Petites-Terres, pour voir la maison abandonnée, la porte et les fenêtres fermées avec des planches. Papa, en regardant la maison condamnée, nous dit sur un ton solennel que je ne lui connaissais pas: "Entendez-vous, les enfants? Jamais nous n'abandonnerons notre terre comme cela, nous autres." Ils partaient seize, mon oncle Onésime, ma tante Philomène et quatorze enfants, dont deux ne marchaient pas encore.

"Ah! François, l'émigration nous a coûté bien cher. Je ne crois pas qu'il y ait dans l'histoire un seul exemple d'un petit peuple qui se saignât comme le nôtre pour enrichir un rival tout-puissant. Plusieurs, hélas! ont payé gros prix, dans leur corps ou dans leur âme, l'argent et les satisfactions que les Etats-Unis leur procuraient. Tel ce pauvre Edmond qui a sombré dans l'alcool et l'irréligion; telles ces pauvres cousines, Georgette et Eulalie, les filles de mon oncle Pierre, qui revinrent mourir chez nous, rongées par la phtisie contractée dans les filatures; tels tant d'autres, qui portèrent aux Etats-Unis une santé florissante et nous rapportèrent la tuberculose.

"Tout cela est bien triste, mais tout cela, à l'origine, trouvait une excuse dans la nécessité matérielle. Aujourd'hui il en est autrement. Ce n'est plus la misère qui chasse nos gens d'ici, c'est la jouissance qui les attire là-bas. Ils nous quittent sans nécessité et nous oublient sans remords. La raison économique ne justifie plus tous ces départs, car notre province est aujourd'hui prospère. Mais notre peuple s'américanise, il devient cosmopolite. Pour moi, c'est là le grand malheur de notre histoire, plus encore que la conquête anglaise. Car la conquête nous fut imposée sans qu'on pût dompter notre âme française, tandis qu'aujourd'hui notre âme elle-même fléchit et passe à l'étranger.

"Pourtant nous sommes ici chez nous. Nous sommes gouvernés par les nôtres, les écoles publiques sont sous notre contrôle, les collèges sont à nous, les universités sont à nous, tout nous appartient, tout nous aide, tout est pour nous; pas de double taxe, ici, pour vivre en catholique et pour rester français. C'est ici notre domaine, François, la demeure élevée, embellie, agrandie par dix générations de bûcherons et de laboureurs qui furent nos pères. Il ne faut pas que cette demeure prenne des airs de maison condamnée. Personne n'a le droit de se dérober à sa tâche. Ici même, au bord du fleuve, tout nous rappelle ce que firent les anciens et ce que nous devons faire.

"Vois donc: sur cette batture qui émerge des flots là-bas, un gouverneur des Trois-Rivières, Duplessis-Bochart, s'est fait tuer, il y a trois cents ans, pour nous permettre de cultiver la terre où nous avons grandi, pour assurer la formation d'un peuple qui sût prier Dieu et parler français dans le Nouveau-Monde. Avec lui quinze artisans et défricheurs, gens du bas peuple, dont l'histoire ignore même les noms, tombèrent sous les coups des Iroquois. Aujourd'hui le rêve de ces héros édifiants se réalise: allons-nous mépriser, nous, ce qui leur a coûté si cher? Qu'est-ce qui faisait dire à notre bon vieux père, devant la maison condamnée de mon oncle Onésime, qu'il ne quitterait jamais sa terre, lui? Qu'est-ce qui révélait à son âme simple, mais droite, que ce n'était pas bien de déserter son pays? Qu'est-ce qui le portait à s'opposer si fortement au départ de Moïse, puis au tien? Cet humble avait le sentiment confus qu'il vaut mieux rester dans son milieu, que l'âme y est plus en sûreté, que Dieu nous a assigné notre tâche ici, qu'il nous a préparé des secours ici et qu'il y a quelque lâcheté, presque une impiété, à se chercher ailleurs un travail moins onéreux."

M. Louis se tut, hésitant à formuler sa conclusion. François s'était levé, et les deux frères reprenaient le chemin de la ferme. Le soleil montait, répandant sur les champs une chaleur lourde et parfumée. Le médecin restait songeur. Revenir, il le voulait bien, mais sa nature d'homme faible frémissait devant la perspective d'une lutte à soutenir pour imposer sa volonté aux siens. Le prêtre se fit plus pressant:

"Ecoute, dit-il, en prenant le bras de son frère, ton devoir me paraît tout tracé, reviens parmi nous. Que fais-tu là-bas? Tu te consumes tout entier, tu te gaspilles à vivre, et à vivre sans être heureux, sans nous être utile, toi, le plus brillant, le plus chéri, le plus gâté de nous tous. Ne trompe pas indéfiniment l'attente de notre famille. C'est trop souvent le malheur de notre peuple de se voir abandonné de ceux qui lui doivent le plus. Il s'est passé chez nous ce qui ce passe bien des fois dans notre Canada français. Un cadet mieux doué que ses frères est mis au collège de la ville voisine; toute la famille peine pour le faire instruire, pour lui permettre d'occuper plus tard une situation plus élevée, d'exercer une action plus considérable, d'avoir du prestige et d'aider ses frères. Ces avantages, destinés au bien de la collectivité, deux fois sur trois on les détourne au profit de son égoïsme.

—Oh! Louis...

—Ne proteste pas... Tu n'es pas pire que la majorité des hommes de ta condition, tu es plus excusable que la plupart d'entre eux. Notre famille t'a permis de commencer ton ascension, elle ne pouvait pas te pousser jusqu'en haut. Ne devant alors compter que sur toi-même, tu as pris le chemin qui te paraît le plus court et le plus abordable pour atteindre ton but, je ne t'en fais pas de reproche. Ce que je te demande aujourd'hui, c'est de ne pas perdre de vue l'objectif que tu te proposais alors. Ce que tu cherchais aux Etats-Unis, c'était un moyen de vivre ici plus tard et d'y faire plus de bien. L'heure est venue de réaliser cette ambition, la nécessité nous impose. Il faut d'abord ne pas nous déshonorer en nous mettant dans le chemin. Penses-y."

On arrivait à la maison. François ne voulait pas prolonger une dispute qui trahirait devant les siens le désaccord de son ménage. Tandis que Fanny se dirigeait vers le perron, il s'en alla du côté des bâtiments, où les hommes arrivaient avec des charges de foin, poussant devant eux le troupeau des vaches à lait. Derrière le défilé Philippe s'avançait lentement, conduisant par le toupet la jument poulinière suivie de son poulain. François se dirigea vers lui. Il avait besoin de se distraire et de causer paisiblement. La conversation pénible qu'il venait de soutenir avait épuisé son énergie d'homme faible, Philippe lui donnerait du courage. Malheureusement une déception l'attendait de ce côté.

Quelques heures plus tôt un incident assez banal s'était produit qui devait apporter au médecin de nouveaux désagréments. Harold avait, pour la première fois, accompagné les hommes à leurs travaux. D'abord, il avait causé avec Georges qui mettait du foin en bottes, puis, fatigué de son désoeuvrement et n'ayant plus rien à dire — les travailleurs, pressés par l'ouvrage n'avaient guère le temps d'entretenir une conversation dans une langue qu'ils ne connaissaient pas — il avait repris le chemin de la maison.

En passant à l'enclos où se trouvait la jument, il s'amusa à l'appeler, à caresser le poulain, à leur tendre des poignées d'herbe. Puis, pour se procurer le plaisir de les voir trotter, il les chassa en battant des mains et en leur lançant des mottes de terre. La jument, atteinte par un projectile, tourna brusquement sur elle-même et se mit à courir. Malheureusement son effort trop subit ou un accident de terrain lui fit faire un faux pas et elle se mit à boiter. L'attention de Philippe avait été attirée par le bruit que faisait Harold. Il vit sa belle jument qui tirait la patte de derrière et le jeune homme qui l'excitait de nouveau. Il lança à l'adresse de celui-ci un cri d'une signification peu douteuse et partit lui-même vers l'enclos.

De fait, la jument continuait à boiter. Philippe en fut inquiet.

(à suivre)

Le Problème de la Dévaluation en France

par

HENRI TURCOT, Licencié ès sciences économiques, sociales et politiques (Paris), professeur de langues à l'école Normale de Saskatoon.

Les données du problème

Si l'on veut comprendre la crise financière et monétaire française, ainsi que les problèmes qu'elle soulève, il n'est que de se rappeler les faits qui se sont déroulés de 1914 à l'heure actuelle, de lire l'Inventaire de la situation de la France, de M. Clémentel, et de suivre les débats parlementaires.

Les causes

La cause originelle de la dépréciation du franc est la guerre elle-même, avec les dépenses formidables qu'elle a entraînées, les anticipations de valeurs futures que, pour faire face à ces dépenses, le Crédit a prétendu faire circuler comme valeurs actuelles, les gaspillages et les prodigalités de toutes sortes dont l'ignorance ou la faiblesse des Gouvernements ont grevé la guerre et la paix, depuis les salaires et les profits exagérés des usines de guerre, jusqu'au rachat, au pair, des marks d'Alsace, aux primes excessives de démobilisation payées par l'inexcusable inflation qui a rapidement et considérablement élevé le montant des avances de la Banque de France à l'Etat.

Les charges issues de la réparation des dommages de guerre ont aggravé la dépréciation. Nul peut-être, parmi ceux qui les ont décidées, n'a prévu cette conséquence, parce que l'optimisme faisait oublier la gravité de la situation financière. L'artifice des crédits ouverts en Angleterre et aux Etats-Unis pendant la guerre avait maintenu le franc, durant la lutte, un taux relativement élevé. Lorsque, après l'armistice, ces crédits furent supprimés, le Gouvernement ne comprit pas la nécessité de clore l'ère des expédients, de rétablir l'ordre dans les finances, de couvrir les dépenses par l'impôt, d'assurer la réalisation des valeurs futures que le crédit avait fait circuler comme actuelles, de justifier les anticipations sur l'avenir en payant, par des excédents de recettes, au remboursement des avances qui avaient subvenu à l'excès des dépenses.

La nation française paya cher l'imprévoyance avec laquelle furent escomptés les paiements de l'Allemagne. Le plan des réparations fût dressé et exécuté comme si ces paiements étaient certains et prochains, sans souci de ce qui adviendrait si l'Allemagne manquait à ses obligations. L'emprunt fut ouvert *sans mesure, non seulement* pour procéder aux reconstitations nécessaires et urgentes, mais pour payer les intérêts des sommes empruntées pour reconstituer: le budget des dépenses recouvrables devenait un péril croissant pour l'avenir du franc à mesure que les dépenses irrécouvrées menaçaient davantage d'être, au moins en partie, irrécouvrables.

Les gouvernements successifs ont manqué de convictions fermes, de principes justes ou d'énergies suffisantes; les Chambres ont manqué de sagesse, de prévoyance, de compréhension de l'intérêt public: elles ont voté des dépenses nouvelles, contracté des obligations superflues, sans souci des dettes en souffrance et du système monétaire en péril.

Pour résumer dans une formule les constatations et les considérations précédentes, nous dirons que les dirigeants français, ne se plaçant qu'au point de vue statique et n'agissant en quelque sorte qu'au jour le jour, n'ont pas eu une conception dynamique de la conduite et de la liquidation financière de la guerre.

Les résultats de l'histoire financière que nous venons d'esquisser sont l'extrême difficulté d'équilibrer le budget, l'énormité de la dette extérieure, la dépréciation persistante de la monnaie nationale.

Le rôle de l'or

Il n'est pas douteux que l'or doit jouer dans le rétablissement de cette monnaie un rôle prépondérant. La guerre, en modifiant, par ses conséquences, la répartition mondiale des métaux précieux, en provoquant l'accumulation de 46% de *leur masse aux Etats-Unis, tandis* que les 54% restant sont répandus à travers le monde, a établi une situation de fait qui a permis de poser deux problèmes. *L'or jouera-t-il* dans le crédit international un *rôle compensateur qui* maintiendra son rang d'étalon monétaire par excellence? *L'or restant dans* chaque nation suffira-t-il à garantir la circulation fiduciaire ?

La thèse de l'inutilité de l'or après la guerre, qui fut soutenue au *cours des hostilités par certains é*conomistes, notamment allemands et autrichiens, est aujourd'hui manifestement condamnée. Trop de pays ont effectué leur redressement monétaire et sont revenus à une circulation métallique pour que la France ne doive pas revenir au standard or (1).

Ce retour ne saurait être accompli d'un trait de plume ni du jour au lendemain. C'est une oeuvre de longue haleine et qui appelle une sérieuse préparation.

Les trois phases du programme de réfection financière

Tel qu'il a été exposé récemment aux Chambres, le programme de la réfection financière et monétaire de la France comprend trois phases:

1o. La réparation du franc exige avant tout l'équilibre budgétaire, c'est-à-dire la couverture de toutes les dépenses annuelles par des recettes annuelles. Le parlement doit se résigner à voter et les contribuables se résigner à subir les augmentations d'impôts indispensables à cet effet. Mais ici un débat est ouvert entre les socialistes qui veulent un prélèvement sur le capital, une amputation des fortunes, et les partisans d'un système tendant seulement à aggraver la fiscalité existante de manière à lui faire produire son rendement maximum.

2o. Le budget étant équilibré, il s'agira de consolider la dette flottante, énorme et qui menace de croître tant que toutes les dépenses, celles des annuités des réparations aussi bien que les autres, ne sont pas couvertes par des ressources normales.

3o. Enfin il sera possible d'aborder directement l'oeuvre de la reconstitution de la monnaie sur la base or. Comment y parvenir?

Déflation et dévaluation

Deux conceptions sont en présence. Les uns font valoir que c'est la disproportion entre l'en*caisse métallique et la circulation* de papier qui empêche un pays d'avoir un étalon d'or, et que, pour obtenir une proportion plus favorable, il faut, soit réduire la circulation (déflation), soit augmenter l'encaisse. Les autres prétendent qu'il est chimérique de s'attarder à un retour aux parités monétaires d'avant-guerre. Et ils réclament une transformation des rapports monétaires et métaliques. Ce sont les partisans de la dévaluation. Ceux-ci supposent une stabilisation relative des changes, ce qui peut être obtenue au cours d'une période de prospérité économique: la valeur du franc est alors fixée, par hypothèse, au cours même où il est descendu, et, théoriquement, la circulation de l'or peut reprendre sur la base de la nouvelle parité.

Les théoriciens de la dévaluation

Le problème de la dévaluation a été posé à l'étranger aussi bien qu'en France. A l'étranger, Cassel et Keynes sont les deux économistes qui ont défendu le plus résolument la dévaluation. L'un et l'autre souhaitent un retour à la stabilisation relative des changes et ils ne voient d'autre moyen que dans un retour à l'or, comme marchandise acceptée dans le monde entier à un prix fixe. Il faut que, dans les pays où la monnaie perd plus du tiers de sa valeur, par rapport à l'or on envisage un système de convertibilité avec l'or redevenu l'étalon commun des valeurs internationales. Et même dans les pays où la dépréciation est de 15%, il vaudra mieux, suivant ces auteurs, pratiquer la dévaluation que la déflation; cette dernière serait lentement échelonnée dans le temps, tandis que la conversion réalisée à un taux de change différent du pair, et, pratiquement, au taux du change déterminé par la situation des prix et les circonstances économiques, semble devoir permettre de sortir rapidement de l'instabilité, d'en sortir même immédiatement, puisqu'elle ne fait que fixer et matérialiser un état de choses existant. En supposant qu'un billet de 100 francs qui en 1914, était convertible en or et s'échangeait contre 20 dollars, ne s'échange plus en 1925 que contre 5 dollars, la dévaluation aurait pour effet *la création d'une nouvelle monnaie dont le poids d'or fin ne serait plus que les 25-100 de ce qu'il* était auparavant. On ne fait ainsi que conserver, authentifier la valeur actuelle de la monnaie, à laquelle se *sont ajustées* les conditions économiques.

Lorsque seront assises les nouvelles parités, il y aura intérêt à ce que la valeur de l'or reste aussi constante que posible. *L'or stabilisé* suppose que la production annuelle de l'or correspond au taux général du progrès économique dans le monde. Sur la base or se réalisera l'assainissement monétaire à l'intérieur et à l'extérieur. On modifiera les dispositions de la loi *sur le monnayage, relativement à* la taille, c'est-à-dire au nombre de pièces de monnaie d'un type arrêté qui doivent être obtenues d'un kilo d'or, en fixant la nouvelle parité de l'unité monétaire aussi près que possible du niveau qu'autorise le pouvoir d'achat intérieur de la monnaie.

Mais, laissant de côté les idées de Cassel et de Keynes, que nous n'avons rappelées que pour préciser la solution dévaluationiste, il nous faut envisager cette solution au point de vue français et dans les conditions présentes de l'économie française.

Que vaut-elle positivement et moralement?

C'est ce que nous étudierons dans une série d'articles qui vont suivre.

Henri Turcot,
Licencié ès sciences économiques, sociales et politiques (Paris)

(1) V. Rist: Le retour à l'étalon d'or. Extrait du Moniteur des Intérêts économiques 1921-1922.

CHRONIQUE D'ACTUALITE

La France, colonie étrangère

Une récente campagne de presse nous a signalé que toutes les terres disponibles dans le centre et le sud de la France, étaient achetées par des Italiens et des Espagnols qui fondaient en certains endroits, de véritables colonies étrangères.

Dans l'est et dans le nord, ce sont des Suisses, des Luxembourgeois, des Belges, qui achètent les domaines, abandonnés; depuis que la guerre a fait de si sombres coupes dans les rangs de la jeunesse française, depuis surtout qu'il faut une fortune pour s'établir agriculteur et que les jeunes gens de nos campagnes, qui ne trouvent pas les capitaux nécessaires pour l'exploitation d'une ferme, désertent la terre et se ruent en masse vers l'usine et surtout vers l'avantageuse et sûre situation administrative

Partout ce sont des italiens, des espagnols groupés en équipes, qui abatient les arbres de nos forêts, allument les "fourneaux" de charbon de bois, scient et équarrissent le tronc de nos foyards et de nos chênes.

Dans certaines de nos usines, l'élément étranger domine.

La main d'oeuvre agricole nous est fournie par la Pologne, la Tchéco Slovaquie, la Roumanie.

Dans toutes les villes de Franc, le commerce des fruits et des primeurs est aux mains des Espagnols.

A Paris comme partout, sur dix boutiques il y en a six ou sept qui sont tenues par des Anglais, des Américains, des Italiens, des Allemands.

La guerre, la crise de la natalité, sont la cause de cette invasion. Nous ne sommes pas assez nombreux pour mettre en oeuvre notre sol, notre commerce. Nous ne sommes plus assez nombreux pour tirer parti des prodigieuses richesses de notre Patrie, l'aide étrangère nous est indispensable pour faire fonctionner nos usines et quand on constate cette vérité évidente que la France elle-même est devenue *une colonie étrangère, on se* demande ce que sont nos colonies lointaines, par qui elles sont exploitées, et qui profite de leurs ressources?

Longtemps avant la guerre on ne trouvait le francais dans nos colonies, que dans des proportions infinitésimales. L'Espagnol, le Portugais, l'Allemand, l'Anglais s'y disputaient la prépondérance.

Le français est casanier, sédentaire, il ne pense point à s'expatrier; s'il le fait de temps en temps, c'est par exception, quand il est chassé loin de sa terre natale par le désespoir, une grande infortune, des malheurs de famille.

C'est rarement l'esprit aventureux qui lui conseille de s'expatrier, plus rarement encore *une volonté réfléchie et une vocation.*

D'ailleurs, puisqu'il y a plus de place en France que les français peuvent en occuper, il est *tout naturel* que ceux-ci ne songent point à émigrer.

Ce sont donc des étrangers qui exploitent toutes nos colonies comme ils commencent même à exploiter la métropole.

Le profit que *nous retirons* de nos possessions éloignées est insignifiant et nous *ne serons jamais* assez nombreux pour leur faire donner à plein rendement ce *qu'elles* peuvent fournir.

Nos colonies sont pour nous des terres qui restent vierges, des forêts qui végètent vainement, des mines qui demeurent en sommeil.

Nous n'y voyons *que quelques* fils à papa revêtus de brillants uni*formes qui ne suffisent* pas à justifier les appointements ruineux *pour notre budget, dont ils s'accom*pagnent.

Nos colonies contribuent donc à accroitre notre anémie générale au lieu de nous apporter une vigueur nouvelle. Je ne vois donc pas qu'il faille rejeter en poussant de hauts cris, l'idée qui se soncilie de plus en plus de partisans, d'un sacrifice qui, dans les circonstances actuelles, serait conseillé par la sagesse, et qui *consisierait à vendre* nos plus lointaines colonies, celles dont nous *ne pouvons rien tirer*, pour nous aider à acquitter la dette qui nous écrase.

Il s'agit de savoir si nous devons envisager sans émoi cette effravante éventualité: la France entière devenant une colonie étrangère parce que les conditions de vie sont trop effarantes chez nous pour qu'on n'envisage pas la naissance d'un enfant comme une charge, et une famille nombreuse comme une calamité.

Il s'agit de savoir si nous voulons rapidement nous acquitter de notre dette et vivre, au lieu de constituer un peuple d'ilotes, de galériens, d'esclaves asservis à des travaux forcés à perpétuité, qui végètent et s'abrutissent uniquement pour payer des impôts de plus en plus écrasants.

Je sais ce que l'on nous dira quand nous nous vanterons de payer trois fois plus d'impôts que tous les autres peuples de la terre: "le monde nous admire".

Eh! bien, c'est là une admiration dont nous nous passerons fort bien.

Nous voulons tenir notre place, notre rang dans le monde, prospérer, travailler, non pas uniquement pour alimenter le tonneau des Danaïdes d'un budget toujours plus exigeant, mais pour nous enrichir personnellement, pour assurer l'avenir d'une famille, comme le font tous les citoyens du monde.

Vendons nos colonies inutiles, *celles dont nous ne pouvons pas tirer* de ressources, pour nous aider à sortir d'embarras, pour que la France ne devienne pas définitivement une colonie étrangère.

Charles VAL.

N.D.L.R. — Si sombre que paraisse la situation aux yeux de notre collaborateur, nous nous permettons de ne pas partager son opinion sur la valeur du moyen préconisé par lui pour le relèvement des finances de son pays.

Le mal de la France ne vient pas de ses colonies; et ce serait un grand malheur pour l'influence française dans le monde si elle allait les abandonner comme elle fit autrefois du Canada. Il n'y a pas que l'argent à compter dans la destinée d'un peuple. Son mal, la France le porte au coeur: dans son gou*vernement sans foi, ni loi*, et c'est là que le remède doit être appliqué.

Choses et Autres

Taxe sur les objets perdus

Paris.— La dernière nouveauté en fait d'impôts sur le revenu en France est l'imposition d'une taxe sur l'oubli. Un homme qui oublié des certificats d'obligations dans son taxi ou une femme qui n'a pas pensé de prendre son étui à cigarettes ou son porte-monnaie paieront à l'avenir une lourde taxe quand ils réclameront au bureau des objets perdus, aux quartiers de la police. L'argent et les sécurités seront remis à leurs propriétaires moyennant un impôt de quatre pour cent de leur valeur. Il en sera de même des bijoux.

—:*:—

L'ami Gaston

Paris. — M. Gaston Doumergue, président de la France, est encore le voisin Gaston pour ses anciennes *connaissances; de son département* natal du Gard. La femme d'un citoyen de ce département, lequel dépensait trop d'argent à l'auberge du *village et qui s'appelait aussi Gaston*, écrivit récemment au président. "Il se *nomme, disait-elle*, Gaston comme vous, et je désire que vous lui écriviez pour le réprimander. Dites-lui qu'un homme qui porte le même nom que vous doit mieux se comporter."

M. Doumergue, malgré ses occupations, écrivit en effet au mari en question.

—:*:—

Le nez du roi de Norvège

Paris. — L'Echo de Paris raconte l'anecdote suivante au sujet du roi de Norvège, à qui la constitution de son pays ne lui permet de se mêler de rien:"

"S. M. Haakon participait, il n'y a pas longtemps, à une cérémonie publiqué, lorsqu'il laissa tomber son mouchoir. Quelqu'un se détacha de la foule, le ramassa et, respectueusement, le tendit à son souverain. Alors le prince remercia son sujet en ces termes: "Merci! Merci! dit-il, vous ne pouvez soupçonner l'importance de l'objet que j'allais perdre, et combien je suis heureux de le retrouver, car, mon ami, c'est, à la vérité, la seule chose *du royaume dans laquelle votre* roi ait le droit de mettre le nez."

—:*:—

Un mort vivant

Il y a trois ans, un malade se faisait examiner par un grand médecin.

Auscultation, mensurations, examen minutieux du patient.

—Est-ce grave docteur?

—C'est surtout curieux. Avec une hypertension artérielle comme la vôtre, qui dépasse toutes les limi*tes connues, vous ne pouvez pas* vivre! Médicalement, vous êtes mort!

Le mort en question se sauva sans demander son reste.

Depuis, il se porte comme un charme, et tous les ans, à pareille époque, il offre une petite fête à ses *amis et connaissances pour célébrer l'anniversaire de sa mort médicale!*

C'est aujourd'hui le troisième anniversaire.

—:*:—

Des témoins

Limagne a fait campagne, et il a rapporté de l'aventure une habitude néfaste.

De temps en temps, quand il a envie de faire un extra, il "pêche à la poule".

Sous le grillage qui sépare son jardin de celui du voisin, il lance *du côté du poulailler une ficelle* munie d'un grappin, dissimulé dans un appât.

Une poule s'avance, picore à droite et à gauche, tend le cou en *apercevant l'appât, hésite*, fait quelques pas précipités et brusquement, lâchant le ressort de *sa tête*, tape du bec sur l'hameçon et l'engloutit.

Alors Limagne, caché dans sa cassine à outils, tire innocemment la ficelle. La poule s'applatit en battant le sol de ses ailes, passe sous le grillage, et arrive, étranglée, entre les mains du pêcheur de volaille.

C'est fort ingénieux; mais le voisin, intrigué par la disparition de ses poules, a fini par pincer le voleur et il a porté plainte.

Voici donc Limagne en correctionnelle.

Or, se souvenant de la parole célèbre:

"N'avouez jamais!", il s'obstine à nier avec la plus véhémente énergie.

—Voyons! lui dit le Président, que vous sert de nier, puisque deux témoins vous ont vu?

—Deux témoins! s'exclame le prévenu. Et c'est pour cela, Monsieur le Juge, que vous voulez me condamner?

—Assurément!

—Eh bien, alors, Monsieur le Juge, attendez que j'aille vous en chercher, des témoins. Pour sûr, moi, je vas vous en amener plus de cent qui ne m'ont pas vu!

Claude JONQUIERE.

—:*:—

Nous n'en voulons pas

'Elsewhere, the lady who disposes of her husband by brewing poison with his tea, goes to the gallows. In the United States she goes into the movies."

Voilà pourquoi nous ne voulons pas pour nous la civilisation (?) américaine. Voilà aussi pourquoi nous ne devons pas trop courir les vues: car on nous y fait applaudir niaisement des héros et héroïnes dont 90 pour cent sont de la pure canaille. (L'UNION)

—:*:—

Madame ou mademoiselle, servez-vous de bon rouge lorsque vous voudrez mangez du blé-d'inde sur l'épis.

***

Vous ne pouvez pas juger un homme par ses habits, ni une femme par la longueur de ses jupes.

***

Bien des enfants qui savent se tenir debout à l'âge d'un an titubent à vingt ans.

***

Si l'argent parle trop, de nos jours, ce sont ceux qui en possèdent qui en sont responsables.

Cavaliers d'Elite de France et de Belgique



SIX brillants officiers de cavalerie, dont trois de France et trois de Belgique, sont récemment débarqués à Montréal après avoir fait la traversée de l'Atlantique à bord du "Melita" du Pacifique Canadien. Ces cavaliers d'élite, qui ont amené avec eux seize des meilleurs chevaux d'Europe, sont venus en Amérique pour prendre part au concours hippique de la Foire d'Hiver de Toronto qui a lieu du 13 au 21 novembre. Ils doivent maintenant se rendre à New-York, où ils participeront au concours hippique de Madison Square Garden.

De gauche à droite, 1er rang, nous voyons trois officiers français: le lieutenant Bizard, le capitaine de Laissardière et le lieutenant Clave; 2ème rang, trois officiers belges: le lieutenant de Brabandière, le commandant Mesmacker et le lieutenant Bauds.

La garçonnière

La fille au coeur léger qui court la prétentaine,
Qui trotte, jour et nuit, dans la froi de saison,
En raquette, en patins, au côté d'un garçon,
A trouver un époux aura bien de la peine.
Pour fonder un foyer, gardien de de son bonheur,
Tout jeune homme veut prendre une fille d'honneur.

....

Le chevalier-servant qui la suit pas à pas
Sait trop bien maintenant qu'elle ne sera pas
La femme qu'il lui faut. Pour épou se fidèle
Il cherchera plus loin une fille mo dèle:
Qui vivant loin du bruit et dans l'obs curité,
Aura gardé son coeur de toute vanité.

....

La fille au coeur léger qui court la prétentaine,
En dépit de son coeur devra monter en graine.

B. SENS.

—:*:—

Dites donc, jeune homme

D'un journal féminin:

Pour clore une réunion sportive, on joue la Marseillaise. Les chefs se découvrent naturellement. Non loin de moi, un être (homme ou femme?), redingote, tissu anglais, feutre clair, nuque rasée, oreilles dégagées! Un bon gros avise ce personnage:

—Dites donc, jeune homme, vous ne pourriez pas vous découvrir?

La dame se retourne, furieuse. Son mari, très cassant, réplique:

—Pardon, Monsieur, est-ce à ma femme que vous vous adressiez!

***

Dans l'ancien temps nous avions des femmes qui aimaient l'oisiveté: on les qualifiait de nonchalantes; aujourd'hui les médecins ont trouvé un nouveau nom; ils affirment qu'elles sont neurasthéniques.

Les fleurs historiques

On sait que la fleur de Lis est la plus célèbre de toutes les fleurs historiques et qu'elle a constitué un meuble héraldique qui est resté l'emblème de la royauté.

On n'est pas d'accord sur l'origine de l'importance de cette fleur.

La légende la fait *remonter à Clovis*, l'histoire signale pour la première fois ce symbole dans le sceau de la reine Constance, femme de Louis VII.

Ce n'est qu'à partir de Philippe Auguste, vers 1180 que la fleur de lis apparait comme emblème consacré dans les sceaux et autres monuments authentiques de l'histoire.

On lui a attribué des significations différentes: *on a voulu la confondre* avec la fleur de Lotus qui apparait fréquemment sur les médailles gauloises.

On a vu en elle la figure du javelot ou d'une lance aux branches recourbées qui fut le sceptre des premiers rois francs.

En 1814 le comte d'Artois créa la décoration du lis.

En 1816 le roi Louis XVII la transforma en ordre, mais en 1830 elle disparut.

Pour de nombreux héraldistes, la fleur de lis a personnifié la pureté, la noblesse d'une réputation sans tâche, d'une conscience qui ne devait admettre aucune souillure.

La Rose joua un grand rôle dans l'histoire du moyen âge, mais cet emblème de tendresse et de beauté servit de symbole à *une horrible* guerre civile qui, pendant trente ans, a ensanglanté l'Angleterre. La guerre des deux roses; rose rouge contre rose blanche.

La fameuse rose d'Angleterre cherche donc son origine dans cette fameuse guerre, bien que Pline affirme que le nom d'albion par lequel on désigne souvent l'Angleterre, vient du latin rosae albae, roses blanches; qui abondaient dans le royaume.

Le Petit trèfle blanc, ou shamrock, qui est la fleur nationale de l'Irlande et qui figure dans les armes de ce pays, remonte à Saint-Patrick qui, voulant convertir l'Irlande, vers le milieu du cinquième siècle, expliquait le mystère de la Sainte Trinité à l'aide d'une feuille de trèfle blanc qui avait fleuri à ses pieds *et qu'il montrait une et triple* en même temps.

Le Chardon *est devenu l'emblème* de l'Ecosse depuis les premières incursions des normands en Grande Bretagne. Des pirates danois avaient prémédité de surprendre le château de Slains, qui était la clef de l'Ecosse. Par une nuit obscure, ils s'élancèrent jusque dans les fossés du château, mais les chardons qui y avaient *poussé par milliers*, les piquèrent si violemment, que quelques uns poussèrent des cris, donnèrent l'alarme à la garnison qui s'éveilla et fit un *carnage* des assaillants.

La Violette emblème de Napoléon, fut choisie par lui, en dépit de sa modestie, pour rappeler nos gloires militaires.

En 1815, **l'oeillet rouge**, après les cent jours, fut le signe de reconnaissance des partisans de Napoléon.

La fleur de la Mauve fut adoptée par Jean de Montaigu, ministre de Charles VII pour exprimer que *tout* allait mal en France, par une allusion au nom latin de cette plante "malva".

Et pour ne pas faire mentir sa *devise, le pauvre ministre* finit par être pendu comme dilapidateur des finances de l'Etat, empoisonneur et sorcier.

De nos jours, l'églantine est le signe de ralliment des socialistes. Cet emblème a été choisi parce que le premier jour du mois de mai, mois où fleurissent les églantines, a été pris par eux pour fêter des travailleurs, et aussi à cause de sa couleur rose.

M. DESCHAMPS

Rendez-vous à S.Anne de Beaupré pour le 25 décembre